

# QUELQUES NOTES sur l' ÉPÎTRE aux HÉBREUX

**13 chapitres**

Cette épître s'adresse à des chrétiens sortis du judaïsme, qui restaient encore attachés à son culte et à ses cérémonies et qui, ne voyant pas la réalisation de leurs espérances en Christ comme Messie terrestre, exposés au contraire à la persécution, étaient en danger de se décourager et de retourner en arrière vers l'ancien ordre de choses. L' Esprit Saint leur fait voir que cet ordre de choses terrestre n'était que transitoire, et établit la supériorité du christianisme, du nouvel ordre de choses où tout est céleste et permanent. Pour cela, tout en montrant en quoi les deux systèmes, tous deux établis de Dieu, sont semblables, il fait ressortir leurs contrastes, et démontre ainsi que le premier, consistant en ombres et figures, a dû faire place au second qui ne renferme que les réalités.

Dans son discours, l'auteur de l'épître procède progressivement. Il enlève du judaïsme pièce après pièce, pour le remplacer par quelque chose de plus excellent, jusqu'au dernier chapitre où il conclut par la nécessité d'abandonner décidément un ordre de choses qui a fini son temps, pour se trouver avec Christ hors du camp en portant son opprobre. Il montre finalement que ceux qui restent attachés aux ordonnances judaïques, ne peuvent participer à l'autel des chrétiens, de même que, dans le corps de l'épître, il avait averti ses lecteurs des terribles conséquences résultant de l'abandon du christianisme après l'avoir connu. Quelle grâce aussi de la part du Seigneur de détacher du judaïsme ces chrétiens hébreux, au moment où la ruine finale de Jérusalem et du temple mettait effectivement fin aux ordonnances ! Quel bonheur pour eux d'être rattachés à un Christ céleste, le même hier et aujourd'hui et éternellement !

L'auteur de l'épître ne se nomme pas. Il ne se présente pas comme apôtre, parce qu'il veut diriger nos regards vers le grand Apôtre, Jésus (chap. 3:1). Il se place au milieu de ceux auxquels il s'adresse, comme faisant partie avec eux d'une classe de personnes qui sont en relation avec Dieu depuis longtemps. Telle était, en effet, la position des Juifs : pour eux, le christianisme, nouvelle relation avec Dieu, se soude, pour ainsi dire, à une relation antérieure. Il n'en était pas de même des gentils qui, à proprement parler, n'avaient eu de relations antérieures qu'avec les démons (1 Cor. 10:20-22).

# 1 - CHAPITRE 1

(v. 1). Dieu a parlé, ainsi commence notre épître. Quel fait immense ! Dieu a donné à l'homme une Révélation de lui-même et de ses desseins. Et il l'a fait de deux manières successives — par les prophètes, puis directement dans le Fils. « Aux pères par les prophètes », cela nous rappelle que c'est aux Juifs que « les oracles de Dieu... ont été confiés ». Privilège grand de toute manière, dit l'apôtre (Rom. 3:2). Dieu avait donc parlé autrefois ou anciennement aux pères — aux pères, aux ancêtres du peuple juif d'alors, expression que nous trouvons souvent dans le Nouveau Testament (Jean 7:22 ; Actes 13:32 ; Rom. 9:5 ; etc.). Et il leur avait parlé à plusieurs reprises et en plusieurs manières, leur donnant des révélations successives et progressives des desseins qu'il voulait accomplir. C'était par les prophètes, ces saints hommes de Dieu qui, poussés par l'Esprit Saint, ont parlé (2 Pierre 1:21) ; les prophètes, à commencer depuis Moïse, le plus éminent de tous, selon ce qui est dit : « Et il ne s'est plus levé en Israël de prophète tel que Moïse » (Deut. 34:10), jusqu'à Malachie, durant un espace de plus de mille années. Tous ces prophètes annonçaient Celui qui devait venir accomplir leurs paroles, et cela dans des révélations toujours plus précises. Moïse avait dit : « L'Éternel, ton Dieu, te suscitera un prophète comme moi » (Deut. 18:15), et Malachie termine l'Ancien Testament par cette parole : « Voici, j'envoie mon messager, et il préparera le chemin devant moi ; et le Seigneur que vous cherchez viendra soudain à son temple, et l'Ange de l'alliance en qui vous prenez plaisir — voici, il vient » (Mal. 3:1). Dieu ayant ainsi parlé aux pères par les prophètes durant cette longue période de temps, quand elle a été terminée — « à la fin de ces jours » « nous a parlé dans le Fils » — c'est la révélation des pensées de Dieu par lui-même dans le Fils ; Dieu est là qui parle lui-même, et non plus médiatement, par l'intermédiaire d'hommes « poussés par l'Esprit Saint ». Quelle immense supériorité dans cette révélation, dans cette nouvelle relation de Dieu avec les Juifs ; elle devait les saisir : mais on voit en même temps qu'elle se rattache à l'ancienne. Dans les deux cas, c'est Dieu qui a parlé, voilà la similarité ; mais le contraste est en ce que, dans le second cas, c'est Dieu lui-même qui a parlé, et, dans le premier, qu'il l'a fait par l'intermédiaire d'autres (\*).

(\*) Dieu, en parlant **par** (ou **dans**) les prophètes, reste distinct de ceux-ci ; il se sert d'eux comme d'une bouche pour lui. En parlant **dans** (le) Fils, littéralement : **en fils**, non pas, exactement, **comme fils** (parce que cette expression donnerait le caractère de la manière de parler), Dieu parle lui-même, non par un autre, non comme le Père, ni en la personne du Père, non pas seulement par le Saint Esprit en se servant d'une personne non divine, mais comme Personne divine lui-même, et cette Personne étant **le Fils**... (Note du Nouveau Testament, version Pau-Vevey, 1872).

Le fait que Dieu a parlé dans le Fils introduit immédiatement l'idée de l'incarnation, mais en établissant toute la gloire de sa Personne. Et il faut remarquer, en effet, que ce qui ressort dans ce chapitre, au sujet de la dignité de la Personne du Fils, c'est sa

divinité dans l'humanité : le Dieu homme a parlé ; Dieu est descendu au milieu de nous.

Ainsi, au verset 2 : Dieu a « établi » le Fils « héritier de toutes choses » ; cela implique aussi son humanité ; car c'est après avoir souffert et avoir été exalté à la droite de Dieu comme homme ressuscité, que Dieu, selon ses conseils, met toutes choses sous ses pieds et lui en donne la possession (Phil. 2:6-11 ; Ps. 2:8). Mais c'est comme Fils qu'il doit ainsi posséder glorieusement toutes choses.

Mais de plus, il est le Créateur. C'est par lui que Dieu a fait « les mondes », c'est-à-dire tous les vastes systèmes de cet univers : tout ce qui existe dans le temps et dans l'espace. Vérité sur laquelle insistent à plusieurs reprises et avec force les écrivains sacrés (Jean 1:3, 10 ; Col. 1:15, 16), et qui nous fait connaître la gloire et la puissance du Fils. Les mondes qui circulent dans les cieux et disent la gloire de Dieu, c'est lui qui les a faits et c'est lui qui nous a parlé.

Aussi est-il (v. 3) « le resplendissement de la gloire de Dieu et l'empreinte de sa substance », autre trait de sa grandeur divine. Il est dans sa Personne la révélation de Dieu lui-même. De même que la lumière nous est révélée par son resplendissement, par son éclat, de même en Christ nous voyons briller les rayons de la gloire, c'est-à-dire des perfections de Dieu. Il nous révèle ainsi Celui « qui habite la lumière inaccessible » (1 Tim. 6:16). Il est l'empreinte de sa substance ou de son être, de ce que Dieu est en lui-même. Comme un sceau apposé sur de la cire reproduit exactement tous les traits du sceau lui-même, ainsi en Christ se montrait, d'une manière parfaite, tout ce que Dieu est, et tout cela a été vu dans sa Personne ici-bas, dans ce qu'il disait et dans ce qu'il faisait. « Personne ne vit jamais Dieu ; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, lui, l'a fait connaître ». Et « celui qui m'a vu », dit Jésus, « a vu le Père » (Jean 1:18 ; 14:9).

De plus, il soutient « toutes choses par la parole de sa puissance ». Sa parole a cette puissance divine par laquelle, non seulement il a tiré toutes choses du néant, et les a bien ordonnées, mais par laquelle il maintient leur existence et leur ordre, et les gouverne. Sans elle, sans son action constante, elles cesseraient d'exister ; elles tomberaient dans la confusion et le néant. Les effets de cette puissance se manifestaient quand il était sur la terre. Il tançait le vent et disait à la mer : « Fais silence, tais-toi ! » (Marc 4:39). C'est sur son ordre tacite que les poissons venaient remplir les filets de Pierre (Luc 5:4-6).

Telle est sa gloire divine personnelle. Mais il y a une autre partie de sa gloire, divine aussi, sans doute, mais manifestée dans la nature humaine, et ne pouvant

l'être que là (chap. 2:10, 14) : il a « fait par lui-même la purification des péchés ». C'est l'œuvre de la rédemption accomplie sur la croix, mais c'est sa propre œuvre, une œuvre divine dont toute la gloire lui revient personnellement. Les pécheurs qui en bénéficient ne sont pas en vue ici. C'est une œuvre que lui seul pouvait accomplir, lui, Dieu et homme en même temps, et dont la gloire s'ajoute à celle de ses œuvres en création, bien qu'infiniment supérieure et d'un autre ordre. Chose merveilleuse que le Fils, l'héritier de toutes choses, le Créateur, en qui se montre la splendeur de la gloire de Dieu et son parfait caractère, soit Celui qui « fait par lui-même la purification des péchés ». Combien ce qu'il est rehausse la grandeur de cette œuvre !

L'ayant ainsi accomplie, et en vertu de cette œuvre même, « Il s'est assis à la droite de la Majesté dans les hauts lieux ». Telle est actuellement sa position comme Homme, mais toujours Dieu. Remarquons qu'ici, dans ce passage, il n'est pas envisagé comme le Fils de l'homme dépendant de Dieu pour sa résurrection et son exaltation en haut, ainsi que nous le voyons dans les Actes et dans les Éphésiens ; c'est lui-même qui, ayant fait la purification des péchés par lui-même, par son sacrifice (chap. 9:26), vient prendre cette place comme lui appartenant de droit. Il est le Fils, le Créateur, une Personne divine, la révélation de Dieu ; il est aussi le Rédempteur, exalté maintenant à la droite de Dieu. Telle est sa gloire personnelle, telle sa position glorieuse. C'est bien le Messie, mais le Messie occupant une position céleste, après avoir accompli l'œuvre du salut. Quelle chose propre à détacher les chrétiens juifs du judaïsme en les rattachant au ciel, et quel effet cela aura aussi sur nos cœurs de contempler là-haut notre Jésus !

(v. 4). « Étant devenu d'autant plus excellent que les anges, qu'il a hérité d'un nom plus excellent qu'eux ». L'auteur de l'épître va maintenant établir l'excellence de Jésus au-dessus des anges, ces créatures célestes, « puissants en force ». Et il le fait, ainsi qu'il le fera à l'égard de tous les traits du système juif, pour montrer la supériorité du christianisme. Dieu s'était fréquemment servi du ministère des anges dans ses rapports avec le peuple d'Israël et avec ses ancêtres. Les Juifs avaient « reçu la loi par la disposition des anges », et ils s'en glorifiaient (Actes 7:53 ; Hébr. 2:2 ; Gal. 3:19). L'apôtre va montrer la supériorité de Christ, par divers passages de l'Ancien Testament et d'abord en ce qu'il a hérité comme d'une chose qui lui est propre, d'un nom plus excellent que celui d'ange ; un nom par lequel Dieu a révélé ce qu'il est. C'est ce que nous apprend le verset suivant.

(v. 5). « Car auquel des anges a-t-il jamais dit : Tu es mon Fils, moi je t'ai aujourd'hui engendré ? » C'est là le caractère qui distingue, d'une manière absolue, Christ des anges. Il est Fils. Il est bien vrai que les anges, comme créatures sortant des mains de Dieu, sont appelés « fils de Dieu » (Job 1:6), mais ils ne se trouvent pas avec Dieu dans cette relation spéciale qu'implique le mot engendré, et l'ensemble des paroles : « Tu es mon Fils » ; ce qui indique qu'il est Fils d'une

manière exclusive. Il est Fils de toute éternité ; mais ce nom qui lui est donné ici, tout en indiquant cette relation, s'applique au Christ comme né sur la terre. « Je t'ai aujourd'hui engendré » ; c'est sa relation avec Dieu dans le temps. Fils unique et éternel avant que rien n'existât, il a acquis cette position ici-bas par sa naissance miraculeuse, ainsi que l'ange l'annonce à Marie : « La sainte chose qui naîtra sera appelée Fils de Dieu » (Luc 1:35), et Jésus a été déterminé tel par la résurrection des morts (Rom. 1:3, 4).

À cette citation du Psaume 2, l'écrivain sacré ajoute : « Moi, je lui serai pour père, et lui me sera pour fils », paroles qui, dans leur sens littéral et immédiat, s'appliquaient à Salomon, mais qui, appliquées ici à Christ par l'Esprit Saint, montrent bien qu'il s'agit de sa relation avec Dieu comme homme. C'est comme Messie, Roi en Sion, Celui dont Salomon était le type, que ces paroles désignent Christ. Et tout cela montre combien excellent est le nom dont il a hérité ; combien il est au-dessus des anges.

(v. 6). Un autre témoignage est rendu à la dignité du Seigneur. Introduit comme Premier-né dans le monde habitable, les anges même, les créatures les plus élevées, les plus rapprochées de Dieu, doivent l'adorer. Cette expression de Premier-né exprime la prééminence, comme on le voit au Ps. 89:27. Ici, ce n'est pas comme en Rom. 8:29, « premier-né entre plusieurs frères », mais plutôt comme dans l'épître aux Colossiens, où cette expression indique sa suprématie sur toutes les choses créées.

(v. 7-12). Les anges ne sont que des serviteurs ; Dieu fait d'eux ce qu'il veut. Il en est autrement du Fils : Dieu déclare ce qu'il est. Et l'auteur de l'épître cite pour le montrer deux passages remarquables des Psaumes s'appliquant au Messie. Dans l'un, tiré du Ps. 45, sa divinité est déclarée d'une manière positive : « Ton trône, ô Dieu » ; « Dieu, ton Dieu, t'a oint » ; et comme tel, bien que comme Messie, il doit avoir un trône terrestre, qu'il remettra, il a un trône éternel, un trône qui demeure aux siècles des siècles. Comme Messie, il régnera en justice, selon son caractère personnel exprimé par ces paroles : « Tu as aimé la justice et haï l'iniquité ». Une félicité parfaite, une huile de joie, sera son partage après ses souffrances ; il s'associera des « compagnons », les amis de l'époux, pour partager cette joie — ce sera le résidu d'Israël — mais il demeure dans sa joie, comme en toutes choses, au-dessus de ses compagnons (voyez Hébr. 12:2 ; Jean 3:29).

Le second passage, tiré du Ps. 102, exprime d'une manière sublime et plus précise encore la gloire divine du Messie. Dans le Psaume, les versets 23 et 24 qui précèdent la citation, font entendre le cri de détresse du Messie souffrant, « retranché au milieu de ses jours », puis vient la réponse de l'Éternel, témoignage merveilleux rendu à la Personne de Christ : « Toi, dans les commencements,

Seigneur, tu as fondé la terre, etc.... » Ce Messie humilié, abattu, est le Créateur qui existait avant toutes choses, et qui subsistera dans l'éternité, quand il aura changé tout ce qui est muable. Pour lui, au milieu de la création, changeante et passagère, il est le même, Celui qui est et qui ne change pas, titre qui appartient à Dieu seul.

(v. 13, 14). Un dernier trait vient compléter ce déploiement des gloires de Christ. C'est sa position actuelle. La citation est tirée du Ps. 110, que le Seigneur s'applique à lui-même (Matt. 22:43-45). En vertu de l'accomplissement de son œuvre, après ses souffrances et sa mort, en vertu aussi de l'excellence divine de sa Personne, Dieu l'appelle à occuper la place suprême d'honneur et d'autorité : « Assieds-toi à ma droite », en attendant la manifestation publique de cette position glorieuse, quand Dieu mettra ses ennemis pour marchepied de ses pieds. Auquel des anges Dieu a-t-il adressé une telle parole ? Auquel a-t-il donné une telle place ? À aucun. Le contraste est grand entre leur position et la sienne. Toutes choses lui seront assujetties, et en attendant il est à la droite de Dieu ; les anges, qui l'adorent, ne sont tous que des esprits administrateurs, aux ordres de Dieu, des serviteurs de Dieu, exerçant leur ministère en faveur des héritiers du salut. Nous avons des exemples de ce service dans plusieurs passages du livre des Actes (Actes 5:19 ; 12:7-10 ; 27:23) , et nul doute que, bien qu'invisibles à nos yeux, nous ne soyons encore au bénéfice de leurs soins. Mais il est préférable que nous ne les voyions pas, car l'homme est toujours enclin à s'attacher à l'instrument que Dieu emploie, au lieu de s'élever jusqu'à Dieu lui-même. Il vaut mieux loger des anges sans le savoir.

Tout dans ce chapitre exalte donc la gloire divine du Christ, du Fils devenu un Homme sur la terre. Puissent nos cœurs la contempler en adorant !

## 2 - CHAPITRE 2

On peut remarquer dans toute l'épître que l'exposition de chacune des parties du sujet est suivie par une exhortation ou un appel adressé à la conscience, au cœur, ou à la responsabilité du lecteur. C'est ce que nous trouvons dans les quatre premiers versets de notre chapitre.

(v. 1). Si Dieu nous a parlé dans le Fils, dont la grandeur divine vient d'être placée sous nos yeux, quelle attention ne devons-nous pas porter aux choses que nous avons entendues de sa bouche, avec quelle énergie ne devons-nous pas nous y attacher ! Nous sommes sans cela en danger de nous « écartier », ou de « glisser loin », comme un navire qui, au moment d'entrer dans le port, est entraîné par le courant et risque de périr.

(v. 2). « La parole prononcée par les anges ». Souvent des messagers célestes furent employés sous l'ancienne alliance pour apporter des communications divines, mais ici il s'agit spécialement de la loi. Elle a été « ordonnée par des anges », dit Paul (Gal. 3:19). « Vous qui avez reçu la loi par la disposition des anges », dit Étienne (Actes 7:53). Or cette loi a été inexorable à l'égard de toute transgression et de toute désobéissance, comme le démontre l'histoire entière d'Israël.

(v. 3, 4). Comment donc échapper à une juste rétribution, au châtiement et à la condamnation, si l'on méprise la grâce qui apporte un si grand salut ? La grandeur de ce salut ressort de toutes manières. Il est grand en lui-même, car il s'étend à tout ce qui nous concerne : aux transgressions, aux difficultés journalières du chemin, à la délivrance finale du résidu, à la délivrance de notre corps d'humiliation. Que trouver à sa place, si nous le négligeons ? Comment échapper ? Mais il est grand surtout, quand nous considérons Celui qui nous l'a apporté et qui l'a annoncé. C'est le Seigneur, le grand Apôtre de Dieu, qui l'a proclamé de son vivant et l'a accompli dans sa mort. Ensuite les apôtres, qui l'avaient entendu annoncer de sa bouche, l'ont confirmé dans leur prédication après sa mort, sa résurrection et son ascension. Mais il y a plus encore : Dieu lui-même a rendu témoignage avec eux. Le Saint Esprit qui était en eux manifestait sa puissance divine par des signes, des prodiges et des miracles — distributions diverses de cet Esprit, selon qu'il plaisait à Dieu. Tout cela fait ressortir la grandeur du salut apporté par l'évangile.

Il est beau de voir ici l'auteur de l'épître, Paul, se placer au milieu de ceux à qui il s'adresse, comme étant lui-même au bénéfice du ministère des douze — « nous a été confirmé », dit-il. Paul n'avait point part à ce témoignage, dont le Seigneur dit, en Jean 15:27 : « Et vous aussi, vous rendrez témoignage ; parce que dès le commencement vous êtes avec moi ». Il fallait, comme le dit Pierre, avoir été avec ceux que Jésus avait d'abord choisis, pendant tout le temps que le Seigneur Jésus

entraîné et sortait au milieu d'eux, depuis le baptême de Jean jusqu'à son ascension. Il fallait avoir été témoin de sa résurrection (Actes 1:21, 22). Or Paul n'avait point été dans ce cas. Son témoignage était autre. Il avait vu Christ dans la gloire. Quand il s'agit de la révélation du mystère, de l'Église comme corps de Christ, Paul est le plus grand apôtre. Il n'avait rien reçu des autres quant à son ministère spécial ; ceux même qui étaient des colonnes ne lui avaient rien communiqué (Gal. 2). Mais ici, se plaçant au milieu des Hébreux croyants, il est, comme eux, un disciple des douze. C'est un bel exemple de la dépendance des ministères entre eux (comp. 2 Pierre 3:15, 16).

(v. 5). L'auteur reprend ici la suite de son discours sur la supériorité infinie du Fils comparé aux anges. Ceux-ci disparaissent devant sa gloire comme Fils de l'homme.

En Israël, les anges, comme nous l'avons vu, avaient une administration spéciale. Dans le monde actuel, dont Satan est le prince, mais où Dieu gouverne tout par sa providence, les anges ont un service à accomplir en faveur des rachetés (1:14). Ils ont même servi le Seigneur comme homme ici-bas (Marc 1:13 ; Matt. 4:11). Mais il y a un « monde à venir ». C'est non pas l'état éternel, car alors Christ « aura remis le royaume à Dieu le Père » (1 Cor. 15:24), mais c'est le monde millénaire qui ne sera pas assujéti aux anges, mais au Fils de l'homme. Les anges participeront, sans doute, aux événements qui prépareront ce règne (Matt. 13:41 ; 2 Thess. 1:7, etc.), mais une fois qu'il sera établi, ils n'ont plus d'office médiateur. Tout est assujéti au Fils de l'homme et à ses saints (1 Cor. 6:2 ; 2 Tim. 2:12).

(v. 6-9). Le Saint Esprit, par la bouche du roi-prophète David, au Ps. 8, a annoncé d'avance cette grande vérité de l'assujéttissement de toute la création à l'homme dans la personne de Christ. « Qu'est-ce que l'homme que tu te souviennes de lui, ou le fils de l'homme que tu le visites ? » C'est là ce qu'il dit en comparant la splendeur des œuvres de Dieu dans les cieux, avec la petitesse et la misère actuelle de l'homme. Dieu l'avait créé, sans doute, « à son image, selon sa ressemblance ». Il l'avait établi sur les œuvres de ses mains et lui avait donné la domination sur toutes choses (Gen. 1:26). Il lui avait donné une âme immortelle, en soufflant dans ses narines une respiration de vie (Gen. 2:7). Mais Adam, le premier homme, est tombé par le péché. Il a souillé et traîné dans la poussière l'honneur que Dieu lui avait conféré. Il a ainsi tout perdu et a été assujéti à la mort et à Satan, lui qui devait avoir tout sous ses pieds. Mais Dieu, dans ses compassions, s'est souvenu de lui et l'a visité. Il a introduit le second Homme, en qui se réalise d'une manière parfaite tout le dessein de Dieu quant à l'homme. Le Saint Esprit nous le présente dans la personne de Jésus ; c'est comme si Dieu disait : « Pour moi, le voilà, l'homme ». En cela encore nous avons le contraste déjà signalé. La première manière dont Dieu a parlé fait place à la parole du Fils ; la loi disparaît devant le grand salut ; le premier homme

est remplacé par le second, et les anges disparaissent devant la gloire du Fils de l'homme.

Comme nous le voyons plus loin (v. 9), Jésus, le Fils de l'homme, le second Homme, a dû passer par la mort, comme Sauveur, et a été ainsi fait un peu moindre que les anges qui, eux, ne subissent pas la mort. Mais, par la foi, nous le voyons maintenant là où il est, où Dieu l'a placé, couronné de gloire et d'honneur, Dieu ayant assujetti toutes choses sous ses pieds. Tout ce qui est créé, sans réserve, lui est assujetti, et non pas aux anges. Il est vrai que nous ne le voyons pas encore réalisé : ce temps n'est pas venu. Mais la chose est assurée pour les temps glorieux du millénium, quand son royaume sera manifesté. La preuve en est qu'il est déjà maintenant à la droite de Dieu couronné de gloire et d'honneur.

Il est là après avoir souffert la mort, — fait par lequel il a été inférieur aux anges. Et cette mort, il l'a soufferte par la grâce de Dieu pour tout. Nous devons passer par la mort à cause de notre péché ; lui, l'a endurée, par un effet de la grâce de Dieu, pour notre péché. Il a goûté la mort, afin qu'elle perde pour nous son amertume ; il l'a goûtée pour tout, c'est-à-dire pour tout ce qui bénéficiera de sa mort, personnes et choses (Col. 1:20-22).

(v. 10). Le dessein de Dieu, par qui et pour qui sont toutes choses, était d'amener plusieurs fils à la gloire, la gloire dans laquelle se trouve déjà le Fils de l'homme, et qui sera manifestée quand il viendra et que toutes choses lui seront assujetties. Eux, ses cohéritiers, seront alors participants de la même gloire dans le monde à venir (Rom. 8:18, 19). Qu'étaient-ils, ceux que Dieu élève à cette dignité de fils ? De pauvres pécheurs condamnés et perdus, assujettis au péché, à la mort et au diable. Il convenait donc à la majesté de Dieu que Celui qui prenait en main leur cause, qui leur frayait la voie du salut, qui marchait en avant contre tout ce qui s'y opposait, le péché, la mort et Satan, que le Chef de leur salut, en un mot, fût consommé, ou rendu propre à cet office, par les souffrances qu'il a subies dans sa course ici-bas, dans son agonie en Gethsémané, et dans sa mort sur la croix. Ainsi il a remporté la victoire, et sa victoire est la nôtre. C'est de cette manière qu'il est le Chef de notre salut.

(v. 11). Celui qui sanctifie, c'est Christ ; ceux qui sont sanctifiés sont les siens, ses rachetés, qu'il met à part. Il les associe à lui-même, et ainsi ils sont tous d'un devant Dieu. Au Ps. 16, où l'Esprit, par avance, nous fait entendre les paroles de Christ, il ne dit pas de tous les hommes : « En eux sont toutes mes délices », mais c'est « aux saints qui sont sur la terre, et aux excellents », qu'il parle. C'est ce qu'ils étaient, en contraste avec le reste des hommes ; ils étaient donc des « sanctifiés », mis à part des autres hommes.

Nous voyons au baptême de Jean, l'application de ce qui précède. Quand le Seigneur vient se faire baptiser, il se met à la tête du résidu repentant. Il s'associe à eux en grâce. Il prend ses délices en ceux qui se mettaient à leur vraie place devant Dieu ; pour lui, ce sont les excellents de la terre. Ainsi ils étaient des « sanctifiés », mis à part par lui, pour lui et avec lui, « tous d'un ».

De même aujourd'hui, nous sommes les sanctifiés. Christ a été par excellence l'homme mis à part, et les siens le sont avec lui.

Ce terme de « sanctifié », ou ceux qui s'y rapportent, se retrouve souvent dans cette épître. Rappelons-nous à ce sujet qu'il y a une sanctification qui précède la justification. Dieu nous prend à un moment donné et nous sépare pour lui, et il se peut qu'à ce moment tout soit à faire en nous (voir 1 Cor. 6:11 ; 1 Pierre 1:2). Il y a ensuite une sanctification pratique qui suit la justification. À ces sanctifiés, parce qu'ils sont « tous d'un » avec lui, le Seigneur n'a point honte de donner le nom de « frères ». L'auteur de l'épître cite à ce sujet le Ps. 22:22 : « J'annoncerai ton nom à mes frères ; au milieu de l'assemblée je chanterai tes louanges ». Ce passage s'applique tout d'abord au résidu d'Israël, bien que ce soit après sa résurrection que Jésus prononce ces paroles (comp. Jean 20:17).

Pendant sa carrière au milieu d'Israël, le Seigneur revendique ce titre de frères pour ceux qui écoutaient la parole de Dieu et qui la mettaient en pratique (Matt. 12:49, 50 ; Marc 3:33-35 ; Luc 8:20, 21). En Matt. 25:40, il appelle de ce nom les messagers qui plus tard iront prêcher l'évangile du royaume à toutes les nations. Ils sont ses frères, mais, sans contredit, ce ne seront pas des saints de l'économie actuelle, des fils dans le sens chrétien. Il faut donc distinguer entre l'acceptation de ce nom de « frères » donné au résidu, et ce que ce nom signifie pour les chrétiens qui sont avec le Père dans la même relation filiale que Christ, relation dont le Saint Esprit est le sceau et le témoin dans leurs cœurs. En somme, les passages qui, littéralement, s'appliquent au résidu d'Israël, comme le v. 22 du Ps. 22, s'appliquent aussi spirituellement aux chrétiens, les vrais fils du Père, ainsi que nous le voyons en Jean 20:17 : « Va vers mes frères, et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père ». D'un autre côté, les passages directement applicables aux chrétiens ne le sont pas au résidu. Tel est Rom. 8:29.

En attendant que le résidu de la fin bénéficie des précieuses déclarations que renferme pour lui la Parole, ces déclarations ont leur application actuelle et immédiate aux croyants chrétiens. Le résidu tiré de la nation juive et composé de ceux qui avaient cru au Seigneur avant sa mort et sa résurrection, devient, après la descente du Saint Esprit, l'assemblée chrétienne à laquelle s'ajoutaient ceux qui devaient être sauvés, le résidu d'Israël que Dieu épargnait (Actes 2:47). Les croyants

auxquels notre épître s'adresse, étaient donc bien considérés comme le vrai résidu de l'époque.

(v. 13). Ici se trouvent citées les paroles d'Ésaïe (8:17, 18). C'est de ses propres enfants que le prophète parle, au moment où les deux maisons d'Israël et de Juda, cette dernière en particulier, cherchaient leur appui dans des alliances charnelles. Mais ces enfants étaient donnés pour « signes et pour prodiges en Israël de la part de l'Éternel ». Ils étaient des signes, l'un représentant le résidu qui reviendra (Ésaïe 7:3), et l'autre annonçant la délivrance de ce résidu. Le prophète et avec lui le résidu, déclare qu'il s'attendra à l'Éternel qui cache sa face de la maison de Jacob, et donne pour motif de sa confiance les enfants que Dieu lui a donnés et avec lesquels il se présente. Mais dans notre verset, l'Esprit Saint montre que les paroles d'Ésaïe ont en vue Christ, Emmanuel ; le prophète et ses enfants n'étant que des figures. Christ, comme homme, se confiait en Dieu (Ps. 16:1), et nous le voyons ici se plaçant à la tête du résidu, de ceux qui avec lui se confient en Dieu, et les présentant à Dieu comme ceux qui lui ont été donnés et avec lesquels il s'associe : « Me voici, moi, et les enfants que Dieu m'a donnés ». Il est le Chef de leur salut ; il les a mis à part avec lui ; il n'a pas honte de les appeler frères ; et ils sont ensemble une sainte compagnie de témoins devant Dieu.

Le v. 14 place devant nos âmes une autre merveille de la divine grâce. Christ avait voulu devenir le Sauveur de ces sanctifiés, de ces frères, de ces enfants que Dieu lui avait donnés. Or, ils avaient eu part au sang et à la chair (la nature humaine) ; c'était leur condition héréditaire. Lui, pour devenir leur Sauveur, a voulu y participer. Lui, la Parole, est devenu chair (Jean 1:14). Eux y ont eu part, ils étaient placés dans cette condition comme leur commun lot ; lui n'y avait point de part ; ce n'était pas sa condition, mais il a voulu participer à la nature humaine, afin de pouvoir comme homme, entrer personnellement dans la mort pour eux, afin de les délivrer entièrement. Il est descendu dans la mort, cette forteresse de Satan, afin d'ôter à celui-ci sa puissance.

« Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort » (Rom. 5:12) ; en péchant, l'homme s'était donc placé sous l'empire de la mort. Mais il avait péché à l'instigation du diable, qui ainsi a acquis le pouvoir de la mort et la présente comme un épouvantail devant l'âme de l'homme. La crainte de la mort et par suite de la condamnation, est donc une servitude à laquelle l'homme est assujéti. Pour les justes eux-mêmes, sous l'ancienne alliance, la mort était une chose redoutable, ainsi que nous le voyons par les paroles d'Ézéchias (Ésaïe 38) et par plusieurs passages des Psaumes. La mort ouvrait le shéol, lieu d'obscurité, où tout était fini de ce qui fait la joie, où on ne loue plus l'Éternel. Aussi était-elle « le roi des terreurs » (Job 18:14). Quel contraste avec le langage du chrétien affranchi qui peut

dire avec Paul : Mourir m'est un gain... « Ayant le désir de déloger et d'être avec Christ, car cela est de beaucoup meilleur » (Phil. 1:21, 23) !

Il est vrai que des méchants peuvent, par endurcissement, arriver à être exempts de la crainte de la mort (voir Ps. 73:4), et mourir comme des êtres dépourvus de raison. Mais combien sera terrible leur réveil ! On trouve aussi, hélas ! Des chrétiens qui ne sont pas délivrés de cette crainte de la mort. Mais s'ils avaient saisi par la foi la grande vérité proclamée ici, — la victoire complète de Christ sur Satan, — comment craindraient-ils encore ? Remarquez les expressions : « afin que, par la mort, il rendît impuissant celui qui avait le pouvoir de la mort ». Pour ceux qui sont libérés par la mort de Christ, Satan n'a plus ce pouvoir, il a été rendu impuissant, son pouvoir a été brisé à la croix, où Christ a expiré.

(v. 16). Ce verset dit un dernier mot au sujet des anges et se rattache ainsi au v. 5. Le monde à venir, les souffrances et la mort de Christ pour amener des fils à la gloire, son triomphe sur Satan, tout cela ne concerne pas les anges ; Christ n'a pas pris leur cause en main, il ne les avait pas en vue quand il a participé à la chair et au sang. Les anges fidèles n'avaient pas besoin de salut. Ce qu'il a été et ce qu'il a fait concerne l'homme pécheur qu'il est venu délivrer. « Il prend la semence d'Abraham », c'est-à-dire les croyants. Ce sont eux qu'il avait en vue, et c'est pourquoi il dut devenir un homme.

(v. 17). C'est ce que nous montre encore ce verset. Christ est représenté ici comme un miséricordieux et fidèle souverain sacrificateur en faveur de ceux qui sont encore ici nommés ses frères ; il devait donc en toutes choses leur être rendu semblable, participer à leur condition (à part le péché, bien entendu). La sacrificature de Christ pour les croyants occupe une grande place dans l'épître aux Hébreux. Nous la voyons paraître ici pour la première fois. Christ est devenu un homme ici-bas, afin de pouvoir accomplir cet office de sacrificateur dans le ciel. Premièrement, il a accompli ici sur la terre tout ce qu'il fallait pour expier les péchés : cela concernait Dieu, sa justice, sa sainteté et sa gloire. Notre Sauveur a été en cela miséricordieux envers nous qui, sans cela, périssions ; et il a été fidèle à l'égard de Dieu pour accomplir sa volonté et le glorifier (voir chap. 10:7, 9).

(v. 18). Mais en passant sur la terre, il a passé par des douleurs et des épreuves de divers genres, auxquelles nous-mêmes nous sommes exposés comme chrétiens dans un monde ennemi de Dieu. Il a souffert dans son cœur, il a rencontré l'opposition des hommes, il a été tenté — non par le péché — mais éprouvé dans son caractère d'homme obéissant et dévoué, il a été exercé de toutes manières, et c'est ainsi qu'en sympathie profonde il peut nous secourir dans ces exercices, ces épreuves, ces tentations, par lesquels nous avons à passer. Ainsi maintenant il se montre constamment un miséricordieux et fidèle souverain sacrificateur. Combien il

est précieux pour le cœur et encourageant pour l'âme de le contempler ainsi dans le ciel, s'intéressant à nous devant Dieu.

Dans l'épître aux Hébreux, nous remarquerons qu'en général, quand l'auteur parle des sacrifices et de l'office des sacrificateurs, il fait allusion à ce qui se passait au grand jour des expiations, selon ce qui est développé en Lév. 16. C'est ce que l'on voit dans ces paroles : « Pour faire propitiation pour les péchés du peuple » (comparez Lév. 16:17, 24, 33, 34). En ce jour-là, Aaron remplissait un double office : il offrait des victimes et en même temps portait leur sang au-dedans du voile, afin que propitiation fût faite devant Dieu pour les péchés du peuple.

En résumé, ce chapitre nous présente Christ accomplissant le dessein de Dieu d'amener plusieurs fils à la gloire, en devenant le Chef de leur salut. Pour cela, il a revêtu la nature humaine, 1° afin que, par ses souffrances, il satisfît à ce qu'exigeaient la sainteté et la majesté de Dieu quant à l'état où se trouvaient ceux qu'il venait sauver ; 2° afin de mourir, et par sa mort de rendre impuissant celui qui avait l'empire de la mort, le diable, et ainsi délivrer les saints de la crainte de la mort ; 3° afin d'être pour eux un souverain sacrificateur qui les secoure, lui-même ayant été tenté comme ils le sont.

## 3 - CHAPITRE 3

Le verset 1 est la conclusion de ce qui a été présenté dans les deux premiers chapitres. Nous y avons vu la gloire infinie de la Personne du Fils au-dessus des anges, puis son incarnation. Devenu un homme, il vient nous parler comme apôtre ou envoyé de Dieu. Ayant participé à la chair et au sang, à la condition où étaient les siens, il souffre et meurt pour les délivrer ; puis nous le voyons, lui, Fils de l'homme, couronné de gloire et d'honneur à la droite de Dieu, en attendant que de fait toutes choses soient mises sous ses pieds. Et enfin, comme homme encore, il est un miséricordieux et fidèle souverain sacrificateur qui, ayant souffert, étant tenté, est à même de secourir ceux qui sont tentés. C'est donc sous ce double caractère d'apôtre et de souverain sacrificateur que nous avons à considérer Jésus, et il est remarquable qu'il nous soit présenté ici sous son nom personnel. C'est en effet Celui qui porte ce nom sur la terre au milieu des hommes, qui fut l'apôtre, l'envoyé de Dieu (Jean 20:21), et dans le ciel où il exerce la sacrificature suprême, c'est toujours Jésus, le nom élevé au-dessus de tout nom. Cela convient à l'exhortation : « Considérez », et parle au cœur.

Mais il est l'apôtre et le souverain sacrificateur de notre confession ou profession, c'est-à-dire du christianisme. Les Hébreux confessaient ou professaient être chrétiens. Tel est le terrain où l'écrivain sacré les prend toujours. La profession cependant pouvait n'être pas réelle chez tous, de là les avertissements qui abondent dans l'épître ; toutefois ils sont supposés sincères.

Ils avaient à considérer Jésus là où il est maintenant — à la droite de la Majesté dans les cieux. À cause de cela, ayant affaire avec un Christ céleste, bien qu'étant le vrai résidu d'Israël, ils étaient participants à l'appel céleste, en contraste avec l'appel terrestre d'Israël. Comme tels encore, ils étaient saints — mis à part.

(v. 2-6). Nous trouvons ici un troisième caractère de Christ : il est, comme Fils, établi sur sa propre maison. Et dans cet office, il est présenté en comparaison avec Moïse, dont les Hébreux auraient pu revendiquer la grandeur comme serviteur de Dieu, en se fondant sur le témoignage de l'Éternel en Nomb. 12:7. Mais la comparaison fait aussi ressortir le contraste. Moïse a été fidèle comme serviteur dans toute la maison de Dieu — la maison d'Israël dont il fut le libérateur et le législateur. Son caractère comme tel a été la fidélité envers Dieu, dont il exécutait et faisait exécuter les ordres et dont il rapportait les paroles à Israël. Mais Christ est fidèle comme Fils, non comme serviteur, fidèle à Celui qui l'a établi apôtre et souverain sacrificateur. Il l'est sur sa propre maison — la maison chrétienne. Ce n'est pas ici l'Église comme corps, mais tout ce qui professait la foi chrétienne. De plus, Christ est Dieu, autre gloire qui montre son infinie supériorité sur Moïse. Comme tel, c'est lui qui a bâti la maison, c'est-à-dire qui l'a établie avec tout ce qui lui appartient

et en dépend. Moïse n'était qu'un fidèle serviteur dans la maison de son Maître ; bien qu'occupant une place éminente, il faisait partie de la maison. Christ comme Fils est établi sur sa propre maison, qu'il a fondée. Moïse a passé, Christ demeure et administre sa propre maison, celle dont nous faisons partie, et nous pouvons compter sur lui, sur cet administrateur toujours fidèle. Quelle grâce et quel encouragement.

(v. 6). « Et nous sommes sa maison », dit l'auteur de l'épître, se plaçant toujours au nombre des croyants hébreux auxquels il s'adresse. C'est bien la maison de Dieu, mais envisagée sous le point de vue de l'administration plutôt que comme habitation de Dieu. Or, puisqu'il s'agit de la profession, tous les Hébreux qui professaient le christianisme, faisaient partie de cette maison. Mais la fin de la course devait manifester ceux qui auraient retenu ferme la confiance et la gloire de l'espérance. Les professants sans vie restent en route, mais les professants qui possèdent la vie sont stimulés à tenir ferme jusqu'au bout, soutenus par la confiance que donne le christianisme et l'espérance glorieuse qui s'y rattache.

(v. 7-11). « C'est pourquoi », encore ici est introduite par ces mots une exhortation fondée sur ce qui précède et surtout sur l'importance capitale de persévérer jusqu'au bout. Au premier verset, c'était « considérez-le », ici, c'est « écoutez-le ».

« Comme dit l'Esprit Saint ». Plusieurs fois, dans cette épître, nous trouvons des expressions semblables quand l'Ancien Testament est cité : « L'Esprit Saint dit » ; « l'Esprit Saint indique » ; « l'Esprit Saint rend témoignage ». Nous avons ainsi un témoignage rendu à la divine inspiration de l'Ancien Testament, comme du reste l'établissent d'autres passages amenés par « Dieu dit » ; « Il dit ». Et cela en parfaite harmonie avec les paroles qui ouvrent l'épître : « Dieu ayant autrefois parlé par les prophètes », ainsi qu'avec le témoignage du Seigneur. En ces temps d'incrédulité, il est bon de le remarquer.

Le but de l'exhortation est de mettre en garde les chrétiens hébreux contre le danger d'abandonner leur confiance et leur espérance. Dans cette pensée, l'écrivain sacré leur cite les paroles du Ps. 95, où le psalmiste rappelle les révoltes du peuple au désert, la cause de cette révolte — l'incrédulité — et les conséquences — l'exclusion de Canaan. Puis il les applique à ceux auxquels il écrit en leur disant :

(v. 12). « Prenez garde, frères, etc. ». La source de l'incrédulité est dans le cœur. L'effort de l'ennemi consiste à agir sur ce cœur mauvais, pour y jeter la défiance à l'égard de Dieu et de ses promesses. Israël, au désert, bien qu'ayant vu les œuvres de Dieu, sa puissance et ses soins, céda à son mauvais cœur, se laissa aller à l'incrédulité, perdit ainsi de vue l'assurance que Dieu lui avait donnée d'entrer en Canaan et d'y trouver le repos, et il se révolta. C'est la pente naturelle du cœur. Les

Hébreux devaient prendre garde, afin que la séduction de l'ennemi ne les entraînaît dans le même péché. L'incrédulité est un péché, et le péché est toujours une séduction du cœur. Et combien est solennel le résultat de l'incrédulité ! On abandonne « le Dieu vivant », on se plonge ainsi dans la mort, et que reste-t-il ?

(v. 13). En même temps que chacun devait prendre garde à lui-même et aux ruses de son propre cœur, ils devaient aussi s'exhorter et s'encourager mutuellement, et cela « chaque jour ». Tout chrétien a à exercer ce devoir d'amour envers ses frères ; c'est pour lui et pour eux une force. On a plus d'énergie et de courage en combattant ensemble que séparément. Le « chaque jour » est aussi bien à propos, puisque chaque jour, jusqu'à ce que nous soyons au bout de la course, se rencontrent les épreuves, les difficultés et les tentations. Et c'est pourquoi il est ajouté : « Aussi longtemps qu'il est dit : Aujourd'hui ». Ce mot est répété jusqu'à cinq fois, dans les chap. 3 et 4 ; il nous est montré ainsi l'importance que l'Esprit Saint y attache. C'est le moment présent, le seul qui nous appartienne — demain n'est point à nous. Chaque jour est « aujourd'hui », jusqu'à ce que nous soyons au bout de la course, dans le glorieux repos. « Aujourd'hui », la voix de Dieu par sa parole se fait entendre, non seulement pour appeler les pécheurs au salut, mais aussi pour encourager les chrétiens à la vigilance et à la persévérance. « Aujourd'hui » nous dit qu'un radieux demain se lèvera, mais non sur cette terre. Et c'est ainsi, en prenant garde et en nous exhortant mutuellement « aujourd'hui », que nous serons préservés de l'endurcissement de cœur, résultat de la séduction du péché.

(v. 14). « Nous sommes devenus les compagnons du Christ », voilà le privilège précieux et glorieux du vrai chrétien. Ces compagnons sont déjà nommés au v. 9 du premier chapitre. Ils ont part à sa vie et auront part à sa gloire. Ils marchent dans le sentier qu'il a frayé et où il a marché et arriveront au même but. Seulement, comme ils sont mêlés à un peuple professant, il y a une restriction : « Si du moins nous retenons ferme jusqu'au bout le commencement de notre assurance ». Cette place de compagnons du Christ est la nôtre, si nous retenons ferme jusqu'au bout l'assurance que donne au commencement la réception du christianisme. Cela ne touche en rien la sécurité du vrai croyant. Nous dépendons de Dieu à chaque instant, et il sera fidèle jusqu'au bout ; mais nous avons à tenir ferme jusqu'au bout.

Le v. 15 se lie à ce qui précède, et nous y trouvons un motif pressant de retenir jusqu'à la fin l'espérance qui nous a soutenus dès le commencement : « Selon qu'il est dit ». L'épître est ainsi remplie d'exhortations et d'avertissements auxquels nous avons à prêter une sérieuse attention.

Les v. 16-19 forment une parenthèse qui présente la marche et la chute d'Israël dans le désert, comme exemple de ce qui peut arriver à ceux qui professent le christianisme. Le peuple était sorti d'Égypte sous la conduite de Moïse. Ils avaient

tous entendu la voix de Dieu, et malgré cela ils se révoltèrent contre lui et l'irritèrent. Durant quarante années l'indignation de Dieu contre eux subsista, et selon le jugement qu'il avait prononcé, à cause de leur péché, leurs corps tombèrent dans le désert (voyez surtout Nomb. 14:22, 23, 29, 32). Ils n'entrèrent pas dans le repos promis ; leur incrédulité les en empêcha. L'avertissement s'applique à ceux qui, professant le christianisme, se laissent décourager et, par incrédulité, ne restent pas fermes jusqu'au bout. Cela avait une application plus directe aux Hébreux, qui s'étaient mis en route en recevant Jésus comme le Messie promis, mais que les difficultés du chemin, épreuves et persécutions, semblaient décourager. Ils sont donc exhortés à tenir ferme par la foi l'espérance promise, et à prendre garde que, l'abandonnant, ils ne jouissent pas au bout du repos de Dieu. C'est ce repos qui sera le sujet du chapitre suivant. Rappelons encore une fois que ces exhortations, ces avertissements, ces « si » répétés, ne touchent en rien la sécurité des saints, qui repose sur Dieu lequel ne peut manquer. Ils profitent des avertissements donnés à tous les professants, et veillent à tenir ferme jusqu'à la fin de la course.

## 4 - CHAPITRE 4

Abandonner Dieu par incrédulité, s'endurcir par la séduction du péché, comme les Israélites dans le désert, a eu pour conséquence d'irriter Dieu et de leur fermer l'entrée du repos en Canaan. Cette pensée du repos étant introduite, donne lieu aux exhortations adressées aux croyants hébreux.

(v. 1). Une promesse a été laissée aux croyants d'entrer dans le repos de Dieu. Cette promesse peut être sous-entendue dans le « aujourd'hui » du passage des Psaumes qui a été cité plus haut, et qui a été énoncé plusieurs siècles après l'entrée des Israélites en Canaan (voyez v. 7). Or les Israélites sortis d'Égypte tombèrent dans le désert à cause de leur incrédulité, « craignons donc que quelqu'un d'entre vous », devant lesquels une promesse de repos est aussi placée, « paraisse ne pas l'atteindre », semble rester en arrière. — Chercher à s'établir ici-bas afin de s'y reposer à l'aise, en évitant les souffrances et le bon combat qui se rattache au pèlerinage de la foi, c'est bien paraître avoir perdu de vue le repos de Dieu qui se trouve à la fin de la course.

(v. 2). « Nous avons été évangélisés, de même que ceux-là » ; à nous aussi, de même qu'aux Israélites, a été annoncée la bonne nouvelle du repos, non temporel comme à eux, mais éternel. La parole même de Dieu assurait au peuple l'entrée dans le bon pays de Canaan. Ils entendirent cette parole, mais elle ne leur servit de rien, parce qu'ils ne la crurent point, comme nous le voyons au chap. 13 des Nombres. Le récit des espions fut la pierre de touche qui manifesta leur incrédulité ; ils se rebellèrent et périrent dans le désert. Sans la foi mêlée dans le cœur avec la parole, à quoi servent les promesses de Dieu ? À rien, répond notre verset. Et c'est une chose bien sérieuse.

(v. 3). Nous avons ici le côté positif de la vérité énoncée dans le verset précédent. « Car nous qui avons cru (ou nous, les croyants), nous entrons dans le repos », en opposition avec ceux que leur incrédulité a exclus du repos. « Nous qui avons cru », est le caractère de ceux qui entrent dans le repos ; repos encore à venir, mais qui leur appartient — ils y entrent par la foi ; ils en ont l'assurance. C'est un repos promis par Dieu et qui est son repos.

(v. 4). Les œuvres de Dieu étaient accomplies dès la fondation du monde. Il se reposa ensuite ; c'est le repos de Dieu après la création, le septième jour. Ce repos nous fait connaître le caractère de celui qui est à venir. Ce sera un repos après le travail, mais c'est le repos de Dieu. Dieu se reposera dans son amour (Soph. 3:17). Et il a voulu, chose merveilleuse ! Que d'autres partagent ce repos, y entrent.

(v. 5-7). Dieu se reposa le septième jour. Ce repos était non seulement la cessation de son œuvre, mais aussi la joie souveraine du Créateur dans ce qu'il avait appelé à l'existence : « Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et voici, cela était très bon ». L'homme, sa créature intelligente, celle qui était à la tête de la création, était destiné à entrer dans ce repos de Dieu, à participer à cette félicité. Dieu avait mis pour cela à part le septième jour. Mais l'homme n'est pas entré dans le repos de Dieu à la création, car premièrement il n'avait pas travaillé, et ensuite, par son péché, il introduisit la souillure et le désordre dans la création de Dieu. Les Israélites, par leur incrédulité et leur rébellion, se privèrent aussi d'entrer dans le repos en Canaan, alors Dieu, qui dans sa grâce n'abandonne pas son dessein d'amour envers l'homme, mais qui, celui-ci ayant manqué, introduit quelque chose de plus excellent, « détermine encore une fois un certain jour » où quelques-uns entrent dans son repos ; ce sont les croyants. Ce repos de Dieu est celui dont la foi s'empare dès maintenant et dont le croyant aura la possession dans l'avenir, repos non terrestre, mais céleste.

(v. 8). L'introduction d'Israël par Josué dans la terre promise, ne fut pas le repos définitif ; ce n'en fut que l'image. L'auteur de l'épître le prouve par le passage qu'il a cité, où David, longtemps après Josué, parle d'un autre jour. Quelle consolation et quel encouragement pour ces chrétiens ébranlés dans leur foi, de recevoir l'assurance qu'il y avait un repos à venir pour eux. C'est la conclusion tirée au verset suivant. Mais remarquons encore ici comme tout ce qui se rapporte à l'ancien ordre de choses est mis de côté, pour être remplacé par quelque chose de plus excellent.

(v. 9). « Il reste donc un repos sabbatique (un sabbatisme) pour le peuple de Dieu ». Consolante vérité ! C'est encore à venir, mais c'est certain : « il reste » un repos après le travail, les luttes, les fatigues ; le peuple de Dieu y entrera. Et c'est « un sabbatisme », c'est-à-dire quelque chose de permanent : la célébration d'un sabbat ou repos éternel que rien ne viendra plus troubler. Le millénium sera le vrai repos terrestre pour le peuple terrestre, Israël, et pour la terre entière, bénie sous le règne de Christ. Le ciel sera le repos pour le peuple céleste. Mais l'état éternel, où Dieu sera tout en tous, sera le repos parfait et définitif pour Dieu et pour tous les rachetés de tous les temps et de toutes les économies. Alors Dieu se reposera dans tout ce qui contente son cœur, et tous ceux qui lui appartiennent se reposeront dans son repos.

(v. 10). « Car celui qui est entré dans son repos, lui aussi s'est reposé de ses œuvres, comme Dieu s'est reposé des siennes propres ». Ce verset nous donne le caractère du repos dont il est question dans le chapitre. C'est le repos succédant au travail, comme cela eut lieu pour Dieu à la création. « Ses œuvres », ce ne sont pas seulement les labeurs provenant de la lutte contre le mal en nous et hors de nous, mais aussi ceux qui ont pour objet d'accomplir le bien. C'est tout ce que le chrétien a

à faire selon la volonté de Dieu ici-bas, ce qui constitue l'activité de sa vie dans le désert. Nous nous reposerons de nos combats et de nos bonnes œuvres. Quelqu'un a dit : « Les labeurs du nouvel homme cesseront ». Mais notre propre repos se trouve renfermé dans celui de Dieu.

(v. 11). « Appliquons-nous donc à entrer dans ce repos-là, afin que personne ne tombe en imitant une semblable désobéissance ». Le terrible exemple de la désobéissance d'Israël dans le désert et de ses conséquences est encore une fois placé devant les yeux des professants chrétiens comme un avertissement. Mais c'est aussi un encouragement. Le repos est au bout de la course, mais les travaux et les labeurs sont là ; mettons donc tous nos soins à poursuivre cette course sans nous laisser décourager. Les Israélites avaient la parole de Dieu, ils ne l'ont pas crue et sont tombés dans le désert. Nous aussi, nous avons la parole de Dieu qui nous montre le but et nous trace le chemin vers le repos.

(v. 12). C'est ce que nous trouvons maintenant. Le reste de ce chapitre nous présente, en effet, les secours précieux dont nous avons besoin pour aller courageusement en avant, à travers tout ce qui peut se rencontrer sur la route. Ces secours sont la parole de Dieu, la sacrificature de Christ et le trône de la grâce.

La parole de Dieu est vivante, comme Dieu dont elle émane ; elle est l'expression de sa volonté. Elle produit son effet : elle appelle à l'existence, de même qu'elle fait rentrer dans le néant. Elle agit sur l'âme, et le fait avec énergie, ce qu'indique le mot « opérante ». Et pour montrer avec encore plus de force jusqu'où va son action, il nous est dit qu'elle est « plus pénétrante qu'aucune épée à deux tranchants ». Et pourquoi cette vie, cette énergie et cette puissance ? Pour atteindre à ce qu'il y a de plus intime chez l'homme, « jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles ». Elle sépare, par la puissance de la vérité, ce qui est le plus étroitement lié dans nos pensées. Si l'âme (ce qui est de la nature) mêle ses sentiments avec ce qui est spirituel, la Parole nous le fait discerner. Elle nous montre, comme révélation de Dieu, ce qui est de Dieu et ce qui est du moi. « Les jointures et les moelles » est à la fois ce qu'il y a de plus vital et de plus profondément caché.

Quel est donc l'effet de cette pénétration de la Parole dans ce qu'il y a de plus intime en nous ? C'est de juger les pensées et les intentions du cœur. Elle juge les pensées de la chair qui produisent l'incrédulité et nous conduisent à négliger le repos d'en haut pour le chercher ici-bas. Elle juge ce qui dans le cœur est de Dieu et ce qui n'est pas de lui. Elle manifeste ce qui est un obstacle à notre marche, les ruses et les pièges de notre cœur pour nous faire abandonner notre position de foi. Les intentions même sont jugées par elle. Mon intention peut me sembler bonne, mais supporte-t-elle le jugement de la Parole ? Est-ce que je n'y mêle rien du « moi » ? Pensées, désirs, motifs, tout a besoin d'être jugé et contrôlé par elle, afin que notre

marche dans le désert ne soit ni arrêtée, ni ralentie, mais se poursuive vers le but, le repos. Qu'elle est donc précieuse comme guide divin pour nous ! Elle juge à la racine même les tendances perfides de notre chair, de sorte que nous puissions poursuivre avec joie et confiance notre chemin.

(v. 13). Ici, nous sommes amenés sans transition de la parole de Dieu à Dieu lui-même. On le comprend, car c'est elle qui nous amène devant Dieu, qui nous place en sa présence, avec tout ce qu'elle nous fait découvrir en nous. De même que son œil est ouvert sur chaque créature, qu'aucune ne peut se dérober à son regard, de même tout en nous, « toutes choses », est nu et à découvert devant Celui à qui nous avons affaire. En vain essaierait-on de lui cacher quoi que ce soit, pensées, motifs, intentions, tout est devant lui. Notre conscience est ainsi placée sous son regard même. Pensée solennelle et sérieuse, mais bien précieuse aussi, à cause de l'effet béni produit sur l'âme. Tout interdit est ainsi jugé, et nous pouvons continuer la route dans la communion de Dieu.

(v. 14). Ici commence, pour se continuer dans les chapitres suivants, le grand sujet de la souveraine sacrificature de Christ, cet autre secours pour nous aider dans notre course à travers le désert. Le premier verset du chapitre 3 exhorte les frères saints à considérer Jésus Christ, l'apôtre et le souverain sacrificateur de leur profession. Jusqu'ici, nous avons considéré l'apôtre ; nous verrons maintenant le souverain sacrificateur. Si la Parole juge le mal en nous sans réserve, d'un autre côté la sacrificature de Christ nous est donnée comme aide dans nos infirmités.

Comme au premier verset du chap. 3, l'auteur de l'épître commence par une exhortation le sujet qu'il va traiter : « Ayant donc... tenons ferme notre confession ». Il est remarquable de voir dans cette épître la sollicitude avec laquelle l'Esprit de Dieu insiste sur la persévérance et la fermeté dans la profession chrétienne. Mais en même temps, il nous présente les motifs les plus puissants pour que nous tenions ferme. Ici, c'est le fait que nous avons « un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus, le Fils de Dieu », et tout ce qui résulte de ce fait. Considérons d'abord la personne qui remplit cet office de la souveraine sacrificature. C'est Jésus, Celui qui a été un homme ici-bas et comme tel est entré dans tout ce que comporte la condition d'homme ici-bas, mais homme parfait, sans péché. Et ce Jésus est le Fils de Dieu ; c'est ce qui nous dit sa grandeur. Voilà pourquoi il n'est pas seulement un souverain sacrificateur, mais un grand souverain sacrificateur. Voyons ensuite le lieu où la sacrificature s'exerce : « Il a traversé les cieux ». De même qu'Aaron, autrefois, au grand jour des expiations, après avoir accompli tout ce qui était ordonné, passait à travers les diverses parties du tabernacle, et entraient enfin dans le lieu très saint où se trouvait l'arche, figure du trône de Dieu, où l'Éternel manifestait sa présence, de même Christ, notre grand souverain sacrificateur, après avoir tout accompli en s'offrant lui-même, est monté au-dessus de tous les cieux et

est entré en la présence de Dieu. Il n'a pas été seulement au rang des esprits parvenus à la perfection et des anges, mais il s'est assis à la droite de la Majesté, couronné de gloire et d'honneur, avec un nom au-dessus de tout nom, ayant toutes choses sous ses pieds, et là, il paraît devant la face de Dieu pour nous.

(v. 15). « Car nous n'avons pas un souverain sacrificateur qui ne puisse sympathiser à nos infirmités, mais nous en avons un qui a été tenté en toutes choses comme nous, à part le péché ».

Notre souverain sacrificateur sympathise à nos infirmités. Nous aurions pu penser que sa grandeur l'en aurait empêché. Mais non ; s'il est le Fils de Dieu, il est aussi le Fils de l'homme et comme tel, sur la terre où il a vécu, il a été tenté en toutes choses comme nous, à part le péché. Seulement remarquons bien qu'il s'agit de nos infirmités, non de nos péchés. Le péché, la parole le juge et je le juge avec elle. Il n'y a point de sympathie pour le péché. Si nous avons péché, nous le confessons à Dieu et nous avons pour Avocat auprès du Père, Jésus Christ, le juste. Mais il est sacrificateur pour sympathiser à nos infirmités, à nos faiblesses, à nos difficultés — les peines et les combats et les labeurs du chemin. Pour tout cela, nous trouvons en lui un cœur plein de sympathie.

Et quelle est la raison qui nous en est donnée ? C'est que lui-même « a été tenté en toutes choses comme nous, à part le péché ». On sympathise aux douleurs que les autres ressentent quand on y a passé soi-même, et c'est le cas de notre souverain sacrificateur. « Il a été tenté (ou éprouvé) en toutes choses comme nous ». Ainsi que nous l'avons lu au chapitre 2, il a participé au sang et à la chair, il a été véritablement un homme, et il a senti les choses qu'il eut à rencontrer avec un cœur d'homme. Il été l'homme de douleurs. Il a été dans le trouble et l'angoisse. À côté des souffrances morales, il a ressenti nos infirmités physiques, la fatigue, la faim et la soif. Il a souffert de la contradiction des pécheurs qui s'opposaient à lui. Il a été assailli par toutes les ruses de Satan et des hommes. Tenté par le diable, tenté par les méchants, tenté par ses disciples, rien ne lui a été épargné. Il fut ainsi rendu semblable en toutes choses à ses frères, afin d'être pour eux un miséricordieux et fidèle souverain sacrificateur. Et c'est ainsi qu'il peut sympathiser, et sympathise en effet avec nous dans la haute position de gloire où il est entré, après avoir traversé les cieus, et où il est à l'abri de toutes ces infirmités et ces souffrances. De même qu'ayant éprouvé des douleurs profondes, nous sommes à même de prendre part à la peine de ceux qui passent par les mêmes épreuves, ainsi en est-il du Sauveur, et c'est ce qui nous encourage lorsque, dans nos infirmités, nous pensons à lui et que nous nous disons : Il sympathise à toutes mes peines. Mais n'oublions pas que, si le Seigneur fut un vrai homme qui a passé à travers tout ce que comporte la condition d'homme, ce fut « à part le péché ». Ce n'est pas seulement qu'il n'a jamais failli, ni en actes, ni en pensée, mais il était en lui-même absolument sans péché.

Nous sommes nés de la chair et avons le péché en nous dans la chair, nous sommes donc tentés par le péché qui est en nous, et nous commettons le péché (voir Jacq. 1:14, 15). Jésus naquit du Saint Esprit, sans péché par conséquent, étranger à la convoitise, de sorte que la tentation pour lui ne pouvait venir que du dehors. Mais nos infirmités, il les a ressenties et ainsi, en dehors maintenant de la douleur, mais avec la nature humaine qui, dans le temps de son passage ici-bas, a éprouvé la douleur et la langueur, Jésus peut avec amour sympathiser à tout ce par quoi nous passons ici-bas. Cela nous conduit au troisième point : le trône de la grâce, qui se rattache à la souveraine sacrificature de Christ.

(v. 16). « Approchons-nous donc avec confiance du trône de la grâce, afin que nous recevions miséricorde et que nous trouvions grâce pour avoir du secours au moment opportun ». Pour un pécheur non justifié, le trône de Dieu est un trône de sainteté, de justice et de jugement. Amené devant ce trône, il dit : « C'en est fait de moi ». Mais alors Dieu lui fait connaître le sacrifice de Christ et la grâce qui pardonne, et qui règne. Désormais, pour lui, le trône de Dieu est devenu le trône de la grâce, et devant ce trône est le souverain sacrificateur, Jésus, le Fils de Dieu, Celui qui a tout accompli pour que nous puissions nous tenir devant Dieu, Celui qui sympathise à nos infirmités. C'est pourquoi tenons ferme notre confession, car Jésus ne cesse point d'être là pour nous maintenir. Mais le savoir n'est pas tout. Ce qui nous est dit est destiné à nous inspirer de la confiance — ce qu'est le Seigneur, ce qu'il a fait, le lieu où il se trouve, ce qu'il fait encore là, et tout ce qu'il y a dans son cœur. Comment tenir ferme dans la faiblesse, les difficultés et au milieu des efforts de l'ennemi ? Alors vient à propos l'exhortation, ou plutôt l'encouragement. Dans ce sentiment de nos besoins et de notre impuissance, « approchons-nous avec confiance du trône de la grâce ». Avec confiance, car Jésus est là ; avec confiance, car c'est le trône de la grâce qui ne repousse point, c'est le cœur de Dieu ouvert en notre faveur. Approchons ; être près de Dieu est notre précieux privilège. Il n'est pas dit : Approchons-nous du souverain sacrificateur ; mais allons directement au trône de la grâce, où nous avons un libre accès et où nous trouvons tout préparé pour nous. Nous avons besoin de miséricorde, nous pauvres et faibles créatures qui, même comme chrétiens, manquons de tant de manières, et nous la recevons, cette miséricorde, au trône de la grâce ; elle s'y trouve pour nous. Mais nous avons besoin aussi de la grâce dans nos combats, et nous la trouvons aussi au trône de la grâce. Miséricorde et grâce nous sont constamment nécessaires ; nous les trouvons dans le cœur de Dieu, et ainsi nous sommes secourus au moment opportun. Ils sont fréquents ces moments. On peut dire que c'est chaque instant de notre pèlerinage. Mais il y a des temps où la détresse est plus forte, où le danger est plus pressant ; allons avec confiance au trône de la grâce où le secours est tout prêt, où nous n'avons, pour ainsi dire, qu'à le saisir.

## 5 - CHAPITRE 5

L'écrivain sacré continue ici le grand sujet de la sacrificature de Christ, commencé dans le chapitre précédent. Il la compare à celle d'Aaron, mais fait ressortir le contraste entre la personne de Christ et celle d'Aaron, et montre la gloire de la sacrificature de Christ, sa supériorité infinie et sa perfection vis-à-vis de celle d'Aaron. Il existe toutefois des analogies que nous verrons en avançant dans l'étude du chapitre. Mais nous pouvons remarquer que, comme dans les chapitres précédents les prophètes, les anges, le premier homme, David, Moïse, Josué, disparaissent tour à tour devant la suprême dignité de Christ, ici, dans le chap. 5 et les suivants, Aaron et la sacrificature lévitique avec les sacrifices qui s'y rapportent, disparaissent aussi devant la sacrificature glorieuse et le sacrifice parfait de Christ, dont ils n'étaient que les ombres et les figures.

(v. 1). Aaron était pris d'entre les hommes, de même que tous ceux qui lui succédèrent dans cet office. Christ était bien réellement un homme, et devait l'être pour accomplir son œuvre et pour pouvoir sympathiser avec nous, mais il n'était pas pris d'entre les hommes pécheurs. Il était saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs (chap. 7). On voit donc à la fois ici l'analogie et le contraste.

Tout sacrificateur est établi pour les hommes dans les choses qui concernent Dieu, c'est-à-dire les rapports des hommes avec Dieu, essentiellement au point de vue du pardon des péchés, du maintien de la jouissance et du rétablissement de la communion avec Dieu. C'est pour cela « qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés », comme nous les voyons décrits dans le Lévitique. « Des dons », les diverses offrandes ; « les sacrifices pour les péchés », les victimes. Mais ces dons et sacrifices étaient tous, comme on le voit plus loin, la figure de l'offrande et du sacrifice parfaits de Jésus Christ (voyez Éph. 5:2).

(v. 2). Le sacrificateur pris d'entre les hommes connaissant par expérience leurs infirmités, était par cela même capable d'y compatir. Christ, comme homme, a connu nos infirmités, et il peut sympathiser avec nous, comme nous l'avons vu. C'est l'analogie. Mais Aaron était, comme les autres, dans l'ignorance et l'erreur, c'est pourquoi il pouvait être indulgent envers ceux qui erraient. Il n'en est pas ainsi de Christ, saint, innocent, sans souillure, comme nous l'avons fait remarquer, homme parfait et Fils de Dieu. C'est le contraste.

(v. 3). Aussi, et c'est ce qui fait ressortir ce contraste, Aaron, de même que ses successeurs, était obligé d'offrir pour lui-même des sacrifices pour les péchés. Nous voyons, en effet, dans l'Exode et dans le Lévitique, que pour sa consécration, puis, au jour des expiations avant d'entrer dans le sanctuaire, il devait être sanctifié par l'offrande de victimes (Ex. 29 ; Lévit. 9:16). Et au chap. 4 du Lévitique, est indiqué ce

qu'il doit offrir, s'il a péché. Rien de tout cela ne saurait s'appliquer à Christ. Il s'est offert lui-même, mais c'est pour nous.

(v. 4). Un autre caractère du souverain sacrificateur était que « nul ne s'arroge cet honneur ; mais seulement s'il est appelé de Dieu, ainsi que le fut aussi Aaron ». Exode 28 nous rapporte l'appel de Dieu relativement à Aaron et ses fils : « Et toi », dit l'Éternel à Moïse, « fais approcher de toi Aaron, ton frère, et ses fils avec lui, du milieu des fils d'Israël, pour exercer la sacrificature devant moi ». Et nous voyons aussi, par l'exemple de Coré et celui d'Ozias, le crime que commettaient ceux qui voulaient usurper cet honneur, et le châtiment qui en fut la conséquence (Nomb. 16 ; 2 Chron. 26:16-21). Le fait que le sacrificateur était établi de Dieu, garantissait au peuple l'acceptation de ses sacrifices.

(v. 5 et 6). Comme dans le cas d'Aaron, Christ non plus ne s'est point attribué à lui-même la gloire d'être souverain sacrificateur ; il l'a reçue de Dieu. Et la déclaration divine contenue dans les deux versets de l'Ancien Testament qui sont cités, fait ressortir magnifiquement le contraste entre les deux sacrificatures, celle d'Aaron et celle de Christ, et nous fait voir dans celle-ci des traits qui n'appartiennent point à l'autre, et qui la rendent infiniment plus excellente : « Tu es mon Fils ; moi je t'ai aujourd'hui engendré », citation du Ps. 2, nous dit la dignité glorieuse de Celui qui est établi souverain sacrificateur et qui a été glorifié par Dieu lui-même dans ce but (6:20). « Tu es sacrificateur pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédec », paroles tirées du Ps. 110, et qui nous montrent l'établissement formel de Christ dans cette charge par la bouche de Dieu même. Mais, en même temps, nous y voyons le contraste de sa sacrificature avec celle d'Aaron. C'est dans le ciel, quand il a été glorifié, qu'il est établi souverain sacrificateur, et non sur la terre, comme Aaron ; ce n'est pas comme successeur de celui-ci, c'est selon un ordre nouveau, celui de Melchisédec — c'est une sacrificature royale, présentant d'ailleurs d'autres traits que l'auteur indique surtout au chap. 7 ; c'est une sacrificature perpétuelle — pour l'éternité — et non temporaire, comme celle d'Aaron.

(v. 7-10). Ces versets nous disent le chemin par lequel il a passé afin d'être « consommé », rendu propre à être l'auteur d'un salut éternel pour les siens, et souverain sacrificateur aussi pour eux dans le ciel.

C'est dans « les jours de sa chair », tandis qu'il était homme ici-bas, ayant participé au sang et à la chair, afin de pouvoir souffrir et donner sa vie pour nous. Il offrit alors « avec de grands cris et avec larmes, des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort ». Il avait entrepris notre cause ; il en devait subir les conséquences. Mais il ne pouvait pas ne point sentir toute l'horreur de la colère et du jugement de Dieu contre le péché, toute l'amertume de la coupe qui lui était présentée. Déjà en Jean 12:27, à la pensée de cette heure de la mort qu'il

devait rencontrer, il s'écrie : « Maintenant mon âme est troublée ; et que dirai-je ? Père, délivre-moi de cette heure ». Et en Gethsémané, quand le moment suprême est venu, nous entendons encore par trois fois sortir de ses lèvres ces ardentes prières, ces supplications offertes cependant dans une dépendance et une soumission parfaites : « Abba, Père, toutes choses te sont possibles ; fais passer cette coupe loin de moi ; toutefois non pas ce que je veux, moi, mais ce que tu veux, toi » (Marc 14:36). Comme ces paroles font bien sentir tout ce qu'il y avait de terrible pour lui, le Prince de la vie, à la pensée de rencontrer la mort, jugement de Dieu sur le péché ; pour lui, l'homme parfait et juste, à être abandonné de Dieu ! Et cette angoisse du combat nous est décrite par Luc : « Il priait plus instamment ; et sa sueur devint comme des grumeaux de sang découlant sur la terre » (Luc 22:44). Il accepte la coupe dans l'obéissance ; son âme est fortifiée, et il va au-devant de ses ennemis (Jean 18:4), mais dans ces trois heures de ténèbres et d'agonie sur la croix, quand il buvait la coupe, le cri douloureux s'échappe encore de sa bouche : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » Les scènes émouvantes de Gethsémané et de Golgotha sont le commentaire inspiré des paroles de l'épître, ou plutôt l'auteur de l'épître les a devant ses yeux.

Il offrait ses prières à Celui qui pouvait le délivrer de la mort : « Père, toutes choses te sont possibles », et il fut « exaucé ». Ainsi que le Ps. 22 l'exprimait à l'avance, il s'écriait : « Sauve-moi de la gueule du lion », et bientôt il peut dire : « Tu m'as répondu d'entre les cornes des buffles ». Par la résurrection — « ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père » — il a été délivré à cause de sa piété ; Dieu a répondu à son cri et il a pu dire : « Tu n'abandonneras pas mon âme au shéol, tu ne permettras pas que ton saint voie la corruption » (Ps. 16 ; Actes 2:27).

Il était Fils (v. 8) ; comme tel, commander lui appartenait, tandis que le serviteur est né pour obéir. L'obéissance était donc pour lui une chose nouvelle. Mais « quoiqu'il fût Fils » (allusion au Ps. 2), il a obéi. Mais cette obéissance, il l'a apprise « par les choses qu'il a souffertes ». En entrant dans le monde, il dit : « Me voici, je viens, ô Dieu, pour faire ta volonté », et il n'a jamais eu d'autre volonté que celle de Dieu ; il a toujours marché dans une obéissance parfaite ; mais c'était à travers des souffrances de chaque jour, un sacrifice constant de sa volonté, exprimé au moment de l'acte suprême d'obéissance par ces paroles : « Non pas ce que je veux, moi, mais ce que tu veux, toi ». Il a su ainsi ce que c'était qu'obéir, depuis le moment où il s'est présenté pour accomplir la volonté de Dieu — puis à travers toute sa vie — jusqu'au moment où il l'a laissée sur la croix.

Et c'est ainsi qu'il a été consommé, consacré, amené à la perfection dans la place de gloire où il est, et rendu ainsi parfaitement propre à tout ce qu'il avait à accomplir ; devenu premièrement « l'auteur du salut éternel » pour tous ceux qui lui obéissent, et secondement, « salué par Dieu souverain sacrificateur selon l'ordre de

Melchisédec ». Le « salut éternel » est ici en contraste avec les délivrances temporelles des Juifs ; on est sauvé pour toujours, sans que rien puisse arriver qui nécessite un autre salut, de même que lui est assis à perpétuité à la droite de Dieu. Mais ce salut éternel appartient seulement à « ceux qui lui obéissent ». Il est digne de remarque qu'il n'est pas dit : « ceux qui croient en lui ». — C'est que, comme il a été parlé des souffrances et de l'obéissance de Christ qui l'ont amené à la gloire, l'Esprit Saint nous montre que ceux qui croient en lui ont à suivre la même voie. D'ailleurs, on ne peut obéir à Christ, se soumettre à lui pour le salut, si ce n'est en croyant en lui. Ensuite, consommé, arrivé dans la gloire, Sauveur pour l'éternité de ceux qui s'attachent à lui, Dieu le salue, le déclare souverain sacrificateur « pour l'éternité » aussi (chap. 6:20), selon l'ordre de Melchisédec, et là, dans le ciel, il accomplit pour ceux qui lui appartiennent tout ce qui se rapporte à cette sacrificature.

(v. 11-14). L'auteur de l'épître interrompt ici son développement du sujet de la sacrificature de Christ, et ouvre une parenthèse qui s'étend jusqu'à la fin du chap. 6. Elle renferme une répréhension sérieuse à l'adresse des croyants hébreux, à cause de leur manque de progrès dans l'intelligence spirituelle des choses qui se rapportent à la position glorieuse de Christ. En même temps, ils sont exhortés d'une manière pressante à saisir les promesses de Dieu et encouragés par la certitude qu'il les accomplira.

Les choses concernant Melchisédec, comme type de la sacrificature de Christ, étaient difficiles à expliquer, non à cause des choses mêmes, mais à cause de l'état spirituel des croyants hébreux. Ils étaient devenus — ils ne l'avaient pas toujours été — paresseux à écouter. Dans les jours précédents, « ayant été éclairés », ils avaient soutenu un grand combat de souffrances (10:32) ; mais leur attachement aux formes et aux ordonnances les avait empêchés de progresser ; ils étaient tentés de retourner aux ombres des biens meilleurs que le christianisme leur avait apportés. Les chrétiens actuellement ont à veiller que les formes auxquelles ils auraient été attachés ne les arrêtent dans leur développement spirituel. D'une manière générale, nous avons tous à prendre garde qu'après le zèle et l'ardeur qui caractérisent la conversion et l'entrée dans les vérités merveilleuses qui nous ont été révélées, nous ne devenions paresseux à écouter, pleins de langueur et d'apathie pour ce qui devrait être toujours nouveau et rempli de fraîcheur.

Depuis le temps où le christianisme leur était parvenu, ils auraient dû progresser et être des « docteurs », propres à enseigner les autres, tandis qu'ils avaient besoin qu'on leur enseignât de nouveau les premiers rudiments des oracles de Dieu. Ce reproche qui leur est adressé ne concerne-t-il pas aussi de nos jours un grand nombre de chrétiens ? On a été converti, on fait partie d'une assemblée, et souvent les vérités les plus élémentaires, « les premiers rudiments des oracles de Dieu », semblent être peu ou même pas connus ! Combien nous avons besoin de secouer

cette paresse spirituelle qui nous empêche d'écouter ce qui est, non la parole de l'homme, mais la parole de Dieu. « Les oracles de Dieu » sont les révélations que Dieu nous a faites et que nous avons dans sa Parole. Les Écritures tout entières sont ces oracles, et les rudiments sont les premières et plus simples vérités qu'ils renferment.

Leur paresse spirituelle les avait fait devenir tels qu'ils avaient besoin de lait et non de nourriture solide : ils étaient des enfants. Il est question, en rapport avec les chrétiens, d'enfance et de lait, dans deux passages qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci. En 1 Cor. 3:1, 2, l'apôtre oppose les hommes spirituels aux hommes charnels. Il nomme ces derniers de petits enfants en Christ, auxquels il faut donner du lait à boire. Il ne veut pas dire qu'ils fussent des hommes naturels, des hommes qui ne fussent pas des chrétiens, mais ils étaient des chrétiens qui se conduisaient d'une manière charnelle, à la façon des hommes. Cet état, qui provenait de leur orgueil, les empêchait de pouvoir saisir les enseignements spirituels relatifs au mystère de la sagesse de Dieu — ils étaient des enfants auxquels, malgré leurs hautes prétentions, il fallait du lait, un enseignement approprié à leur état. Dans 1 Pierre 2:2, la parole de Dieu, cette parole dont l'apôtre a parlé à la fin du chap. 1, est représentée comme un pur lait intellectuel, comme la nourriture pure et sans mélange destinée à l'intelligence spirituelle du chrétien pour qu'il croisse à salut. Il doit désirer cette nourriture, de même qu'un enfant nouveau-né désire le lait de sa mère, et cela s'applique à chaque instant de sa vie spirituelle. L'apôtre ne reproche pas à ceux à qui il s'adresse, de n'être encore que des enfants, comme c'est le cas dans les Corinthiens et les Hébreux. Pour ces derniers, l'état d'enfance dont ils sont blâmés, consiste en ce qu'ils s'attachaient aux ordonnances et aux règlements de la loi (Gal. 5:1), ce qui leur faisait perdre de vue le Christ céleste et ce qui se rapporte à lui dans cette position. Ils avaient donc besoin de lait, d'un enseignement qui se rapportât à leur état, non toutefois pour les y maintenir, mais pour les en faire sortir, afin de devenir des hommes faits (6:1), capables de prendre une nourriture solide, de saisir les vérités que l'Esprit Saint voulait leur présenter.

Celui qui en est encore au lait, qui par conséquent est encore un enfant, est inexpérimenté (ou non exercé) dans « la parole de la justice ». Cette parole de la justice (la justice pratique) exprime les « vrais rapports pratiques de l'âme avec Dieu, selon son caractère et ses voies (\*) », et l'on y est exercé dans la mesure où le Christ est révélé à l'âme et est connu d'elle, car lui est la révélation du caractère de Dieu et le centre de ses voies. Or il s'agit pour le chrétien du Christ glorieux dans sa position céleste, et non pas simplement du Messie pour les Juifs. La nourriture solide est donc cette « parole de la justice » qui fait connaître la position de Christ glorifié selon la justice de Dieu et qui nous met en rapport avec Dieu. Elle est pour les hommes faits — ou les parfaits. Ceux-là, par l'habitude, par l'exercice, par la pratique dans cette parole de la justice, ont leurs sens spirituels exercés à discerner le bien et le

mal, à séparer ce qui est selon Dieu, dans la position qu'ils ont comme participants à un Christ céleste, de ce qui ne convient pas à cette position.

(\*) Études sur la parole de Dieu.

## 6 - CHAPITRE 6

(v. 1). « C'est pourquoi » indique que nous avons ici la conclusion de ce qui précède immédiatement à la fin du chap. 5. C'est encore une exhortation. L'auteur sacré a reproché aux Hébreux d'être restés à l'état de petits enfants en fait de connaissance et d'expérience, alors qu'ils auraient dû être des docteurs ; il les exhorte maintenant à laisser cet état d'enfance et à avancer vers « la perfection », ou l'état d'hommes faits.

« La parole du commencement du Christ », est ce qui appartenait à l'enfance, à l'état des Juifs avant que fût venu le Christ, le Messie annoncé par les promesses et les prophéties (voir Gal. 4:1-5). Elles concernaient bien le Christ, mais la révélation en était obscure : c'était « la parole du commencement du Christ », et non sa pleine révélation comme glorifié dans le ciel. Il ne fallait pas rejeter les choses qui se rapportaient à cet état d'enfance : elles avaient eu leur place et leur importance ; mais Christ étant venu et occupant sa place glorieuse dans le ciel, il fallait les laisser pour les choses qui appartiennent à cette position de Christ et qui en découlent, ces choses qui constituent le christianisme et sont l'apanage, le privilège de l'état d'hommes faits, de ceux qui ont saisi la gloire de la Personne de Christ, car c'est là « la perfection ».

(v. 2, 3). Ces versets nous donnent une énumération de ce qui constitue « la parole du commencement du Christ ». « La repentance des œuvres mortes » — ces œuvres sont celles que produit l'homme dans sa nature pécheresse, l'homme irrégénéré qui est mort (Éph. 2:1), et dont les œuvres portent le même caractère de mort. S'en repentir est s'en détourner, et c'est bien la repentance qui précède l'évangile. En effet, nous voyons que c'est par là que commencent, dans leur prédication, Jean le baptiseur et le Seigneur lui-même ; et la repentance est toujours le premier pas vers le salut. « La foi en Dieu » est la confiance absolue en ses soins pour nous, en ses promesses, en sa puissance pour les accomplir, et pour nous soutenir et exaucer nos prières. Le Seigneur y exhortait ses disciples (Matt. 6:24, etc. ; Marc 11:22), et l'exemple des patriarches nous montre qu'ils la connaissaient. « La doctrine des ablutions » se trouve dans l'Ancien Testament ; c'est une des choses qui caractérisaient les cérémonies et ordonnances de la loi (Ex. 30:20 ; 40:12 ; Lévit. 8:6 ; 13:6 ; 14:8, 9 ; 15:13 ; 16:4, 24, 26, 28 ; 17:16, etc.)...

« L'imposition des mains » se pratiquait non seulement dans les sacrifices (Lévit. 1:4 ; 4:15), mais aussi à l'égard de personnes (Nomb. 8:10 ; 27:18, 23). Les doctrines de « la résurrection des morts » et du « jugement éternel », reviennent souvent dans les enseignements du Seigneur et étaient reçues généralement parmi les Juifs, sauf les sadducéens. Ainsi ces choses qui sont le commencement de la parole du Christ étaient connues des justes de l'Ancien Testament et des disciples

qui suivaient le Seigneur dans sa carrière ici-bas. Elles avaient leur importance, mais il fallait les laisser pour tendre à des choses plus excellentes. C'était un fondement posé et auquel il n'était pas nécessaire de revenir.

Les disciples avaient connu Christ selon la chair ; mais à la suite de sa mort, de sa résurrection, de sa glorification dans le ciel, l'Esprit Saint est venu et a révélé des choses glorieuses qui s'ajoutent aux précédentes. Cette nouvelle révélation fait du chrétien un être céleste qui marche vers la gloire. Il a conscience de son union avec Christ en haut, ainsi que des soins dont il est l'objet de la part de ce Christ glorifié, souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec.

(v. 3). « Et c'est ce que nous ferons », c'est-à-dire de tendre, d'avancer vers la perfection, l'état d'hommes faits. « Si Dieu le permet », s'il nous accorde la grâce de saisir et de recevoir cette vérité tout entière qui se rapporte à cet état. Mais avant de la développer, de montrer ce qu'est la perfection d'un christianisme céleste, l'écrivain sacré fait voir le terrible danger qui menace ceux qui l'abandonnent après avoir professé le recevoir.

(v. 4, 5). Ces versets décrivent les privilèges que le christianisme apportait. La lumière divine avait lui, éclairant les âmes par la pleine révélation de la connaissance de Dieu ; « le don céleste », Christ donné de Dieu, avait été présenté, et on avait pu le goûter ; l'Esprit Saint était venu rendre témoignage à la glorification de Christ, et avait manifesté sa puissance par des conversions et des miracles, et par son action au sein de l'Assemblée, de sorte que ceux qui étaient introduits au milieu des chrétiens en sentaient l'influence — étaient ainsi devenus « participants de l'Esprit Saint » ; « la bonne parole de Dieu », la parole de la grâce merveilleuse de Dieu était annoncée, et on pouvait en apprécier la saveur et le prix ; enfin, des miracles s'accomplissaient par la puissance de l'Esprit Saint et accompagnaient ceux qui avaient cru : ils étaient une anticipation du merveilleux développement de puissance qui aura lieu dans « le siècle à venir », le glorieux millénium, quand le Messie, Fils de Dieu, triomphera de tous ses ennemis, et apportera la pleine délivrance, non seulement à Israël, mais à la création qui soupire (Rom. 8:18-22). « Les miracles du siècle à venir », qui s'opéraient déjà parmi les chrétiens, étaient un témoignage rendu à la puissance, alors cachée dans le ciel, du Sauveur glorifié. Voilà donc toutes les choses qui caractérisaient le christianisme et sous l'effet desquelles se trouvaient ceux qui l'avaient embrassé, ceux qui, ayant abandonné le judaïsme, étaient entrés dans l'Église où elles se déployaient. Mais on pouvait être là au milieu de ces privilèges, et sous leur influence, sans avoir été réellement vivifié, sans posséder la vie de Dieu, qui seule les rend efficaces pour l'âme. Rien, en effet, dans toute cette énumération, ne suppose la possession de la vie.

Cela posé, la difficulté que peut présenter ce passage disparaît.

(v. 6-8). Ceux donc qui, après être entrés dans ce nouvel ordre de choses, au milieu de ces privilèges célestes, découlant de la glorification de Christ, venaient à l'abandonner pour retourner au judaïsme, se trouvaient dans la position la plus terrible. Ils avaient apostasié. Et pour ceux-là, il était impossible qu'ils fussent « renouvelés à la repentance ». Ce qu'il y avait de plus excellent ayant été rejeté et cela, non par ignorance, mais avec une pleine connaissance et volontairement, quel renouvellement pouvait-il y avoir pour amener l'âme à la repentance ? Il n'y en avait point, car agir ainsi c'était, quant à eux-mêmes, de plein gré et après avoir connu les privilèges qu'il apportait, crucifier le Fils de Dieu et l'exposer à l'opprobre, péché d'autant plus terrible que l'on ne pouvait dire d'eux : « Ils ne savent ce qu'ils font ».

Que restait-il donc pour eux ? Rien d'autre que le jugement, et l'écrivain sacré emploie pour le montrer une image frappante. Il les compare à une terre qui a reçu souvent la pluie — figure des bénédictions d'en haut (És. 55:10, 11), et qui n'a produit que des épines et des chardons, plantes inutiles et nuisibles. Elle est réprouvée, rejetée, destinée à être maudite, et n'a à attendre que le feu du jugement. Mais au contraire, la terre qui reçoit la bénédiction d'en haut, qui la boit, et produit du fruit, prouve que la vie est en elle ; ces fruits sont utiles pour ceux pour qui elle a été labourée ; ainsi l'âme en qui est la vie, reçoit de Dieu la bénédiction et manifeste la vie par des fruits. Or tels étaient ceux à qui l'auteur s'adresse. De là, l'assurance qu'il exprime à leur égard dans les versets suivants.

(v. 9, 10). Ceux auxquels l'épître est adressée auraient pu être effrayés ou découragés, aussi l'auteur, après leur avoir signalé le danger, leur adresse-t-il immédiatement des encouragements — « quoique nous parlions ainsi », pour vous avertir, vous réveiller et vous pousser en avant. Remarquez l'expression « bien-aimés », qui ne se trouve qu'ici dans l'épître, parole bien propre à donner du poids à ce qui est ajouté : « Nous sommes persuadés, en ce qui vous concerne, de choses meilleures et qui tiennent au salut ». Il avait l'assurance qu'ils n'abandonneraient pas ce qu'ils avaient reçu, le grand salut apporté par Christ. Et le fondement de sa conviction à leur égard, c'était, malgré leur déclin, les preuves que la vie de Dieu était en eux — leur activité dans le service de Dieu et des saints, et leur amour. Un dernier trait qui devait les encourager était que Dieu, selon sa justice, tiendrait compte de ce qu'ils avaient fait par amour pour lui, car, comme on le voit en bien d'autres endroits, il y a une rémunération.

(v. 11). L'auteur, par le tableau qu'il a tracé du danger auquel les croyants hébreux étaient exposés et par les encouragements qu'il leur donne, a montré, et ici il l'exprime, l'ardent désir de son cœur de les voir persévérer avec diligence jusqu'au bout dans la voie chrétienne, qui aboutit au repos et à la gloire, objets de l'espérance. Il désire qu'ils ne soient point vacillants, mais qu'ils aient dans leur cœur jusqu'à la fin

une pleine assurance de cette espérance, de sa réalisation qui ne peut manquer. N'est-il pas désirable que nous l'ayons aussi, cette pleine assurance ?

(v. 12). « Afin que vous ne deveniez pas paresseux ». Ils étaient devenus paresseux à écouter (5:11), de là leur état d'enfance, de là le danger de se ralentir dans leur course chrétienne ; ils sont donc exhortés, en vue de l'espérance glorieuse placée devant eux, à n'être point paresseux, languissants dans leur vie spirituelle, parce qu'ils rencontraient des difficultés. Il y en avait dans le passé, comme il en était aussi dans le présent, qui avaient attendu et attendaient dans la foi et la patience ce qui avait été promis, et qui en héritaient, qui en étaient mis en possession. C'est leur caractère qui est décrit ici : « Par la foi et par la patience, ils héritent ce qui avait été promis ». Les Hébreux, en n'étant point paresseux, devenaient les imitateurs de ceux-là. Pussions-nous aussi saisir par la foi et attendre avec patience la réalisation des promesses du Seigneur !

(v. 13-15). Abraham est un grand exemple de cette foi et de cette patience qui héritent la promesse. Mais il faut remarquer que la promesse rappelée ici : « Certes, en bénissant je te bénirai, et en multipliant je te multiplierai », est celle qui fut faite à Abraham après le sacrifice d'Isaac, et qui est rapportée en Gen. 22:16-18. C'est cette promesse-là qui fut accompagnée du serment. Abraham, quand il fut appelé à quitter son pays et sa parenté, avait bien reçu la promesse d'une postérité nombreuse, d'une bénédiction personnelle, et d'une bénédiction des nations en lui (Gen. 12:3) ; mais il n'y avait pas eu de serment, comme dans celle qui est rappelée ici, et qui se termine par l'annonce de Christ — la semence d'Abraham — duquel Isaac mort et ressuscité en figure était le type.

« Et ainsi Abraham, ayant eu patience, obtint ce qui avait été promis ». Ces paroles nous enseignent que la foi et la patience d'Abraham furent exercées non seulement relativement à la naissance si longtemps différée d'Isaac, mais encore ensuite, et au travers de la plus terrible épreuve, celle d'être appelé à offrir en sacrifice celui de qui il avait été dit : « En Isaac te sera appelée une semence ». La patience d'Abraham traversa tout, et après avoir recouvré Isaac comme de nouveau, il obtint la promesse confirmée par le serment.

(v. 16-20). Le verset 16 rappelle que, parmi les hommes, le serment clôt les contestations et rend ferme ce qui a été convenu. Ils jurent par un plus grand qu'eux ; mais Dieu faisant intervenir le serment pour confirmer la promesse, n'ayant personne de plus grand par qui jurer, jure par lui-même. (Gen. 22:16).

« Les héritiers de la promesse » sont les croyants, vrais enfants d'Abraham. Ils héritent de la bénédiction d'Abraham, bénédiction en Christ et par Christ, semence d'Abraham, et cela selon le conseil immuable de Dieu, car ce que Dieu a décidé, il ne

peut manquer de l'accomplir. Mais, dans sa grâce, afin que les héritiers de la promesse eussent une garantie solennelle sur laquelle reposât leur foi, il leur donne deux choses immuables comme lui-même, d'une part la promesse elle-même, de l'autre le serment. Il n'était pas possible que Dieu mentît dans sa promesse, même si elle n'eût pas été accompagnée du serment. Mais celui-ci est ajouté pour donner à la promesse une solennité plus grande, et imprimer ainsi plus fortement dans l'âme du croyant la certitude des déclarations de Dieu. La foi a ainsi le fondement le plus inébranlable. Et combien n'était-ce pas nécessaire pour ces Hébreux chancelants ! Quelle condescendance de la part de Dieu pour notre faiblesse, qu'il veuille donner ainsi à notre cœur une pleine assurance de l'accomplissement de ses desseins de grâce envers nous !

Et c'est ainsi qu'appuyés sur la promesse et le serment de Dieu, les croyants hébreux avaient une ferme consolation. Ils avaient fui du système terrestre destiné à périr, pour saisir l'espérance proposée, Christ dans la gloire et revenant en gloire les prendre et les y introduire. Ils avaient pour garantie du conseil immuable de Dieu, sa promesse et le serment, mais maintenant voici un autre fait qui vient donner à leur espérance une stabilité parfaite. Christ lui-même est entré au-dedans du voile, dans le sanctuaire céleste, et il y est comme précurseur des siens.

L'expression « enfuis » fait penser au meurtrier en Israël se sauvant dans une des villes de refuge (Nomb. 35 et Josué 20). Mais il existe un contraste frappant entre la position des Hébreux croyants et celle d'Israël. Les premiers avaient pour refuge le sanctuaire céleste où se trouvait Jésus leur précurseur, le souverain sacrificateur des chrétiens, toujours vivant pour intercéder pour eux. Leur espérance était là, dans le ciel près de Dieu, établie sur un fondement inébranlable. Quel bonheur et quelle sécurité pour l'âme d'être ainsi rattachée au ciel, à Christ dans le ciel ! Israël, coupable par ignorance du meurtre de Christ, se trouve au contraire gardé au milieu des nations jusqu'à l'expiration de la sacrificature actuelle de Christ, où alors Israël rentrera en possession de l'héritage.

« Une ancre de l'âme, sûre et ferme », telle était l'espérance des croyants hébreux, parce qu'elle était fixée au-dedans du voile où était Christ leur précurseur. La foi, comme la chaîne qui relie le navire à l'ancre, traverse tout l'espace qui s'étend entre la mer agitée de ce monde et le lieu céleste et immuable où est l'Objet de notre espérance.

« Étant devenu souverain sacrificateur pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédec » ; c'est ainsi que l'auteur rentre dans le sujet de la sacrificature, interrompu au chap. 5:11. Il nous a conduits, par ses exhortations, à considérer de nouveau le grand souverain sacrificateur de notre profession comme entré dans le ciel ; il ramène nos pensées à ce système glorieux et céleste. Du moment que Jésus

est dans ce sanctuaire, il est devenu souverain sacrificateur pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédec. Ce n'est plus seulement de sa sacrificature actuelle qu'il est question. Cette déclaration assure aussi l'accomplissement glorieux des bénédictions futures concernant le résidu d'Israël et la terre millénaire, lorsque Jésus sera le vrai roi de justice et de paix, et le vrai sacrificateur du Dieu Très haut, ce dont Melchisédec était le type. C'est ce que développe le chapitre suivant.

## 7 - CHAPITRE 7

(v. 1-3). L'auteur rentre ici dans le sujet béni et glorieux de la sacrificature de Christ, qu'il mettra en contraste avec celle d'Aaron ou de Lévi, pour en montrer l'immense supériorité. Pour la faire voir avec évidence, ainsi qu'il l'a déjà fait pressentir (chap. 5:6, 10 ; 6:20), il prend pour type de la sacrificature de Christ celle de Melchisédec, au sujet duquel il avait beaucoup de choses à dire (5:11). Cette sacrificature, tout à fait en dehors de celle d'Aaron qui ne fut instituée que beaucoup plus tard, offre des traits tels qu'elle représente exactement celle de Christ, et cela au point que plusieurs ont cru à tort voir en Melchisédec plus qu'un homme. On voit ce personnage remarquable apparaître soudain, dans le récit du 14<sup>e</sup> chap. de la Genèse, et disparaître de la même manière, sans qu'il soit plus question de lui historiquement, dans tout le reste des Écritures.

Melchisédec était roi de Salem, le lieu qui plus tard porta le nom de Jérusalem (Ps. 76:2). Or son nom signifie « roi de justice » et, comme Salem veut dire « paix », il était aussi « roi de paix ». Mais de plus, il était sacrificateur du Dieu Très haut ; cette appellation de Très haut est donnée à Dieu quand il s'agit du règne millénaire : « le Dieu Très haut, possesseur des cieux et de la terre » (Gen. 14:18-20), ainsi qu'on le rencontre fréquemment dans les Psaumes qui se rapportent à cette époque. Melchisédec, roi et sacrificateur, est donc le type du Seigneur quand, ayant établi son royaume sur la terre, il régnera en justice, lui, le Prince de paix, et que l'œuvre de la justice sera la paix (És. 32:1, 17 ; 9:6) et qu'il sera sacrificateur sur son trône (Zach. 6:13). Le premier verset de notre chapitre rappelle à quel moment Melchisédec vint au-devant d'Abraham. C'est lorsque celui-ci « revenait de la défaite des rois », et cela sous-entend aussi le jour à venir de la manifestation de Christ, lorsqu'il aura subjugué les rois de la terre et établi son règne de justice et de paix.

Pour le dire en passant, nous pouvons remarquer que les expressions « alla au-devant d'Abraham », et celles de la Genèse « fit apporter du pain et du vin », ont trait au caractère actuel de la sacrificature de Christ pour nous, c'est-à-dire ses soins préventifs et le secours que nous trouvons en lui au moment opportun.

« Sans père, sans mère », est-il dit de Melchisédec, c'est-à-dire sans aucune parenté d'où il tirât son sacerdoce ; « sans généalogie », en contraste avec les enfants d'Aaron qui, pour légitimer leur droit à la sacrificature, devaient prouver leur descendance (Esdras 2:62). « N'ayant ni commencement de jours, ni fin de vie », sans qu'une limite fût assignée à sa sacrificature, comme c'était le cas pour les fils d'Aaron, car il apparaît et disparaît sans qu'il soit question de sa naissance, ni de sa mort. Nous ne le voyons donc que vivant : sa sacrificature demeure à perpétuité. Et c'est ainsi qu'il représente d'une manière frappante la sacrificature perpétuelle, intransmissible du Seigneur. Aussi est-il dit : « Assimilé au Fils de Dieu », semblable

au Fils de Dieu, non dans sa personne, mais dans son office de sacrificateur. Seulement la sacrificature de Christ s'exerce maintenant dans les cieux.

(v. 4-10). Après avoir montré tous les traits de la sacrificature de Melchisédec et prouvé ainsi qu'en dehors de la sacrificature d'Aaron, il en existait une autre d'un ordre tout différent, l'auteur montre combien la première sacrificature est au-dessus de la seconde. Or cette sacrificature est celle de Christ, comme le prouvent les paroles du Ps. 110, où David, parlant par l'Esprit, dit : « Tu es sacrificateur pour toujours, selon l'ordre de Melchisédec ». L'auteur de l'épître les applique au Seigneur, ayant en cela l'autorité de Jésus lui-même, qui parle de ce même Psaume comme concernant sa personne (Matt. 22:43).

L'auteur veut donc montrer la supériorité de la sacrificature de Christ selon l'ordre de Melchisédec, sur celle d'Aaron. Pour cela, il prend deux traits du récit de Gen. 14. Le premier est que Melchisédec bénit Abraham, le second est qu'Abraham lui donna la dîme du butin. « Considérez combien grand était celui à qui même Abraham donna une dîme du butin, lui le patriarche » (v. 4). La grandeur de Melchisédec apparaît en effet d'une manière bien frappante, si nous pensons à la dignité du patriarche Abraham, du dépositaire des promesses, du père des croyants, qui a donné ce grand exemple de foi et de patience mis en relief au chap. 6 de cette épître.

Abraham, quelque grand qu'il fût, en donnant la dîme du butin à Melchisédec, reconnaissait sa dignité et le droit qu'il avait à cette dîme. Or sous la loi, qui vint longtemps après Abraham, les sacrificateurs de la tribu de Lévi, de la famille d'Aaron, avaient l'ordre de prendre la dîme du peuple, de leurs frères. Or le fait qu'Abraham a été dîmé par Melchisédec, montre que Lévi, le descendant d'Abraham, a été dîmé en lui. Cela fait voir nettement que la sacrificature de Melchisédec était supérieure à celle de Lévi. De plus, les sacrificateurs de l'ordre lévitique étaient des hommes mortels, tandis que le témoignage rendu à Melchisédec, c'est qu'il était vivant, « qu'il vit » ; « n'ayant ni commencement de jours, ni fin de vie ». Il subsiste dans sa dignité. Enfin la seconde preuve de la supériorité de Melchisédec sur Abraham est qu'il le bénit, « or, sans contredit, le moindre est béni par celui qui est plus excellent » (v. 7). Un dernier trait est qu'il ne tirait pas « son origine d'eux (des descendants de Lévi), généalogiquement ».

Quel que soit donc ce personnage, d'ailleurs inconnu et mystérieux, sa grandeur et les traits de sa sacrificature sont clairement placés devant nos yeux. Nous savons ainsi ce que la Parole nous enseigne, en disant du Seigneur qu'il est « sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec », en contraste avec les sacrificateurs selon l'ordre d'Aaron.

(v. 11-17). Dans ces versets et ceux qui suivent, se trouvent développés et appliqués au Seigneur les traits qui appartiennent à la sacrificature selon l'ordre de Melchisédec, et qui démontrent sa supériorité sur celle d'Aaron.

Mais il y a autre chose. Le peuple d'Israël avait reçu une loi fondée sur la sacrificature lévitique. Mais cette sacrificature ne pouvait faire parvenir à la perfection, elle n'était pas le terme, le but final des desseins de Dieu. Et ce qui le démontre, c'est qu'une autre sacrificature, selon l'ordre de Melchisédec, était annoncée dans l'Écriture (Ps. 110), comme devant se lever. Il s'ensuit que « la sacrificature étant changée, il y a aussi par nécessité un changement de loi » (v. 12). Tout le système lévitique, dont la sacrificature selon l'ordre d'Aaron était la base, tombe avec elle.

Deux choses démontrent le changement complet qui est opéré, le contraste du tout au tout entre les deux genres de sacrificature. Premièrement, « celui à l'égard duquel ces choses sont dites », le Seigneur, appartient à une tribu étrangère au sacerdoce lévitique qui était confiné à la famille d'Aaron. Le Messie, selon la prophétie de Jacob et d'autres encore, devait sortir de la tribu de Juda (Gen. 49:10) et de la famille de David (És. 11:1), comme nous savons que cela eut lieu. Voilà une première différence. En second lieu, le sacrificateur de l'ordre d'Aaron était établi « selon la loi d'un commandement charnel ». Tout le système était adapté à l'homme dans la chair, tout était extérieur et temporaire ; les cérémonies et les ordonnances n'étaient que des figures, et souvent un joug pesant pour l'homme pécheur et sans force ; les sacrificateurs se succédaient l'un après l'autre et n'exerçaient ainsi chacun leur charge que durant leur vie ici-bas. Au contraire, le Seigneur, « à la ressemblance de Melchisédec », se lève comme sacrificateur « selon la puissance d'une vie impérissable ». La vie dans laquelle il est entré, après avoir accompli la rédemption, est une vie sur laquelle la mort n'a point de puissance. C'est pourquoi ce témoignage lui est rendu : « Tu es sacrificateur pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédec ». Sa sacrificature est parfaite.

(v. 18). Le commandement qui a précédé l'établissement de la sacrificature parfaite, le système légal s'appliquant à l'homme dans la chair, a été abrogé, « à cause de sa faiblesse et de son inutilité ». Il était faible, car Dieu restait caché derrière le voile, et rien, dans ce système, ne rendait l'homme capable de pénétrer au-delà et d'approcher de Dieu. Il était donc inutile à cet effet, et ainsi se trouve démontré que « la loi n'a rien amené à la perfection ».

(v. 19). Mais si l'ancien ordre de choses a été mis de côté, parce qu'il n'amenait rien à la perfection, la sacrificature de Christ introduit « une meilleure espérance par laquelle nous approchons de Dieu ». Ce n'est plus un commandement qui tenait l'homme pécheur loin de Dieu, mais une espérance, une confiance basée sur la promesse et la grâce divine et qui nous permet d'approcher de Dieu, de nous trouver

en sa présence sans crainte. Nous pouvons remarquer que c'est là un des grands points sur lesquels l'épître insiste, le fait d'approcher comme étant le privilège du chrétien (voyez chap. 4:16 ; 7:19, 25 ; 10:1, 22). Précieuse grâce pour nous !

(v. 20-22). Jésus a été fait le garant d'une meilleure alliance. Une alliance sur le principe de l'obéissance se rattachait à la sacrificature aaronique ; mais une nouvelle alliance avec le peuple d'Israël, « une meilleure alliance », est établie avec lui en rapport avec la sacrificature de Christ — Christ est le garant de cette alliance qui repose non sur le principe demandant l'obéissance à un peuple charnel, mais sur Christ lui-même et son œuvre. Rappelons-nous que l'auteur parle à des Hébreux devenus chrétiens, et que les alliances ont rapport à Israël.

Or ce qui démontre l'excellence et la supériorité de cette alliance, c'est que Celui qui en a été fait garant, a été établi sacrificateur avec serment par celui qui dit de lui : « Le Seigneur a juré et ne se repentira pas : Tu es sacrificateur pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédec ». Les sacrificateurs selon l'ordre d'Aaron, au contraire, avaient été établis simplement sur l'ordre de Dieu, sans qu'aucun serment ne fût intervenu qui assurât leur perpétuité.

(v. 23, 24). Voici un nouveau contraste entre la sacrificature lévitique et celle de Christ ; c'est le contraste entre la mort et la vie. Dans la première, les sacrificateurs « étaient plusieurs ». Hommes mortels, ils ne demeuraient pas, mais se succédaient l'un à l'autre : Christ, vivant d'une vie impérissable, est et demeure unique sacrificateur. Il a la sacrificature qui ne se transmet pas et qui ne change pas. Tout est stable et perpétuel.

(v. 25). La conséquence tirée de ce qui précède est infiniment précieuse pour nous. D'abord remarquons l'expression : « Ceux qui s'approchent de Dieu par lui ». C'est une classe de personne qui est ainsi caractérisée. Ce sont les croyants, ceux qui sont sauvés, ceux qui sont au bénéfice de l'œuvre accomplie par Christ. C'est par lui qu'ils possèdent cette faveur que ni la loi, ni les sacrifices juifs, ne pouvaient leur donner : ils s'approchent de Dieu. Voyons maintenant le privilège qui résulte pour eux de la sacrificature intransmissible, perpétuelle de Christ. C'est qu'il peut les sauver entièrement, ou jusqu'à l'achèvement. Nous sommes sauvés parfaitement, c'est-à-dire lavés de nos péchés et affranchis du jugement, par l'œuvre accomplie à la croix. Mais il nous reste encore la course à travers le désert avec ses dangers et ses labeurs. À travers tout et jusqu'à ce que tout soit achevé, il nous sauve, nous délivre et nous garantit. Et en vertu de quoi ? C'est qu'il est toujours vivant, vivant à perpétuité, d'une vie que rien n'interrompt dans son activité, et que, dans cette vie, il intercède pour nous. C'est donc à son intercession constante que nous devons d'être sauvés jusqu'à l'achèvement de la course. De même qu'autrefois Moïse élevant, en intercession à l'Éternel, ses mains soutenues par Aaron et Hur (Ex. 17), procura à

Israël une complète victoire sur ses ennemis, ainsi Jésus toujours vivant, nous fait triompher de tous les obstacles qui arrêteraient notre course.

(v. 26-28). Un nouvel argument nous est donné ici, qui établit encore par contraste l'excellence suprême de la sacrificature de Christ sur celle d'Aaron. Les souverains sacrificateurs pris d'entre les hommes étaient dans l'infirmité, comme ceux pour lesquels ils étaient établis. Ils étaient des hommes pécheurs qui devaient offrir des sacrifices, d'abord pour leurs propres péchés, puis pour ceux du peuple, et pour cela entraient dans un tabernacle terrestre dont l'entrée était interdite au peuple. Mais nous, sauvés par le sacrifice de Christ qui s'est offert lui-même une fois pour toutes, nous approchons de Dieu dans le sanctuaire céleste, où rien d'impur, ni de souillé, ne peut entrer, notre place est là ; nous étions des pécheurs, mais sauvés, nous sommes des saints. Comme tels, il nous convenait d'avoir un souverain sacrificateur tel que le demandent la gloire et la pureté du ciel — saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs — de l'avoir là où nous sommes appelés à entrer : élevé plus haut que les cieux, dans la présence de Dieu. Étant ainsi revêtu de ce caractère de sainteté, il n'a point eu à offrir de sacrifice pour lui-même : il s'est offert pour nous. Et ce sacrifice étant parfait, n'a point à se renouveler. Son efficacité demeure, et nous demeurons devant Dieu, là où cet unique sacrifice nous a placés. Sa sacrificature s'exerce donc dans le ciel, et son office comme souverain sacrificateur est d'intercéder pour nous.

C'est la loi qui établissait des hommes dans l'infirmité pour être souverains sacrificateurs ; mais une chose plus excellente est venue après la loi. C'est le serment de Dieu : « Le Seigneur a juré », et ce serment établit « un Fils ». C'est bien un homme, mais il est Fils de Dieu, et il est établi souverain sacrificateur lorsque, après avoir été consommé, consacré (voyez chap. 2:10), il est entré dans le ciel, rendu parfaitement propre à accomplir son office pour l'éternité.

Nous ferons une remarque à propos du v. 27. Il est dit : « S'étant offert lui-même ». Cela ne veut pas dire qu'il s'est immolé lui-même, accomplissant ainsi un acte de sacrificateur. Mais il s'est présenté lui-même comme offrande, il s'est donné lui-même pour être la victime du sacrifice (Gal. 1:4 ; 2:20 ; Éph. 5:2, 25). De même ce n'est pas lui qui a versé son sang, mais son sang a été versé (Matt. 26:28). Dans la sacrificature lévitique, il y avait même bien des cas où ce n'était pas le sacrificateur qui immolait lui-même la victime (Lév. 1:5, 11 ; 3:2, 8, 13 ; 4:4, 24, 29, etc)... Il n'y a aucun acte de sacrificateur de la part de Christ avant le moment où, entrant dans la gloire, après avoir été consommé, il est salué par Dieu même souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec (voyez chap. 5).

## 8 - CHAPITRE 8

(v. 1, 2). Ces deux versets sont le résumé de tout ce que l'auteur de l'épître a dit touchant le merveilleux sujet de la souveraine sacrificature de Christ dans le ciel. Ce sujet, introduit à la fin du chap. 2, se poursuit jusqu'à notre chapitre, à travers les autres, avec des interruptions où des choses accessoires sont traitées, telles que le repos, au chap. 4, la profession, au chap. 6, etc. Mais si l'on prend les deux derniers versets du chap. 2, les premiers du 3°, les versets 14 à 16 du 4°, les versets 1 à 11 du 5°, le dernier du 6° et tout le chap. 7, on verra ce que veulent dire ces mots : « la somme de ce que nous disons ». Cette somme, ce résumé est le fait glorieux de la souveraine sacrificature de Christ dans les lieux saints, le ciel, où il s'est assis à la droite du trône de la majesté, c'est-à-dire dans la position suprême de grandeur. Ces lieux saints, ce vrai tabernacle que le Seigneur a dressé, et non pas l'homme, sont en contraste avec le tabernacle terrestre dressé au désert, et où officiaient les sacrificateurs selon la loi. Dans le vrai tabernacle céleste, officie en notre faveur, par son intercession, Celui qui, après s'être offert lui-même comme victime, y est entré et a été salué souverain sacrificateur pour l'éternité.

Ce grand fait introduit une économie nouvelle qui met fin à l'ancienne, non plus sous le rapport seulement des ordonnances lévitiques, mais aussi de l'alliance qui s'y rattachait et qui est mise de côté pour faire place à une nouvelle et meilleure alliance. Tel est le sujet du chapitre qui nous occupe.

(v. 3). L'office du souverain sacrificateur était de présenter à Dieu pour le peuple des dons et des sacrifices. « Celui-ci », Jésus, a donc dû aussi avoir quelque chose à offrir. Il s'est offert lui-même sur la croix, et ce sacrifice étant accompli, il présente à Dieu pour nous son intercession dans le ciel (comparez 7:27 et 25).

(v. 4). Mais l'auteur insiste sur le fait que ce n'est pas sur la terre. Là il y avait des sacrificateurs qui offraient des dons selon la loi pour un peuple terrestre. L'Esprit Saint veut toujours plus détacher les Hébreux de la terre et les introduire dans les choses plus excellentes du ciel.

(v. 5). C'est ce que ce verset nous montre clairement. Tout le service des sacrificateurs selon la loi se rapportait à « la figure et l'ombre des choses célestes ». Tout y était prescrit de Dieu, tout devait s'y faire exactement pour répondre à sa pensée, cela avait été répété quatre fois à Moïse par l'Éternel (Ex. 25:9, 40 ; 26:30 ; 27:8), mais ce n'étaient que des figures des choses célestes, « des lieux saints et du vrai tabernacle » dont Christ est ministre. Que devaient donc préférer les Hébreux, les ombres ou la réalité ?

(v. 6). Cette réalité céleste est en Christ, le « Médiateur d'une meilleure alliance » que celle à laquelle se rapportaient la sacrificature et les ordonnances lévitiques. L'auteur, au chap. 7:22, a touché ce sujet de l'alliance dans ces paroles : « C'est d'une alliance d'autant meilleure que Jésus a été fait le garant ». Il reprend ici le sujet qu'il va, dans les versets suivants et au chap. 9, traiter d'une manière complète. Mais remarquons comme en toutes choses la gloire de Christ ressort, effaçant toutes les gloires de l'économie précédente, que les Hébreux auraient pu faire valoir. Voilà la sacrificature aaronique mise de côté et remplacée par sa sacrificature céleste. Et l'alliance traitée avec les pères par la médiation de Moïse, que devient-elle ? Elle est aussi mise de côté pour faire place à une meilleure, dont le Médiateur est bien plus grand que Moïse et « qui est établie sur de meilleures promesses ». Les promesses de l'ancienne alliance reposaient sur l'obéissance à la loi. Celles de la nouvelle sont inconditionnelles, ayant pour source la grâce de Dieu seule et basées, quant à leur accomplissement, sur le sacrifice de Christ, ainsi que le montrera le chapitre 9.

(v. 7). Le fait qu'une nouvelle alliance avait été annoncée dans les Écritures, comme on le voit plus loin, faisait voir que la première n'était pas irréprochable — « la loi n'a rien amené à la perfection » : elle n'était que provisoire, en rapport avec un peuple terrestre placé sous la condition d'obéissance. Tout ce que Dieu avait dit, ordonné, établi, était sans doute sans défaut ; mais ce n'étaient que des ombres, et le peuple à qui la loi était donnée, avec qui l'alliance était traitée, était un peuple charnel, « de col roide », incapable de garder la loi et de ne pas enfreindre cette alliance. Elle devait donc être remplacée par une autre, et c'est en ce sens qu'elle n'était pas irréprochable. Le peuple était tenu de la garder, responsable s'il ne le faisait pas. Aussi est-ce en le censurant, en lui faisant des reproches mérités pour n'avoir pas gardé l'alliance, que, dans sa grâce souveraine, Dieu en annonce une autre.

(v. 8-12). L'Esprit Saint cite les magnifiques promesses relatives à cette nouvelle alliance et que le prophète Jérémie faisait entendre au peuple dans un jour d'extrême ruine (Jér. 31:31-34). Mais au lieu d'entrer dans des développements sur les bénédictions de cette seconde alliance, l'auteur se borne à tirer la conclusion que, puisqu'il y avait une nouvelle alliance, l'ancienne disparaissait. Les croyants Hébreux étaient ainsi détachés de l'ancienne alliance, comme ils l'avaient été de toutes les autres choses qui se rattachaient au judaïsme, et en même temps préservés de s'attacher à ce que comporte la nouvelle alliance qui a trait à un temps encore à venir.

(v. 13). C'est avec ménagement — et nous pouvons ici admirer les tendres soins de Dieu — que le Saint Esprit conduit peu à peu les croyants Hébreux à laisser le judaïsme et tout ce qui s'y rapporte. Ainsi, au v. 4, il est fait mention des sacrificateurs, comme exerçant encore alors leurs fonctions sur la terre, et cependant

la croix de Christ y avait mis fin pour les croyants. De même, ce dernier verset de notre chapitre ne dit pas que l'ancienne alliance a passé, mais qu'elle vieillit et va disparaître. C'est comme une personne très âgée : elle est encore là, mais elle est sur le point de quitter la scène de ce monde.

Remarquons encore qu'au v. 8, en citant Jérémie 31, l'Esprit Saint rappelle que c'est « en censurant » que l'Éternel proclame la nouvelle alliance. Quel Dieu de grâce ! Combien de fois, en effet, ne voyons-nous pas dans les prophètes, que les menaces, les jugements, les malédictions prononcés contre Israël, à cause de ses désobéissances et de sa rébellion, sont accompagnés des promesses de bénédiction qui s'accompliront aux temps millénaires ! (Voyez, par exemple, És. 2:2-5 ; 4:2-6 ; 11:6-16 ; 12, etc).

Ajoutons encore quelques mots, nécessaires aux chrétiens, touchant la nouvelle alliance.

Selon les termes de Jérémie 31, cités dans notre chapitre, la nouvelle alliance, de même que l'ancienne, est établie avec Israël, le peuple terrestre, et non avec nous chrétiens. Les alliances sont relatives aux voies et au gouvernement de Dieu en rapport avec des hommes qui sont avec lui dans une condition de relation terrestre. Il n'y a pas d'alliances dans le ciel. Pour nous chrétiens, notre position et nos bénédictions sont dans le ciel (Éph. 1:3). D'ailleurs le caractère de nos relations avec Dieu et avec Christ ne comporte pas une alliance. La relation d'enfant à père, ni celle d'épouse à époux, ne sont des alliances. Être uni dans la gloire, par le Saint Esprit, au Médiateur de la nouvelle alliance, est loin d'être une alliance. Mais nous sommes sauvés par le sang de l'alliance. Nous bénéficions, avant le résidu à venir d'Israël, des privilèges essentiels de la nouvelle alliance, dont Dieu a posé le fondement sur le sang de Christ, mais c'est en esprit et non selon la lettre.

Remarquons aussi la différence entre Moïse, médiateur de l'ancienne alliance, et Christ, Médiateur de la nouvelle. Moïse était intermédiaire entre Dieu et le peuple, pour transmettre à celui-ci la teneur du contrat qu'il acceptait comme passé avec Dieu, et il annonçait les peines attachées à l'infraction de la loi. Mais Christ meurt pour la nation (Jean 11:50-52), et, comme nous le verrons au v. 15 du chap. 9, sa mort intervient pour la rançon des transgressions qui étaient sous la première alliance. Ainsi se trouve posée la base de toute la bénédiction de la nouvelle alliance ; non l'obéissance des hommes pécheurs, mais la mort de Christ pour les pécheurs.

Une autre différence entre la première alliance et la nouvelle, c'est que la première était établie avec le peuple (v. 9 : « avec leurs pères ») ; il y avait deux parties contractantes. Au contraire, la nouvelle sera établie non avec eux, mais pour eux (v. 8 et 10 : « j'établirai pour la maison d'Israël », etc...) Pour la nouvelle alliance,

Dieu est seul et peut bénir sur le fondement de la rédemption parfaite accomplie par Christ.

## 9 - CHAPITRE 9

(v. 1-5). L'Esprit Saint, dans cette portion de l'épître (9 ; 10:1-18), nous présente — en continuant toujours le grand sujet de la sacrificature — le sacrifice unique et parfait de la nouvelle alliance et sa valeur, en contraste avec les anciennes offrandes. Mais pour faire ressortir l'excellence des privilèges attachés au nouvel ordre de choses, l'écrivain sacré rappelle ce qui avait lieu sous l'ancien, et pour cela commence par rapporter ce qui se trouvait dans le tabernacle qu'il appelle un sanctuaire terrestre ou « mondain », c'est-à-dire « de ce monde », par opposition au « tabernacle qui n'est pas de cette création » (\*) (v. 11).

(\*) Dans toute l'épître, il s'agit du tabernacle dans le désert et non du temple dans le pays, figure du repos.

La première alliance était en rapport avec ce sanctuaire et elle avait des ordonnances données de Dieu pour le service divin, mais qui, de même que l'ancienne alliance, devaient maintenant disparaître. La structure même de ce sanctuaire exprimait que l'adorateur était tenu à distance, Dieu restant caché derrière un voile.

En effet, il se composait de deux parties distinctes, bien que formant un tout. Il y avait d'abord la première partie, qui est appelée ici le premier tabernacle ou lieu saint, où se trouvaient le chandelier d'or et la table sur laquelle étaient placés les pains de proposition. La seconde partie — l'autre tabernacle — était appelée saint des saints et séparée de la première par un voile qui est nommé ici le second voile, parce qu'il y en avait déjà un à l'entrée du lieu saint. Dans le saint des saints se trouvaient l'encensoir d'or (voyez Lévit. 16:12, 13 ; Nomb. 16:46), avec lequel le souverain sacrificateur offrait du parfum l'unique jour où dans toute l'année il entrait là en présence de l'Éternel ; puis l'arche de l'alliance, le trône de Jéhovah, renfermant la cruche d'or avec la manne, souvenir des soins de Dieu pour son peuple dans le désert (Ex. 16:32-34), la verge d'Aaron qui avait fleuri, sceau de sa sacrificature (Nomb. 17:10), et enfin les tables de la loi ou témoignage, nommées ici tables de l'alliance, car l'ancienne alliance était établie sur le principe de l'obéissance de l'homme (Ex. 34:27, 28 ; 25:21 ; 40:20). Enfin sur l'arche étaient les chérubins de gloire couvrant de leur ombre le propitiatoire. L'écrivain sacré ajoute qu'il n'a pas à parler en détail de ces choses qui ont toutes leur signification symbolique, comme nous le savons. Nous voyons, en effet, qu'il omet de mentionner l'autel des parfums, mais il parle de l'encensoir qui devait être rempli du feu pris sur cet autel quand, au grand jour des expiations, le souverain sacrificateur offrait l'encens non sur l'autel, mais dans le saint des saints, sur le feu contenu dans l'encensoir. Il faut remarquer que ce qui est dit des sacrifices dans les chap. 9 et 10, se rapporte à ceux qui étaient offerts en ce jour-là.

(v. 6-10). Après avoir montré la disposition du tabernacle partagé en deux parties, et avoir indiqué sommairement ce qu'elles contenaient, l'auteur nous rappelle deux faits dont il tire les conséquences. Premièrement, les sacrificateurs (parmi lesquels le souverain sacrificateur aussi) entraient bien constamment dans la première partie du tabernacle pour y accomplir le service, tel que d'offrir chaque jour l'encens sur l'autel des parfums, d'avoir soin des lampes du chandelier d'or, afin qu'elles brûlassent continuellement, et de placer chaque sabbat les pains de proposition sur la table (Ex. 30:7, 8 ; comp. Luc 1:9 ; 1 Chron. 6:49 ; Ex. 27:21 ; Lévit. 24:1-9). En second lieu, le souverain sacrificateur seul, une fois l'an, au grand jour des expiations (Lévit. 16:3-19), entrait dans le lieu très saint, en y portant le sang des victimes offertes pour lui-même (Lévit. 16:11) et pour les fautes ou péchés d'ignorance du peuple (Lévit. 16:15, 16). L'Esprit Saint qui était en Moïse enseigne lui-même ce que signifient ces faits. En premier lieu, c'est que l'accès auprès de Dieu, sous la première alliance, était fermé. L'homme pécheur ne pouvait entrer dans le vrai lieu très saint, la demeure de Dieu, le ciel, dont la seconde partie du tabernacle était la figure. Le chemin pour y entrer n'avait pas été manifesté. Et secondement, nous voyons que toutes les ordonnances charnelles du culte mosaïque, les dons, les sacrifices, les ablutions, ne pouvaient rendre la conscience parfaite, purifiée du péché, chose indispensable à celui qui veut approcher de Dieu pour lui rendre culte.

L'expression « les lieux saints », au v. 8, indique la réunion des deux parties du tabernacle en une seule. C'est la figure du sanctuaire céleste où nous entrons ; là il n'y a plus de voile. En effet, quand le Seigneur eut donné sa vie sur la croix, le voile du temple a été déchiré « depuis le haut jusqu'en-bas » (Matt. 27:51). Au chap. 10:19, de notre épître, nous lisons : « Ayez donc, frères, une pleine liberté pour entrer dans les lieux saints ». C'est donc pour nous le sanctuaire céleste.

Le souverain sacrificateur entrait, au jour des expiations, dans le lieu très saint, avec du sang des victimes, pour lui-même d'abord, puis pour les fautes du peuple. Ces fautes ou ignorances sont les péchés commis par erreur, tels qu'il en est parlé en Lévit. 4:5 et Nomb. 15:22-29. Mais quant aux péchés commis volontairement, par fierté, il n'y avait point de sacrifice qui pût les expier : le coupable était inexorablement mis à mort (Nomb. 15:30-36). Les derniers versets sont un exemple de péché par fierté (voyez aussi Deut. 17:12). C'est ce qui est rappelé plus loin dans l'épître : « Si quelqu'un a méprisé la loi de Moïse, il meurt sans miséricorde, sur la déposition de deux ou de trois témoins » (chap. 10:28).

Le tabernacle était une figure pour un « temps présent », actuel, sur la terre ; les ordonnances qui s'y rapportaient ne devaient durer que jusqu'au « temps du redressement », l'économie nouvelle. S'attacher au mosaïsme, c'était donc préférer l'ombre à la réalité, ce qui ne pouvait satisfaire aux besoins de la conscience, à ce qui la rend parfaite. C'est ainsi que l'écrivain sacré passe au sujet qu'il a en vue,

c'est-à-dire la valeur et la portée du sacrifice de Christ, en contraste parfait avec les sacrifices offerts sous l'ancienne alliance.

(v. 11, 12). Christ est venu ! Tel est le grand et glorieux fait posé dès l'abord, et dont on comprend la portée en se rappelant ce qui a été dit de la dignité de sa Personne. Deux choses le caractérisent : 1° Christ est « souverain sacrificateur des biens à venir ». Ces biens étant à venir ne sont donc pas les bénédictions dont, comme chrétiens, nous jouissons actuellement en Christ, bénédictions présentes et entièrement et purement célestes, comme l'est aussi notre relation avec Christ (Éph. 1:3). Ces biens à venir sont ceux qui appartiennent à la nouvelle alliance avec Israël, ce sont toutes les bénédictions promises que le Messie apportera quand il régnera durant le millénium. 2° Il est venu, « par le tabernacle plus grand et plus parfait qui n'est pas fait de main, c'est-à-dire qui n'est pas de cette création » ; c'est-à-dire que Christ est venu, non en rapport avec le tabernacle terrestre que la main de l'homme avait élevé, mais en rapport avec un tabernacle plus grand et plus parfait, en dehors de la création d'ici-bas, en rapport avec le tabernacle céleste. C'est toujours le contraste entre les ordonnances terrestres et les choses célestes — plus excellentes.

Cela posé, nous voyons : 1° que Christ est venu, non avec le sang de boucs et de veaux, mais avec son propre sang — nouveau contraste. Il a, par la valeur infinie et à jamais efficace de ce sang, obtenu une rédemption éternelle. L'œuvre est parfaitement, entièrement accomplie, et le péché ôté pour toujours. Nous avons une rédemption pour l'éternité. 2° Cette rédemption éternelle étant obtenue, Christ « est entré une fois pour toutes dans les lieux saints ». Il y demeure en la présence de Dieu, gage pour nous de la perfection et de la permanence de l'œuvre accomplie.

Notons en passant la place qu'occupe le sang dans ce chapitre ; mais c'est pour établir le contraste complet entre le sang des victimes et la valeur infinie et l'efficacité entière et éternelle du sang de Christ, comme nous le verrons dans la suite du chapitre. L'Écriture nous enseigne que le sang, c'est la vie ; de là, la défense expresse de manger d'aucun sang (Gen. 9:4-6 ; Lévit. 3:17 ; 7:26 ; 17:10-14 ; Deut. 12:16 ; Actes 15:28, 29). Le sang répandu, c'est la mort, c'est-à-dire la vie ôtée. Mais dans le cas de notre adorable Sauveur, c'est la vie donnée : il a donné lui-même sa vie à la mort (Jean 10:11, 15, 17, 18 ; Ésaïe 53:12).

(v. 13, 14). Voici maintenant les conséquences de cette rédemption éternelle. Pour les faire mieux ressortir, l'auteur rappelle ce qui avait lieu sous la loi. Les souillures contractées alors étaient extérieures, affectaient la pureté de la chair — c'était la lèpre, c'était l'attouchement d'un mort, etc. Celui qui était ainsi souillé se trouvait hors de la communion du peuple, jusqu'à ce qu'eût été offert le sang de taureaux et de boucs, ou qu'il eût été aspergé avec l'eau de purification préparée avec les cendres de la génisse rousse qui avait été immolée (voyez Lévit. 4:5, 14, 16 ;

Nomb. 19). Mais par le sang de Christ est opérée une purification bien autrement grande et importante — une purification morale, celle de la conscience.

Remarquons de quoi la conscience est purifiée : c'est des œuvres mortes, non pas seulement des péchés positifs, mais de tout ce que produit la nature pécheresse de l'homme mort dans ses fautes et dans ses péchés. Elles sont mortes ces œuvres, fruits d'un cœur corrompu et ne pouvant être d'aucune valeur devant Dieu, sauf pour condamner l'arbre qui les porte. Par l'œuvre de Christ, par le sang qui a été versé, à cause de cette rédemption éternelle, la conscience est purifiée, les œuvres mortes sont effacées, tout ce qu'était l'homme dans sa nature pécheresse et qui le souillait est mis de côté. Ainsi purifiés dans notre conscience, nous sommes rendus propres à servir le Dieu vivant. Cette expression « Dieu vivant » forme un contraste absolu avec ces œuvres mortes, avec l'état moral de l'homme irrégénéré qui les produit et qui se trouve ainsi dans l'incapacité absolue de servir le Dieu vivant. Notons que l'expression « servir » exprime non pas faire la volonté de Dieu, obéir, mais le service sacerdotal, en sa présence. C'est le même mot, traduit au v. 9 par « rendre culte ». Quel heureux privilège que celui de pouvoir, avec une conscience purifiée, nous trouver devant Dieu pour le servir !

Mais arrêtons-nous encore un moment sur le moyen par lequel nous jouissons d'une telle faveur. C'est le sang de Christ, mais ici sont ajoutées plusieurs choses qui rehaussent la vertu et l'efficacité de ce sacrifice. Les victimes (v. 13) étaient offertes, sans conscience de ce qui se faisait. Christ s'est offert lui-même à Dieu. Il s'offrait dans la pleine conscience de ce qu'il faisait ; l'offrande de lui-même était volontaire ; c'était celle du dévouement et de l'obéissance à Dieu ; ainsi le sacrifice de Christ était un acte moral accompli pour la gloire de Dieu. « Sans tache », est-il ajouté ; les victimes devaient être extérieurement sans aucune tare. Mais Christ était moralement pur, sans tache, digne ainsi de Dieu auquel il s'offrait lui-même. Il s'agit ici de Christ homme ; comme tel, il n'avait pas connu le péché ; exempt de péché dans sa naissance comme conçu de l'Esprit Saint, conduit dans sa vie par l'Esprit Saint, il n'avait pas laissé le péché entrer en lui ; en tout, il fut à part du péché. Tous ses motifs, ses mobiles, étaient parfaitement purs, n'ayant que Dieu en vue. Offrande volontaire, elle était aussi sans tache, et ainsi parfaite d'une perfection qui la faisait agréer de Dieu. C'était le véritable holocauste. Un autre trait vient encore s'ajouter à ce qui fait l'excellence du sacrifice de Christ. Il s'offre par l'Esprit éternel. Il le fait animé et mû entièrement dans cet acte par la puissance de l'Esprit de Dieu qui demeurait en lui comme homme. L'Esprit n'est pas nommé ici l'Esprit Saint, mais l'Esprit éternel, de même que la rédemption accomplie par le sacrifice de Christ est éternelle. La puissance dans laquelle Christ s'est offert est donc aussi caractérisée par ce même mot. L'Esprit par lequel Christ a accompli son sacrifice lui confère une efficacité et une valeur éternelles (\*). Combien est grande et magnifique l'œuvre de Christ à la croix !

(\*) « Il faut bien remarquer avec quel soin l'épître aux Hébreux attache à toutes choses l'épithète « **éternel** ». Elle ne place point le croyant sur un terrain de relation avec Dieu dans le temps et sur la terre, mais c'est un terrain de relation éternel. Il en est ainsi de la rédemption et de l'héritage. En rapport avec ceci, l'œuvre sur la terre est accomplie une fois pour toutes. Il n'est pas sans importance de remarquer cela quant à la nature de l'œuvre. De là l'application de cette épithète, même au Saint Esprit » (Synopsis 5 = Études sur la Parole, JND, note de la page 289).

(v. 15). À cause de cela, en vertu de ce sang qui a été versé, de cette mort qui a été subie, Christ est devenu médiateur d'une nouvelle alliance. Cette nouvelle alliance est donc fondée sur son sang. Elle concerne Israël dans le futur, aussi l'apôtre évite toujours de faire une application directe de la nouvelle alliance ; mais tout est prêt pour qu'elle ait son effet : le Médiateur est là, et la mort est intervenue « pour la rançon des transgressions qui étaient sous la première alliance ». Les sacrifices offerts sous la première alliance ne pouvaient pas expier les transgressions commises, mais le Médiateur en a payé la rançon par sa mort, salaire du péché ; elles sont effacées en vertu de cette mort, de sorte que « ceux qui sont appelés », appelés actuellement (voir chap. 3:1), sont au bénéfice de cette rançon, et reçoivent l'héritage éternel qui a été promis. Cet héritage comprend toutes les bénédictions promises et qui sont en rapport avec la nouvelle alliance, et il est éternel, ou à perpétuité, parce que l'œuvre qui ôte le péché de devant les yeux de Dieu est accomplie parfaitement, la nature et le caractère de Dieu étant glorifiés par elle, et qu'elle a une valeur éternelle.

(v. 16, 17). Le mot traduit par alliance, l'est ici par testament. Il veut dire une « disposition ». L'alliance est une disposition que Dieu fait par rapport à l'homme qui entre en relation avec lui ; un testament est une disposition en faveur de quelqu'un. Dans ces deux versets, qui forment une parenthèse amenée par l'idée d'héritage, on voit clairement que le sens est bien celui de testament. Cette pensée additionnelle est introduite pour montrer la nécessité de la mort de Christ — considéré comme testateur — pour que l'on puisse jouir de ce que le testament (les promesses) confère — c'est-à-dire les bénédictions de l'héritage éternel.

(v. 18-22). Revenant à la pensée d'alliance, l'auteur sacré montre que la première alliance n'avait pas été consacrée sans du sang, sans l'intervention de la mort. En effet, comme nous le lisons en Exode 24:7, 8, le sang des victimes scella l'autorité de la loi sur le peuple qui l'avait acceptée, en disant : « Tout ce que l'Éternel a dit, nous le ferons ». C'était la sanction de la mort attachée à l'obligation de garder la loi. En second lieu, on voit par de nombreux passages, et en particulier en Lév. 16:15-19, que même le tabernacle et ses ustensiles, souillés par les impuretés et les transgressions des fils d'Israël, étaient purifiés par le sang (\*), et l'auteur arrive ainsi à cette grande et capitale vérité proclamée dans toute la loi : « Sans effusion de sang (sans la mort), il n'y a pas de rémission ». L'alliance est donc fondée sur le sang ; les

souillures purifiées par le même moyen, et la rémission des péchés (l'enlèvement de la culpabilité) obtenue aussi par l'effusion du sang.

(\*) « Presque toutes choses sont purifiées par du sang, selon la loi », est-il dit. Il y avait des cas où l'eau était employée comme moyen de purification soit des personnes, soit des choses. Voyez Lévitique 15 et Nombres 19. « L'eau est une figure de la purification morale et pratique. Cette purification s'effectue par l'application au cœur et à la conscience de la parole qui juge tout mal et révèle tout bien ».

(v. 23). Les images des choses qui sont dans les cieux — le tabernacle et ce qui y appartenait — étaient donc purifiées par le sang des victimes, mais les choses célestes elles-mêmes, pour être purifiées, demandaient des sacrifices plus excellents — celui de Christ. Ces choses célestes sont le sanctuaire d'en haut, le « vrai tabernacle » où Christ est entré et dont il est le ministre (chap. 8:1, 2). Elles ont besoin d'être purifiées, parce qu'elles sont souillées par la présence de Satan et de ses anges. Au grand jour des expiations (Lév. 16), le souverain sacrificateur, comme nous l'avons vu plus haut, purifiait avec du sang le sanctuaire terrestre souillé par les péchés des fils d'Israël. De même Christ, par son sang, en vertu de son sacrifice, a opéré tout ce qu'il faut pour la purification du sanctuaire céleste. L'œuvre sur laquelle repose cette purification, est accomplie parfaitement, et pour nous, nous en jouissons déjà pleinement, nos péchés étant effacés, et ainsi nous-mêmes réconciliés avec Dieu, et admis en sa présence, mais il reste encore un côté à venir de la purification, c'est lorsque Satan et ses anges seront précipités du ciel (Apoc. 12:9). C'est aussi en vertu du sacrifice de Christ, du « sang de la croix », qu'aura lieu la réconciliation de « toutes choses » avec Dieu, « soit les choses qui sont sur la terre, soit les choses qui sont dans les cieux » (Col. 1:20), quand Satan sera jeté dans l'abîme et lié (Apoc. 20:1-3) ; mais nous, nous sommes déjà maintenant réconciliés « dans le corps de sa chair, par la mort » (Col. 1:21, 22). On voit donc ici, comme dans l'épître aux Hébreux, l'œuvre de Christ à la croix, son sang versé, et l'application actuelle de son œuvre aux croyants, puis son application future — la purification des choses célestes et la réconciliation de toutes choses.

(v. 24). Voici donc le grand fait qui suit le sacrifice de Christ. Il entre, non dans le sanctuaire terrestre fait de main, mais dans le sanctuaire céleste, le ciel, dont le premier n'était que l'image. Il se trouve là selon l'excellence de sa Personne et en vertu de la perfection de son œuvre accomplie, en la présence de Dieu même, et il y paraît maintenant pour nous. Comme le souverain sacrificateur qui entrait une fois l'an dans le lieu très saint et y représentait Israël, ainsi Christ paraît maintenant pour nous devant la face de Dieu et il y demeure, notre position ne change donc pas. Quelle grâce d'être ainsi, sans voile, en la présence de Dieu ! Quelle perfection dans la Personne et l'œuvre de Celui qui paraît là pour nous ! Quelle sécurité pour l'âme d'être ainsi représentée !

(v. 25, 26). En Israël, le souverain sacrificateur devait entrer chaque année dans le sanctuaire avec le sang de nouvelles victimes, un sang autre que le sien, afin de purifier le peuple et le tabernacle. L'œuvre n'était jamais parfaite et n'ôtait pas le péché pour toujours : il fallait constamment recommencer. Il n'en est pas ainsi de Christ. Il est entré une seule fois dans le sanctuaire céleste et il y demeure. Car il est venu avec son propre sang, et comme son sacrifice est parfait en lui-même et dans ses effets, il ne saurait être répété. Pour se répéter, il eût fallu que Christ souffrît plusieurs fois depuis la fondation du monde, depuis l'introduction du péché, mais il n'en était pas besoin, car « maintenant, en la consommation des siècles, il a été manifesté une fois pour l'abolition du péché par son sacrifice (le sacrifice de lui-même) ». Vérité de toute importance et infiniment précieuse.

« En la consommation des siècles », est-il dit. « Les siècles », c'est le temps de la patience de Dieu envers l'homme avant l'œuvre de Christ, le temps où de diverses manières l'homme est mis à l'épreuve ; c'est le temps où se déroule l'histoire de l'homme placé sous sa propre responsabilité, dans les diverses dispensations par lesquelles Dieu le faisait passer : avant la loi, sous la loi, avec la sacrificature pour approcher de Dieu, avec des promesses, puis avec la présence de son Fils bien-aimé venant en grâce et en puissance de délivrance. Ces siècles d'épreuve ont montré clairement ce qu'est l'homme dans sa nature et sa volonté. Il ne s'est point soumis à Dieu, n'a profité d'aucun moyen de s'approcher de Dieu ; il s'est clairement manifesté comme mauvais, irrémédiablement mauvais, pécheur et ennemi de Dieu, tellement qu'à la fin de sa carrière d'amour sur la terre, Jésus prononce cette douloureuse parole, qui résume finalement ce qu'est le cœur de l'homme : « Ils ont, et vu, et haï et moi et mon Père » (Jean 15:24). C'est là « la consommation des siècles », la fin de l'histoire de l'homme mis à l'épreuve. Il met le comble à son péché en rejetant et crucifiant le Seigneur Jésus, le Fils de Dieu. Mais alors aussi Dieu intervient selon ses conseils éternels de grâce. L'homme a montré son entière incapacité à répondre à ce que Dieu demandait de lui, et en même temps sa profonde inimitié contre Dieu, alors le Christ rejeté est manifesté comme accomplissant l'œuvre de Dieu — l'abolition du péché, et cela dans ce rejet même, par cette mort qu'il subit volontairement de la part des hommes. Cette œuvre est parfaitement accomplie. Le péché qui avait déshonoré Dieu et qui avait séparé l'homme de lui, est aboli par le sacrifice de Christ. Il est ôté de devant les yeux de Dieu, et il l'est une fois pour toutes, car Christ a été manifesté une fois, et cette unique fois suffisait, puisque le péché une fois aboli, le grand et final résultat était atteint pour la gloire de Dieu et la bénédiction de l'homme. La consommation des siècles est ainsi moralement arrivée. Il est vrai que tous les résultats de l'œuvre de Christ ne sont pas encore manifestés, mais la base est posée. Le péché sera ôté du monde (Jean 1:29) ; les œuvres du diable seront détruites (1 Jean 3:8) ; il y aura un nouveau ciel et une nouvelle terre où la justice habite, une création toute nouvelle (Apoc. 21:1 ; 2 Pierre 3:13) , où le péché et ses conséquences n'existeront point et

ne pourront jamais entrer, et tout cela est le résultat de l'œuvre de Christ ; son sacrifice, le sacrifice de lui-même sur la croix, est le fondement sur lequel repose cette manifestation de la puissance, de l'amour et de la gloire de Dieu pendant l'éternité. Mais déjà ce résultat, savoir l'abolition du péché, est réalisé pour le croyant dans la conscience, de même qu'il appartient aussi déjà moralement à la nouvelle création (2 Cor. 5:17).

(v. 27, 28). La fin du verset précédent présente l'œuvre de Christ — son sacrifice — et sa portée générale, le résultat complet et final étant encore à venir. Nous avons dans les v. 27 et 28, ce résultat déjà possédé par le croyant, non pas sans doute tel qu'il sera dans la gloire, mais déjà complet quant à ce qui concerne la conscience, de sorte que pour lui le péché est aboli, et il est sans voile en la présence de Dieu. Seulement ici, Christ est présenté sous le caractère de substitut : il porte les péchés. Au grand jour des expiations, il y avait deux boucs mis à part — un pour l'Éternel, offert en sacrifice pour le péché du peuple et dont le sang était porté dans le sanctuaire, afin de faire propitiation pour le lieu saint et le purifier des impuretés du peuple d'Israël. En type, cela correspond à l'abolition du péché devant Dieu par le sacrifice de Christ. Le second bouc n'était pas mis à mort, mais cependant identifié avec le premier dans sa mort, car il devait disparaître dans une terre inhabitée, figure de la mort. Sur la tête de ce bouc étaient confessées par Aaron, le souverain sacrificateur représentant le peuple, les transgressions et les iniquités des fils d'Israël ; elles étaient mises sur lui, puis on le conduisait au désert, et il y emportait tous ces péchés qui disparaissaient ainsi de devant les yeux de Dieu et du peuple (Lév. 16). En type, ce second bouc nous présente Christ, « s'offrant lui-même pour porter les péchés de plusieurs », c'est-à-dire Christ, notre substitut à nous croyants : « Il a porté nos péchés en son corps sur le bois » (1 Pierre 2:24).

Deux réalités terribles attendent l'homme à cause du péché, la mort « et après cela le jugement ». C'est le sort de l'homme comme enfant d'Adam : il lui est réservé de mourir une fois, mais tout ne finit pas pour lui à cette mort qui est les gages du péché (Rom. 6:23) ; il reste ce qui est encore plus terrible, c'est-à-dire le jugement. La mort ne fait que l'introduire devant le Dieu qui le juge, et c'est pourquoi la mort est le roi des terreurs (Job 18:14). Mais pour le croyant, son sort est tout changé ; il ne dépend plus d'Adam, mais de Christ. Et en Christ, il trouve deux certitudes bénies : premièrement, Christ a été offert une fois pour porter ses péchés, et par conséquent ils sont entièrement ôtés ; et secondement, Christ va bientôt paraître et apporter une parfaite délivrance à ceux qui l'attendent. Il n'a donc point à redouter le jugement et ainsi pour lui la mort, s'il doit la subir, n'a point de terreurs.

Remarquons l'expression « plusieurs ». Cela est opposé à tous. L'œuvre de Christ est suffisante pour tous ; il s'est donné en rançon pour tous ; il est la propitiation pour le monde entier (1 Tim. 2:6 ; 1 Jean 2:2), mais il n'a pas porté les

péchés de tous, sans quoi tous seraient sauvés. Ceux-là seuls qui croient sont au bénéfice de son œuvre. « La justice de Dieu par la foi en Jésus Christ » est envers tous, mais seulement « sur tous ceux qui croient » (Rom. 3:22).

Pour ceux-là, remarquons-le aussi, il n'est point question de mort. Ils attendent Christ, et il leur apparaîtra — c'est sa seconde venue — et combien elle est différente de la première ! Dans celle-ci, il a paru dans l'humiliation, mais alors il apparaîtra en gloire. Dans sa première venue, absolument sans péché dans sa Personne, nous le savons (Héb. 4:15), il a eu cependant affaire avec le péché. En effet, lui qui n'a point connu le péché a été fait péché pour nous (2 Cor. 5:21) ; il a été la victime pour le péché (Rom. 8:3) ; il a porté les péchés des « plusieurs » ; il en a été chargé sur la croix. Mais là, il a aboli le péché, par son sacrifice ; il a fait là la purification des péchés ; il les a expiés et les a ôtés totalement pour les croyants : cette œuvre est parfaitement accomplie ; la question est réglée, et quand il apparaîtra une seconde fois, ce sera « sans péché » , en dehors de toute question de péché, n'ayant plus rien à faire avec le péché, relativement aux croyants, à ceux qui l'attendent, car leurs péchés ont été entièrement ôtés. Il leur apparaîtra, non pour le jugement, mais à salut, c'est-à-dire pour les délivrer de toutes les conséquences du péché. Remarquons que cette expression « à salut » qui s'applique d'une manière absolue au chrétien, embrasse aussi le résidu juif qui, dans le temps à venir, attendra Christ et le verra apparaître pour sa délivrance. Il n'est point parlé ici de l'enlèvement des saints, tel que nous le voyons mentionné en 1 Thess. 4, mais de l'apparition de Christ pour la délivrance de ceux qui l'attendent — les chrétiens actuellement, le résidu juif plus tard. Il ne s'agit point non plus de sa manifestation publique au monde, alors que tout œil le verra (Apoc. 1:7), car alors ce sera pour le jugement. Ici, c'est « à salut à ceux qui l'attendent ».

Quelle merveilleuse histoire de la grâce que celle qui nous conduit de notre état de ruine, par le sacrifice de Christ abolissant le péché, jusqu'à la délivrance finale des saints, en nous donnant déjà maintenant une place assurée en la présence de Dieu où Christ paraît pour nous !

En la consommation des siècles, Christ a paru une première fois pour abolir le péché et porter les péchés ; il va apparaître une seconde fois sans péché, pour la pleine délivrance de ceux qui l'attendent ; c'est notre espérance. Nous nous trouvons entre ces deux venues, parfaitement purifiés, sans conscience de péchés, devant Dieu, en la présence duquel Christ paraît maintenant pour nous. Quelle position bénie, quelle heureuse attente !

Cette déclaration « apparaîtra à salut », termine et consomme une série de passages dans l'épître où se trouve l'expression « salut ». Il y a « ceux qui vont hériter du salut » (1:14) ; « un si grand salut » (2:3) ; « le chef de leur salut » est

consommé par les souffrances (2:10) ; c'est un « salut éternel » (5:9) ; les choses excellentes tiennent à ce salut (6:9) ; ce salut — opéré par Christ — est entier, se poursuit jusqu'à l'achèvement de la course chrétienne (7:25) ; et cette fin de la course, c'est lorsqu'il « apparaîtra à salut à ceux qui l'attendent » .

## 10 - CHAPITRE 10

Dans la première partie de ce chapitre (v. 1-18), Christ est présenté essentiellement comme la victime sainte et parfaite, dont tous les sacrifices offerts sous la loi n'étaient que des figures ; sacrifices qui ne pouvaient point ôter les péchés, ni par conséquent purifier la conscience. Cette offrande de Christ comme victime sans tache avait déjà fait le sujet du chap. 9, mais le chap. 10 montre surtout les grands résultats du sacrifice de Christ. Il est bon, en lisant ces chapitres, d'avoir devant les yeux ce qui avait lieu en Israël au grand jour des expiations. Nous avons ici le commentaire inspiré de ce que signifiaient les cérémonies de ce jour.

« Il a été manifesté une fois pour l'abolition du péché par son sacrifice », est-il dit à la fin du chap. 9. Qu'étaient donc les sacrifices offerts sous la loi ? C'est ce qui va nous être dit.

(v. 1). « Car la loi, ayant l'ombre des biens à venir, non l'image même des choses ». Les biens à venir sont toutes les bénédictions que le Christ devait apporter. La loi ne pouvait les présenter dans leur glorieuse réalité ; elle ne se trouve qu'en Christ. L'image même des choses est ce que les choses sont en réalité, par opposition à l'ombre qui indique bien leur existence, mais ne donne, pour ainsi dire, que leur contour. Selon cette loi, des sacrifices devaient être offerts « chaque année », ce qui reporte bien nos pensées au jour des expiations, mais ils ne pouvaient « rendre parfaits ceux qui s'approchent ». Rendre parfaits est le même mot qui est rendu par « consommer », aux chap. 2:10 et 5:9, et qui signifie être tout à fait propres pour une chose. Celui qui s'approche de Dieu doit être dans une condition telle qu'il puisse le faire ; aucune question quant à son état devant Dieu ne doit pouvoir être soulevée ; il doit être « consommé », rendu « parfait », tout à fait propre à se trouver dans la sainte présence de Dieu. Or c'est là ce que les sacrifices offerts sous la loi ne pouvaient faire pour des hommes pécheurs. La raison en est donnée plus loin.

(v. 2-4). En premier lieu, si ces sacrifices eussent pu avoir pour résultat de « purifier » ceux qui s'approchent, et par conséquent d'ôter leurs péchés pour toujours, de sorte qu'ils n'eussent plus « conscience de péchés », ils auraient cessé d'être offerts. On voit par ces expressions « purifiés », n'avoir « plus conscience de péchés », ce que veut dire ici « rendre parfaits ». L'homme est souillé par ses péchés ; pour pouvoir s'approcher de Dieu, il doit en être purifié ; il faut que Dieu n'en voie plus sur lui. De plus, il est aussi nécessaire que l'homme en la présence de Dieu, sache, pour y être à l'aise, que ses péchés sont ôtés, qu'il n'ait plus « conscience de péchés », rien qui l'accuse. C'est là être « parfait ». Heureuse condition ! Mais la loi ne pouvait amener à ce résultat. Au contraire, le fait que les sacrifices devaient être offerts chaque année, rappelait que le péché était toujours là :

c'était « un acte remémoratif de péchés ». Car, dit l'apôtre, « il est impossible que le sang de taureaux et de boucs ôte les péchés ». Pour l'Israélite pieux, il pouvait y avoir un certain soulagement de conscience le soir du jour des expiations ; mais dès le lendemain, le compte des péchés s'ouvrait de nouveau ; la conscience n'était pas purifiée pour toujours ; l'efficacité des sacrifices n'était pas perpétuelle ; on n'avait que l'ombre des biens à venir, et ceux-là sont introduits avec le v. 5, qui nous montre la seule vraie victime.

(v. 5-9). De cette incapacité absolue des sacrifices offerts selon la loi, pour rendre parfaits ceux qui s'approchent de Dieu, résulte la nécessité d'un autre sacrifice qui ait cette efficacité. Or dans les conseils de Dieu il y a été pourvu. « C'est pourquoi, en entrant dans le monde, IL DIT : Tu n'as pas voulu de sacrifice ni d'offrande, mais tu m'as formé un corps ». Nous avons ici une citation du Ps. 40:6-8. Quel est celui qui dit ? C'est Christ, par la bouche de David, parlant en Esprit. L'Esprit Saint déclarait à l'avance ce que le Christ exprimerait en entrant dans le monde, le but de sa venue ici-bas comme homme. « Tu m'as formé un corps », c'était la première chose nécessaire pour accomplir la volonté de Dieu ; il fallait qu'il devînt un homme, et nous pouvons remarquer que c'est à Dieu qu'il attribue son incarnation, non à lui-même, car en tout il est le serviteur, l'homme dépendant. Dans le Psaume nous lisons : « Tu m'as creusé des oreilles » (\*), expression qui indique la position de serviteur obéissant que Christ a prise. Mais pour cela, il fallait qu'il fût homme, et voilà pourquoi l'Esprit Saint dit : « Tu m'as formé un corps », prenant la traduction que les septante ont donnée du passage et qui présente le vrai sens.

(\*) Ce n'est pas la même expression qu'en Ex. 21:6 : « percé l'oreille », signe que l'esclave était attaché à la maison pour obéir à toujours. Ce n'est pas non plus, comme en Ésaïe 50:5 : « m'a ouvert l'oreille », ce qui signifie que le Seigneur prêtait l'oreille pour connaître, matin après matin, la volonté du Père. « Creusé des oreilles », Dieu l'avait préparé, formé, pour accomplir cette volonté.

Christ venant donc comme homme sur la terre, entrant dans le monde, dit : « Tu n'as pas voulu de sacrifice ni d'offrande... Tu n'as pas pris plaisir aux holocaustes ni aux sacrifices pour le péché ; alors j'ai dit : Voici, je viens — il est écrit de moi dans le rouleau du livre — pour faire, ô Dieu, ta volonté ». Nous trouvons plus d'une fois dans l'Ancien Testament des passages où Dieu déclare qu'il ne prend point plaisir aux holocaustes et aux sacrifices, mais à l'accomplissement de sa volonté (voyez Ps. 51:16 etc. ; Jér. 6:20 ; 7:21-23 ; Michée 6:6-8). Mais quel homme pouvait ou a pu accomplir cette volonté, a pu présenter à Dieu cette offrande parfaite de soi-même, capable d'être agréée de Dieu, et telle qu'elle devînt aussi un sacrifice pour l'abolition du péché ? Christ seul le pouvait ; seul il a pu dire : « Voici, je viens, pour faire, ô Dieu, ta volonté », cette volonté qui était de résoudre une fois pour toutes la question du péché, afin que Dieu pût sauver en justice des hommes coupables. Et c'était l'accomplissement des conseils de Dieu. Il était écrit de lui dans le rouleau ou en tête

du livre. Christ devenant un homme pour glorifier Dieu, était le grand objet des conseils divins. Combien il est grand d'assister, pour ainsi dire, à cet entretien où, dans les profondeurs de la Divinité, Christ s'offre pour venir accomplir la volonté de Dieu en s'offrant lui-même. L'Esprit Saint insiste sur l'incapacité des sacrifices offerts selon la loi, pour satisfaire à ce que Dieu demandait. Il en nomme les quatre genres : holocauste, offrande de gâteau, sacrifice de prospérité et sacrifice pour le péché, tous quatre types de Christ, comme on le sait ; puis il les met tous de côté pour montrer Celui en qui ils ont leur réalisation : « Voici, je viens pour faire ta volonté », et ainsi « il ôte le premier afin d'établir le second ». Le premier ordre de sacrifices n'arrivait point à rendre parfaits ceux qui s'approchent ; la conscience n'était pas purifiée ; le second ordre de choses se résume dans l'unique sacrifice de Christ qui amène à un résultat parfait et éternel. Et cet unique sacrifice est le fruit de l'obéissance parfaite du Seigneur !

(v. 10). Nous sommes sanctifiés, mis à part pour Dieu, sauvés, par conséquent, par le moyen du sacrifice de Jésus Christ. C'est dans son corps, le corps que Dieu lui avait formé, qu'il venait accomplir la volonté de Dieu, dont le point culminant était ce sacrifice parfait, sa mort sur la croix. Remarquons de plus qu'il est offert une fois pour toutes : il est suffisant pour toujours ; il n'a pas besoin d'être répété, contrairement aux sacrifices offerts sous la loi. La sanctification, la mise à part, qui en résulte est donc aussi parfaite et pour toujours. Quelle grâce pour les croyants ! Ce n'est pas d'une sanctification pratique qu'il s'agit ici, comme dans le chap. 12:14 ; mais d'une mise à part pour Dieu, en vertu du sacrifice de Jésus Christ.

(v. 11-14). Le contraste entre le système juif et le système chrétien, se poursuit ici dans la comparaison faite, non plus quant aux sacrifices, mais quant à l'action des sacrificateurs. Sous la loi, les sacrificateurs se tenaient chaque jour devant l'autel, faisant le service qui leur incombait, en offrant constamment des sacrifices qui ne pouvaient jamais ôter les péchés. Leur service était incessant, signe qu'une œuvre parfaite n'était pas accomplie. Christ, au contraire, a offert un seul sacrifice pour les péchés, mais un sacrifice pleinement suffisant pour présenter à Dieu sans tache ceux qui lui appartiennent, sacrifice d'une valeur et d'une efficacité éternelles. Aussi s'est-il assis — marque du repos après l'œuvre accomplie — assis à perpétuité ; c'est une œuvre qui ne saurait se répéter, puisqu'elle est pleinement suffisante. Et c'est à la droite de Dieu, dans la gloire, signe de son acceptation parfaite, après avoir accompli parfaitement toute la volonté de Dieu. Quelle sécurité sans mélange pour les croyants de voir là-haut, dans cette position de gloire, notre grand Souverain Sacrificateur !

Christ est assis à perpétuité, sans interruption, quant à l'œuvre de salut ; mais il se lèvera quand il viendra tirer vengeance de ses ennemis. Il attend, depuis le moment où il est entré comme souverain sacrificateur dans le ciel, « jusqu'à ce que

ses ennemis soient mis pour marchepied de ses pieds », selon ce qui est dit au Ps. 110. Contraste bien frappant et solennel ! Pour les croyants, ses amis, une délivrance parfaite ; pour ceux qui se constituent ses ennemis en le rejetant, l'attente d'un jugement terrible. Les fidèles Hébreux pouvaient se dire : Le Messie est venu et nous avons cru ; comment donc sommes-nous persécutés et ses ennemis triomphent-ils ? L'Esprit Saint leur montre, d'un côté, leur salut assuré par le sacrifice parfait de Christ et sa séance à la droite de Dieu ; et, d'un autre côté, dans l'avenir, le triomphe final de Christ et des siens sur tous leurs ennemis. Qu'on lise, à ce sujet, le magnifique Ps. 110, tout entier.

L'Esprit Saint, après cette assurance relative à l'avenir, donne pour le présent, la raison, si précieuse à tous les croyants, pour laquelle Christ demeure assis maintenant, dans le repos. C'est que, « par une seule offrande, il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés ». L'offrande — celle du corps de Jésus Christ — est parfaite, elle ne se répète pas ; il est donc assis à perpétuité à la droite de la Majesté. Ceux qui sont sanctifiés, mis à part pour Dieu, le sont pour toujours en vertu de cette offrande (v. 10), et quant à leur position devant Dieu, de même que l'œuvre de Christ a une valeur perpétuelle, et que lui-même est toujours devant Dieu, eux, à cause de cette œuvre, sont parfaits pour Dieu à perpétuité. L'œuvre de Christ est parfaite, son acceptation est parfaite, rien ne peut l'altérer ; et nous sommes parfaits, comme représentés devant Dieu par lui (\*).

(\*) Tous ceux qui acceptaient le christianisme étaient bien, par cela, sanctifiés, mis à part du reste du peuple, mais les vrais croyants étaient de plus rendus parfaits devant Dieu par l'œuvre de Christ.

(v. 15-18). Après avoir établi la valeur parfaite et permanente de l'œuvre de Christ, l'auteur cite le témoignage rendu par l'Esprit Saint à son excellence et à sa perfection éternelle dans son application aux croyants. Ce témoignage est tiré du chap. 31 du prophète Jérémie, où le Seigneur montre les privilèges de la nouvelle alliance qu'il traitera avec le peuple. Voici donc ce dont l'Esprit Saint, par la bouche du prophète, nous rend témoignage : « Je ne me souviendrai plus jamais de leurs péchés ni de leurs iniquités ». Quelle chose précieuse, d'une valeur infinie pour l'âme, que la certitude de ce pardon complet et absolu de tous les péchés, certitude basée sur le dessein et la volonté de Dieu, sur le sacrifice parfait de Christ, et garantie par l'infaillible témoignage de l'Esprit Saint ! Nous pouvons la saisir avec une foi entière, et n'avons à chercher rien d'autre pour assurer notre position devant Dieu : « Or, là où il y a rémission de ces choses », rémission parfaite et pour toujours des péchés et des iniquités, « il n'y a plus d'offrande pour le péché ». Le sacrifice qui ôte le péché pour toujours de devant les yeux de Dieu (chap. 9:26), ayant été offert, il n'y a plus lieu d'en offrir un autre. Pour le dire en passant, on voit par là l'erreur profonde et subversive du christianisme, qui est enseignée par l'Église romaine, je veux dire le sacrifice sans cesse répété de la messe.

En résumé donc, dans ce que nous présente la portion de ce chap. 10, que nous venons de parcourir, nous trouvons : 1° Au v. 10, que notre rédemption a eu une source divine dans la volonté de Dieu ; 2° Au v. 12, qu'elle a été accomplie par une œuvre divine — le sacrifice de Christ ; 3° Au v. 15, qu'elle a un témoignage divin, celui du Saint Esprit. Il y a donc la volonté de Dieu le Père, l'œuvre du Fils, et le témoignage du Saint Esprit.

(v. 19-21). La partie doctrinale de l'épître, dont le grand sujet est la sacrificature de Christ dans la gloire, se termine ici. La conclusion pratique de ce qui y a été enseigné touchant cette sacrificature et touchant la perfection du sacrifice de Christ assis maintenant à la droite de Dieu, c'est que, le péché étant ôté, la conscience purifiée, et les croyants rendus parfaits à perpétuité, sans péché aux yeux de Dieu, ils ont pleine liberté (ou hardiesse) pour entrer dans les lieux saints. Nulle barrière n'existe plus qui leur en interdise l'accès : le sang de Jésus, satisfaisant à tout ce qu'exigeait la justice de Dieu, leur permet d'entrer en la présence de Dieu sans voile et d'y demeurer sans crainte. Merveilleux privilège pour des pécheurs que leur souillure excluait de cette place bénie ! Mais il a fait par lui-même la purification des péchés ; il est ensuite entré là et nous en a ouvert l'accès en nous en montrant le chemin. Et ce chemin, c'est sa chair. L'humanité de Christ — son humiliation, son abaissement — était comme un voile qui cachait sa gloire divine à l'homme pécheur. La foi seule la discernait. Mais à sa mort, le voile a été déchiré (\*), le péché a été ôté, et dans Christ ressuscité et glorifié à la droite de Dieu, l'homme par la foi peut contempler la gloire de Dieu et, bien plus, être admis en sa présence. Voilà le chemin. L'épître nous avait montré Christ entré une fois pour toutes dans les lieux saints (chap. 9:12) ; maintenant les rachetés sont exhortés à le suivre et à entrer par le chemin qu'il leur a ouvert lui-même. C'est un chemin nouveau qui jamais auparavant n'avait existé, puisque l'entrée des lieux saints était interdite ; c'est un chemin vivant, puisque Christ, après avoir passé par la mort, est maintenant ressuscité et, dans la puissance d'une vie impérissable, vivant aux siècles des siècles dans la gloire. Sa mort était nécessaire pour expier nos péchés ; sa vie en résurrection et dans la gloire ne l'est pas moins pour nous introduire où il est : « étant toujours vivant », est-il dit (7:25).

(\*) Nous le voyons en Matt. 27 en figure : le voile du temple est déchiré du haut en bas, du ciel à la terre, de Dieu à l'homme. Le coup vient d'en haut et montre que Dieu ne reste plus caché : la mort de Christ ouvre l'accès à Dieu pour le pécheur.

Sous la loi, le souverain sacrificateur seul avait la liberté, une fois l'an, d'entrer dans le lieu très saint, avec le sang des victimes. Maintenant tous les sanctifiés, les croyants rachetés par le sang de Jésus, peuvent toujours entrer dans le sanctuaire, avec une pleine liberté, car ils n'ont plus conscience de péchés. Et de plus, ils trouvent là le grand sacrificateur établi sur la maison de Dieu, Jésus lui-même, qui

nous représente dans le lieu saint. Tout est fait pour que nous soyons à l'aise et heureux dans la présence de Dieu.

(v. 22-25). Cela posé, nous avons les exhortations fondées sur ces vérités. La première est : « Approchons-nous avec un cœur vrai, en pleine assurance de foi, ayant les cœurs par aspersion purifiés d'une mauvaise conscience et le corps lavé d'eau pure ». Toutes les barrières étant ôtées qui nous interdisaient l'accès auprès de Dieu, nous sommes exhortés à profiter de cet immense et précieux privilège et à nous approcher. L'état moral de celui qui s'approche est ensuite décrit. C'est un cœur vrai, sincère, exempt de fraude, n'ayant rien à cacher à Dieu devant lequel il se trouve en vertu de l'œuvre de Christ. C'est l'état de celui qui saisit et apprécie la perfection et l'efficacité de cette œuvre, et qui peut dire avec le Psalmiste : « Bienheureux celui dont la transgression est pardonnée, et dont le péché est couvert ! Bienheureux l'homme à qui l'Éternel ne compte pas l'iniquité, et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude ! » (Ps. 32:1, 2). À un cœur vrai se lie la pleine assurance de foi qui s'approprie, sans qu'il y ait place au doute, les déclarations divines, relatives à la parfaite valeur de l'expiation accomplie par le sacrifice de Christ, et par ces deux choses — le cœur vrai devant Dieu et la pleine assurance de foi — Dieu est glorifié et Christ et son œuvre sont honorés. Le reste du verset montre sur quel fondement on peut avoir un cœur vrai et une pleine assurance de foi. C'est que les cœurs, par l'aspersion du sang de Christ appliqué une fois pour toutes, sont purifiés d'une mauvaise conscience, du sentiment de la culpabilité qu'entraîne le péché, et que le corps est lavé d'eau pure. Que signifient ces paroles ? Il est fait évidemment allusion aux sacrificateurs qui, lors de leur consécration, pour pouvoir s'approcher de Dieu, étaient aspergés de sang après avoir été lavés d'eau (Ex. 29). Aaron, au jour des expiations, lavait aussi sa chair avant d'entrer dans le lieu très saint (\*). C'étaient des figures. L'eau pure qui nous lave est la Parole dans son application à nos âmes par la puissance de l'Esprit Saint. Nous le voyons en différents passages. En Jean 13:10, 11, le Seigneur dit : « Celui qui a tout le corps lavé n'a besoin que de se laver les pieds ; mais il est tout net ; et vous, vous êtes nets, mais non pas tous. Car il savait qui le livrerait ; c'est pourquoi il dit : Vous n'êtes pas tous nets ». Et ces paroles nous sont expliquées au chap. 15:3 : « Vous, vous êtes déjà nets, à cause de la parole que je vous ai dite ». Ainsi, de même que l'eau appliquée à nos corps les purifie, de même la Parole appliquée à nos âmes les régénère et les purifie, et cela une fois pour toutes, sans qu'il y ait besoin de répétition. Paul, en Tite 3:5, parle du lavage de la régénération ; Pierre dit : « Vous êtes régénérés par une semence incorruptible, par la vivante et permanente parole de Dieu » (1 Pierre 1:23), et Jacques : « Il nous a engendrés par la parole de la vérité » (1:18) ; et le Seigneur nous enseigne qu'il nous faut « naître d'eau et de l'Esprit » (Jean 3:5).

(\*) Le baptême peut avoir donné lieu à cette allusion. Dans les Actes, chap. 22:16, il est dit : « Sois baptisé, et te lave de tes péchés, invoquant son nom ». (Le nom de Jésus). Voyez aussi 1 Pierre 3:21.

Il est bien important de remarquer que les paroles dont l'apôtre se sert, indiquent qu'il n'y a pas de répétition de l'aspersion du sang, non plus que de l'application de la Parole pour régénérer. En effet, il n'est pas dit : « Devant avoir le cœur par aspersion purifié d'une mauvaise conscience, et le corps lavé d'eau pure » ; mais « ayant etc. ». La chose est faite une fois pour toutes : c'est un fait qui a eu lieu ; une position où l'on se trouve. Et c'est parce que nous sommes dans cette condition, que nous pouvons approcher avec un cœur vrai et une pleine assurance de foi, sans qu'aucune question se soulève quant au privilège que nous avons d'entrer en la présence de Dieu avec une entière liberté. Il ne faut pas oublier que, si notre position de consécration à Dieu est assurée une fois pour toutes, le lavage d'eau, l'action de la Parole appliquée à l'âme, ne continue pas moins dans la pratique, action figurée par le lavage des pieds en Jean 13, et dont il est parlé à l'égard de l'Église, en Éph. 5 : « Afin qu'il la sanctifiât, en la purifiant par le lavage d'eau par la parole ».

(v. 23). Nous avons dans ce verset la seconde exhortation, celle qui se rapporte à notre profession devant les hommes. La précédente avait trait à notre privilège d'entrer dans le sanctuaire céleste, en la présence de Dieu. L'espérance se rapporte toujours à une chose à venir, que nous ne possédons pas, mais que nous attendons. C'est Christ, c'est sa venue, avec toutes les bénédictions qu'elle apportera. « Il apparaîtra une seconde fois, sans péché, à salut à ceux qui l'attendent ». On voit que cela est général à dessein, comme toujours dans l'épître, et concerne aussi bien la phase de la venue de Christ pour les saints actuels — la bienheureuse espérance — que celle de la délivrance d'Israël. Nous confessons ou professons attendre Christ — c'est la vraie attitude chrétienne. Combien n'y en a-t-il pas qui, malheureusement, l'oublent, et auraient besoin de s'appliquer l'exhortation de l'apôtre ! Et nous avons à la retenir « sans chanceler ». Le cœur naturel est porté à se décourager si l'attente se prolonge ; il raisonne et dit : « Mon maître tarde à venir », et alors on regarde vers le monde, on oublie le but céleste. De là, l'importance de l'exhortation fondée d'ailleurs sur la fidélité de Celui qui a promis l'heureuse et prochaine issue de la course : « Celui qui a promis est fidèle ».

(v. 24, 25). Troisième exhortation qui se rapporte à la communion et aux relations fraternelles de ceux qui avaient été rassemblés en dehors du judaïsme. Il ne suffit pas de retenir pour soi-même la confiance en la fidélité de Dieu ; nous avons aussi à penser aux autres et à leur bien spirituel, et ainsi à nous encourager mutuellement à marcher dans cet amour qui est la marque de la vie divine en nous, et dans les bonnes œuvres qui glorifient Dieu et rendent témoignage de la réalité de notre profession. Or cette profession doit être publique ; elle se manifestait dans le fait du « rassemblement » de ceux qui avaient une foi commune. L'abandonner, ce

rassemblement, comme hélas ! plusieurs avaient l'habitude de faire, éviter ainsi d'affirmer sa solidarité avec ceux qui se rassemblaient autour de Christ, à cause de l'opprobre et de la souffrance qui pouvaient s'y trouver, était un danger et un mauvais signe quant à la foi de ceux qui agissaient ainsi, et qui se contentaient du culte juif. C'est ce qui motive la déclaration solennelle et terrible des v. 26 à 31. Il fallait donc s'exhorter à demeurer fidèles et fermes dans la confession publique de la foi, et cela « d'autant plus que vous voyez le jour approcher ».

Quel est ce jour ? Évidemment le jour du jugement, quand le Seigneur viendra (2 Thess. 1:10). C'est celui qui est toujours présenté quand il est question d'agir sur la conscience, d'exciter à la vigilance et à une marche sainte en dehors du monde et, en même temps, pour encourager le chrétien à ne pas craindre les hommes (voyez 2 Tim. 4:7, 8 ; Matt. 24:42 ; 1 Thess. 3:13, etc)... Du reste, un jour de jugement approchait, prélude et image du jugement de la fin. C'était le jour de la destruction de Jérusalem dont les signes avant-coureurs se montraient déjà (voyez Luc 21:20-24). Combien donc il était nécessaire, au moment où allaient disparaître et le temple et le culte auquel les Hébreux étaient encore si attachés, qu'ils n'abandonnassent point ce « rassemblement de nous-mêmes » qui subsiste en dehors de toute forme, qui est fondé sur Christ et son œuvre ! Or l'abandon de la profession chrétienne laissait sans espérance. C'est ce que nous voyons dans les versets suivants.

(v. 26-31). Ils nous montrent les terribles conséquences de l'abandon de la profession chrétienne. Il importe que nous saisissons bien leur portée. D'abord, qu'est-ce que la vérité dont il est ici question ? C'est évidemment le christianisme, mais, selon la doctrine précédemment exposée, le christianisme au point de vue de la valeur parfaite et suffisante du sacrifice de Christ offert une fois pour toutes pour ôter le péché, sacrifice qui ne saurait se répéter. Si, après avoir connu cette vérité et l'avoir professée en reconnaissant la valeur de ce sacrifice, on l'abandonnait et l'on choisissait volontairement le péché, c'est-à-dire une marche selon sa propre volonté, il n'y avait pas un autre sacrifice auquel on pût recourir. L'unique sacrifice efficace pour ôter les péchés, avait été rejeté. On se constituait adversaire de Christ et de la grâce, et pour de telles personnes il ne restait que le jugement qui allait certainement les atteindre et les consumer (\*).

(\*) Il semble que l'Esprit Saint a toujours en vue le jugement qui était sur le point de fondre sur les Juifs qui avaient rejeté Christ et résisté au Saint Esprit.

L'apôtre qui, dans toute l'épître, a fait ressortir l'excellence du christianisme sur le judaïsme, montre aussi que le mépris du premier amènera un jugement plus terrible que celui qui frappait les contempteurs du second. Mépriser la loi que Dieu avait donnée par Moïse, c'était la rejeter, et ceux qui se rendaient coupables de crimes qui impliquaient ce mépris, étaient sans miséricorde mis à mort. Rien ne pouvait expier

leur péché (voyez Lév. 24:10-16 ; Nomb. 15:32-36 ; Deut. 17:2-7). Or, rejeter le christianisme après l'avoir connu et professé, était un crime infiniment plus grand. En effet, les deux grands privilèges chrétiens sont le sacrifice unique et parfait que le Fils de Dieu a offert sur la croix en se livrant lui-même, et la présence du Saint Esprit qui rend témoignage à la grâce divine manifestée dans ce sacrifice. Abandonner ces privilèges après les avoir connus et professés, c'était fouler aux pieds celui qu'on avait reconnu comme le Fils de Dieu ; c'était estimer profane le sang de l'alliance par lequel on avait professé être mis à part ; c'était enfin faire outrage à l'Esprit de grâce. Dieu, sa grâce, son Fils, le sacrifice de Celui-ci, et l'Esprit Saint qui lui rend témoignage, tout était rejeté et méprisé, et que restait-il comme terme final d'une telle voie, sinon le juste jugement de la part de Celui à qui appartient la vengeance et qui rendra à chacun selon ses œuvres ? Le jugement par le Seigneur est une chose certaine : il l'a déclaré ; et combien n'est-il pas terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant pour en recevoir le juste salaire du plus grand des péchés, de celui qui ferme la porte à tout espoir, le rejet volontaire de sa grâce

(v. 32-39). Pour qu'ils évitent un sort aussi terrible, pour les encourager à la patience et à la persévérance, l'écrivain sacré rappelle aux Hébreux combien ils ont souffert au commencement de leur carrière chrétienne, dans « les jours précédents », après avoir « été éclairés » par cette lumière céleste de la vérité qui avait pénétré leurs âmes. Une cause pour laquelle on a beaucoup enduré nous est d'autant plus chère, et de plus l'expérience faite de la grâce de Dieu qui a soutenu dans ces souffrances, est bien propre à encourager. C'est sur ces sentiments que s'appuie d'abord l'exhortation adressée à ces chrétiens. En endurant les opprobres et les afflictions, en s'associant de cœur à ceux qui étaient persécutés, en soulageant ceux qui étaient en prison pour leur foi, en se laissant dépouiller avec joie de leurs biens, parce qu'ils avaient en vue des biens meilleurs et permanents, dans le ciel, ils avaient montré la réalité de leur profession. Ce n'était donc pas le moment de se décourager, maintenant que le but était près d'être atteint, et ils ne devaient pas abandonner la confiance en Dieu et en ses promesses dont ils avaient fait preuve et dont la récompense est la gloire. Il est vrai que la patience est nécessaire pour persévérer jusqu'au bout dans le chemin de la volonté de Dieu, chemin où se rencontrent les épreuves, mais dont le terme est la jouissance des choses promises. Il est précieux de voir comme l'Esprit Saint place constamment devant l'âme, afin de l'encourager, la récompense certaine que Dieu, qui est fidèle et qui a promis, lui donnera au bout de la course. Le repos de Dieu, des biens meilleurs et permanents, le salut apporté quand Christ apparaîtra, voilà ce qui nous attend.

(v. 37). Or le moment où nous entrerons dans la possession de ce qui est promis, est proche : nouveau et puissant motif pour s'encourager, pour avoir patience et persévérer. « Encore très peu de temps, et celui qui vient viendra, et il ne tardera pas ». L'accomplissement de tout ce que renferme la promesse glorieuse se rattache

à la venue de Christ. Or « il vient » est une expression frappante et qui nous le montre, pour ainsi dire, en route ; elle caractérise Christ, de même que l'attente constante et patiente caractérise le fidèle. Et bientôt il paraîtra, il ne tardera pas. Tout, dans ce verset, nous annonce donc la venue très prochaine de Christ : « encore très peu de temps » ; « il vient » ; « il ne tardera point ». C'est en vue de cela que le chrétien doit vivre, obéir et persévérer. Rien n'influera autant sur sa marche fidèle que cette pensée : « Il vient ».

(v. 38). Mais il y a un principe qui est la puissance de cette vie d'attente : c'est la foi. Elle caractérise la vie du juste, elle la nourrit, elle lui donne la force de persévérer au milieu de toutes les difficultés. Là où elle manque, la vie s'affaiblit ; les épreuves effrayent ; on est en danger de se retirer, de revenir en arrière, et si quelqu'un entre dans cette voie fatale, Dieu ne prend point de plaisir en lui.

(v. 39). « Mais pour nous », dit l'écrivain sacré, se plaçant au milieu des croyants, s'associant fraternellement à eux, « nous ne sommes pas de ceux qui se retirent pour la perte » — telle est l'issue fatale où conduit l'abandon de la confiance en Dieu pour l'accomplissement de la promesse — « mais de ceux qui croient pour la conservation de l'âme ». La conservation de l'âme, la jouissance de la vie éternelle en gloire, telle est la fin bienheureuse du chemin de la foi.

Ainsi, tandis que les v. 26-31 font voir que le jugement est la seule issue où conduit l'abandon volontaire de la profession de la foi, les versets suivants encouragent ceux qui gardent la foi, en leur montrant que le terme de la route est Christ venant accomplir les promesses de gloire.

Le passage : « Or le juste vivra de foi », tiré du prophète Habakuk 2:4, est cité trois fois dans les épîtres de Paul, en Rom. 1:17 ; Gal. 3:11, et ici. Dans l'épître aux Romains, l'emphase est sur le mot « juste » ; en Galates, sur le mot « foi », et ici sur le mot « vivra ». Dans le premier cas, la citation est en rapport avec la justice de Dieu révélée dans l'Évangile sur le principe de la foi : « Or le juste vivra de foi ». Dans le deuxième, la foi qui justifie est mise en contraste avec la loi qui condamne. Et enfin, dans le troisième, vivre de foi est en contraste avec se retirer et périr.

## 11 - CHAPITRE 11

(v. 1). Nous n'avons point ici une définition de la foi de laquelle le juste doit vivre, mais bien plutôt un de ses caractères : la déclaration de sa puissance et de son action. Elle est active et énergique dans l'âme. Elle rend présent l'avenir et visible l'invisible : c'est ce qui fait la force du croyant. Elle réalise les choses que l'on espère, comme si on les tenait déjà ; ces choses existent pour le cœur : il a l'assurance de leur réalité. En même temps, elle est une démonstration intérieure des choses que l'on ne voit pas, une conviction intime de leur existence. La foi est une vue de ce qui est caché ; elle nous donne sur l'invisible la même certitude que nous avons pour les choses qui sont sous nos yeux. Ce dont la réalité ne paraît point encore, la foi nous en donne la substance.

La déclaration que « le juste vivra de foi » est appuyée dans ce chapitre par des exemples qui, partant des premiers hommes, traversent toute la période de l'Ancien Testament pour aboutir à Christ, le Chef et le consommateur de la foi. C'est donc par la foi que les anciens ont reçu témoignage — témoignage qu'ils étaient agréables à Dieu. Les croyants Hébreux avaient une peine extrême à se détacher des choses visibles et qui se rapportaient à une religion selon la chair, et à aller en avant comme étrangers et voyageurs sur la terre, ayant les regards de la foi arrêtés sur les choses célestes, qui étaient invisibles pour le moment, et fixés sur la Personne de Christ dans la gloire, le grand objet de la foi et de l'espérance. C'est pourquoi l'auteur de l'épître leur montre, dans notre chapitre, que cette vie de foi à laquelle ils avaient été appelés et la marche qui la manifeste, n'étaient pas du tout une chose nouvelle, mais qu'elles avaient été la vie et la marche de tous les justes depuis le commencement.

Si l'on compare la fin du 3<sup>e</sup> chapitre de l'épître aux Romains et le commencement du 4<sup>e</sup> avec la fin du 10<sup>e</sup> chapitre de notre épître et le commencement du 11<sup>e</sup>, l'on trouve que l'apôtre, après avoir dit aux Romains : « Nous concluons que l'homme est justifié par la foi », montre, par les exemples d'Abraham et de David, que la justification par la foi n'était pas une chose nouvelle. De même ici, le chapitre 10 se terminant par la déclaration que la vie du chrétien est une vie de foi, le chapitre 11 fait voir que telle a toujours été la vie des justes.

Les sept premiers versets du chapitre qui nous occupe, forment un tout complet composé de plusieurs vérités importantes, et d'abord la création. Il est bien digne de remarque que la création de l'univers soit le premier fait auquel soit rattachée l'action de la foi, de cette foi qui est la démonstration intérieure des choses que l'on ne voit point. La création est la première manifestation du Dieu infini et tout-puissant dans le fini. Comment la connaître ? L'homme savant, comme l'homme ignorant, ne comprendront jamais que ce qui se voit n'a pas été fait de choses qui paraissent, c'est-à-dire que l'univers a eu une cause invisible. Ils remontent, dans leurs

raisonnements, d'effets à causes, et n'arrivent point à la grande cause première, et ainsi ils concluent que le monde a toujours existé. Mais le croyant se fonde sur la révélation positive de Dieu : « Au commencement Dieu créa les cieux et la terre », et il comprend et reconnaît que « les mondes », l'univers entier, « ont été formés par la parole de Dieu ». La foi saisit cette action toute-puissante de la Parole créatrice ; tout dès lors lui est simple et facile, car elle introduit Dieu. Nous avons en cela comme la base de ce qui suit ; car c'est une grande chose pour la foi de recevoir ce miracle qui dépasse tous les autres, cet acte de la toute-puissance, qui tire toutes choses du néant. Ce premier exemple n'est pas seulement la foi en un Dieu créateur, mais la foi dans la toute-puissance de sa Parole.

(v. 4). Nous voyons, dans l'exemple d'Abel, l'âme s'approchant de Dieu par la foi. Le péché était entré ; comment l'homme pouvait-il s'approcher de Dieu ? Abel comprend, par ce qui était arrivé dans le jardin d'où ses parents avaient été chassés, peut-être aussi par ces vêtements de peau dont Dieu les avait couverts, qu'il était nécessaire qu'un sacrifice fût placé entre lui et Dieu, que la mort, jugement du péché, intervînt pour que lui trouvât grâce devant Dieu. Par la foi donc dans la vérité de la déclaration divine relative au jugement du péché, il s'approche de Dieu avec le sacrifice que Dieu agrée et, avec le sacrifice, celui qui l'offre. Par cette foi, il reçoit le témoignage d'être juste, d'une justice selon Dieu. Dieu rend témoignage que ses dons lui sont agréables, et lui est accepté avec son sacrifice. Il en est ainsi pour nous. Le sacrifice d'Abel était la figure du sacrifice de Christ, l'Agneau sans défaut et sans tache. Ce sacrifice, le don qu'a fait Jésus de lui-même — il s'est offert à Dieu sans tache — a été agréé de Dieu, et par la foi en Jésus, je m'approche de Dieu, agréé comme lui-même. Abel, quoique mort, parle encore. Sa foi parle, son sacrifice parle, sa mort même parle. L'exemple de sa foi, consigné dans les premières pages des saintes lettres, a parlé et parlera jusqu'à la fin.

(v. 5, 6). Après Abel, dans la série des témoins de la vie de la foi, nous trouvons Énoch, qui, par la foi, marcha avec Dieu trois cents ans, comme un homme céleste sur la terre, traversant un monde d'iniquité dont il annonce le jugement (Gen. 5:22 ; Jude 14, 15). Cette vie céleste, fruit de la foi qui réalise l'existence et la présence de Dieu, aboutit, dans sa puissance et par la grâce de Dieu, à une fin qui n'est pas la mort. Énoch est enlevé de ce monde sans voir la mort ; il lui est épargné de subir la sentence prononcée sur l'homme pécheur. Il a vécu de la vie de Dieu, il a marché avec Dieu, il s'en va vers Dieu dans la puissance de la vie de Dieu qui est au-dessus de la mort. L'Écriture attribue son enlèvement à sa foi, lorsqu'elle dit : « Par la foi, Énoch fut enlevé pour qu'il ne vît pas la mort ». L'Esprit Saint identifie ainsi la marche avec Dieu par la foi, avec l'issue d'une telle marche. Cette issue est le résultat de la foi qui a produit cette marche de communion intime avec Dieu. « Il a reçu le témoignage d'avoir plu à Dieu », il avait conscience d'être approuvé de Dieu, dans la jouissance de sa communion avec lui. Les hommes iniques, au milieu desquels il se

trouvait, le désapprouvaient sans doute ; plaisant à Dieu, il leur déplaisait, mais qu'importe ? Plaire à Dieu n'est-il pas le bien suprême ? Dépendre de Dieu, se confier entièrement du cœur à lui, voilà ce qui l'honore, et c'est ainsi qu'on lui est agréable ; car « sans la foi, il est impossible de lui plaire ». Ainsi, par la foi, on vit et on marche en communion avec Dieu, on lui plaît, et de plus on trouve en lui sa récompense. Pour s'approcher de Dieu, il est nécessaire de croire qu'Il est ; non d'être froidement convaincu de son existence, mais d'avoir saisi par le cœur le Dieu vivant et vrai, le Dieu d'amour qui s'intéresse à nous et qui donne à qui le cherche la rémunération, la récompense — un bonheur résultant de son approbation.

(v. 7). Noé, le troisième témoin choisi par l'Esprit Saint avant le déluge, nous est ensuite présenté comme exemple de foi. Au milieu du monde qui se croit en sécurité, et qui poursuit ses affaires et ses plaisirs (Luc 17:26, 27) , Noé, « averti divinement des choses qui ne se voyaient pas encore », et qui concernaient le jugement et la destruction des hommes pécheurs (Gen. 6:13, etc.), croit la parole de Dieu ; sa foi saisit ce qui ne se voyait point encore : les jugements de Dieu, et elle lui inspire une sainte crainte. En même temps, il croit que, par le moyen que Dieu lui offre, il échappera à la destruction, et il construit l'arche, en dépit des sarcasmes que cela pouvait lui attirer. Sa foi attend aussi, sans se lasser, durant les cent vingt années de la patience de Dieu. En agissant ainsi, d'une part il se sauva lui et sa maison, et d'une autre, il condamna le monde. Prédicateur de justice (2 Pierre 2:5), de la justice de Dieu contre le monde, pour lui il devint héritier de la justice qui est selon la foi. Comme Abraham, il crut Dieu et cela lui fut compté à justice (Rom. 4:3), et la justice de Dieu le fit devenir héritier d'un monde nouveau, après avoir traversé, par grâce, le jugement qui avait mis fin à l'ancien.

En résumé, on trouve donc, dans ces sept premiers versets, comme objets ou résultats de la foi, premièrement la création ; puis, après le péché de l'homme, la rédemption en figure. Ensuite, comme fruit de cette rédemption, une marche céleste qui aboutit au ciel, et enfin, un témoignage éclatant rendu contre un monde qui allait subir un jugement, à travers lequel, gardé par Dieu, le juste arrive à l'héritage d'un monde nouveau.

On voit aussi dans ces mêmes versets : la foi à la parole de Dieu ; la foi au sacrifice expiatoire ; la foi qui fait marcher avec le Dieu qui est le rémunérateur de ceux qui le recherchent ; et la foi qui fait rendre témoignage à la justice de Dieu contre un monde coupable.

On peut dire encore que l'on a en Abel l'exemple du croyant racheté par le sacrifice de Christ ; en Énoch, le type des croyants qui, rachetés ainsi, et vivant de la vie de Dieu, traversent le monde et sont enlevés dans la gloire avant que le jugement

arrive ; puis, en Noé, le type du résidu juif aux derniers jours, lequel traversera les jugements, en étant gardé de Dieu, et arrivera ainsi au millénium.

Après avoir montré la foi qui reconnaît et saisit l'existence d'un Dieu créateur, et les principes permanents des relations de Dieu avec les hommes, notre chapitre nous présente une série d'exemples particuliers qui font ressortir la foi comme principe d'obéissance, de confiance, de patience et d'énergie. Remarquons que l'Esprit Saint ne signale ici autre chose que les actes de foi des témoins. Il ne mentionne nullement leurs faiblesses, ni leurs fautes, ni leur manque de foi dans des cas donnés. Non seulement cela, mais en enregistrant les exemples de foi qu'ils nous donnent, il les interprète et fait connaître les motifs intérieurs des actions que l'Ancien Testament se borne à relater. En présentant aussi la manière dont instinctivement leur foi a percé dans les choses à venir et les invisibles, il dépasse ce qui n'était que peu clair et intelligible dans leurs propres âmes.

(v. 8-12). Nous trouvons en premier lieu l'exemple d'Abraham, le père des croyants. Par la foi, saisissant, lui aussi, les choses invisibles et à venir, Abraham obéit à l'appel de Dieu, sans que Dieu lui eût donné aucun renseignement quant à la situation et à la nature du pays où il l'envoyait pour le posséder : « Il s'en alla, ne sachant où il allait ». Remarquons que la foi produit toujours l'obéissance, une obéissance implicite, sans raisonnement. Arrivé dans le pays qu'il devait recevoir en héritage, Dieu lui déclare qu'il le donnera à sa postérité (Gen. 12:7) ; lui-même n'y a pas même où poser son pied (Actes 7:5), tellement qu'il doit y acheter un terrain pour y enterrer Sara (Gen. 23). Le pays devient ainsi « la terre de la promesse », et Abraham, saisissant cette promesse, demeure là comme sur une terre étrangère, habitant sous des tentes, étranger et voyageur, ainsi qu'Isaac et Jacob, cohéritiers de la même promesse que Dieu leur renouvelle (Gen. 26:3, 4 ; 28:13, 14).

(v. 10). Abraham « attendait la cité qui a les fondements, de laquelle Dieu est l'architecte et le créateur ». N'ayant rien reçu sur la terre, sauf la promesse faite pour sa postérité, la foi d'Abraham, comptant absolument sur Dieu, s'élève vers des choses plus excellentes, des choses à venir spirituelles, célestes et permanentes. Ce ne sont plus les tentes fragiles du voyageur, mais une cité qui a les fondements posés par Dieu lui-même et qu'il a préparée pour ces hommes de foi. Il en est l'architecte — il en a dressé le plan suivant ses conseils ; il en est le créateur — lui-même l'a établie pour durer d'une manière inébranlable. Quelle récompense de la foi ! Quelle sécurité ! Combien ce que Dieu prépare pour les siens dépasse ce qu'ils auraient imaginé ! La foi marche ici-bas appuyée sur sa grâce puissante, et elle attend avec confiance ce qu'il a établi dans le ciel pour ses bien-aimés.

(v. 11, 12). L'exemple de Sara est bien frappant, car nous savons, par Gen. 18:10-15, que d'abord elle montra de l'incrédulité à l'égard de la promesse. Mais

ensuite la foi triompha de ses doutes, elle reconnut que la promesse venait réellement de Dieu, et cette foi fut en elle, stérile et hors d'âge d'enfanter, la source de la puissance pour fonder une postérité : « Elle estima fidèle celui qui avait promis ». Ainsi, la foi en Celui qui est fidèle sera aussi en nous le secret de la puissance pour surmonter ce qui semble et qui est en effet insurmontable pour l'homme, car rien n'est impossible à Dieu (Luc 1:37).

Au v. 12, nous avons la conséquence relativement à elle et à Abraham. D'une femme stérile et hors d'âge, et d'un homme amorti par l'âge, est née une postérité égale en nombre aux étoiles du ciel et aux grains de sable sur le rivage de la mer. La promesse de Dieu que nous trouvons en Gen. 13:16 et 15:5, et confirmée, après la preuve suprême de la foi d'Abraham dans le sacrifice d'Isaac (Gen. 22:17), cette promesse s'est accomplie : Dieu est fidèle (voyez aussi Rom. 4:18-22).

(v. 13-16). Ces versets reviennent sur le caractère général de la foi d'Abraham, de Sara, d'Isaac et de Jacob, foi qui les constituait étrangers et forains sur la terre de la promesse. Ils confessaient être tels, comme nous le voyons en Gen. 23:4 ; 47:9. David le reconnaissait aussi (1 Chron. 29:15), et nous savons que tel est aussi notre caractère comme chrétiens (1 Pierre 2:11). Ces patriarches sont morts en croyant aux choses promises, sans en avoir vu l'accomplissement ; mais comme des navigateurs qui tendent vers le rivage désiré, qu'ils aperçoivent de loin, et vers lequel leur cœur les porte, ils les ont saluées. « Abraham a tressailli de joie de ce qu'il verrait mon jour », dit le Seigneur (Jean 8:56). Détachés ainsi des choses de la terre, professant être étrangers et voyageurs ici-bas, ces hommes de Dieu parlaient et agissaient de manière à montrer clairement qu'ils étaient citoyens d'une autre patrie que le pays où ils plantaient leurs tentes, ou que celui d'où ils étaient venus. Ils recherchaient — c'est ce que leur vie montrait — une patrie meilleure en dehors de ce monde, une céleste. Et n'est-ce pas là aussi ce qui doit nous caractériser, nous qui avons une vue plus claire de notre vocation qui est du ciel (Héb. 3:1 ; Phil. 3:20) ? Et comme ils marchaient dans la foi en Dieu, ayant en vue ce que Dieu leur avait préparé, au-delà de la mort, en dehors de cette terre, Dieu les honora du plus grand des honneurs : il n'a pas honte d'eux, puisqu'ils se sont attachés à lui ; il s'appelle lui-même leur Dieu : « Je suis le Dieu d'Abraham, ton père », dit-il à Isaac ; et à Jacob : « Je suis l'Éternel, le Dieu d'Abraham, ton père, et le Dieu d'Isaac ». Il le rappelle à Moïse : « Tu diras ainsi aux fils d'Israël : l'Éternel, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob, m'a envoyé vers vous » (Gen. 26:24 ; 28:13 ; Ex. 3:6, 15). Et comme il est leur Dieu, il leur a préparé une cité où il sera avec eux, leur Dieu, toujours le même. Quelle récompense attachée à leur foi ! C'est de ce fait que Jésus tirait cette conclusion si remarquable relative à la résurrection. Ces patriarches morts quant à la vie dans ce monde, étaient vivants pour Dieu, leur Dieu, en attendant la résurrection bienheureuse, moment où s'accompliront pleinement pour eux les promesses (Luc 20:37, 38). Souvenons-nous

que ce Dieu, le Dieu de Jésus Christ, est aussi notre Dieu, et rappelons-nous ce qui est dit pour celui qui vaincra par la foi (Jean 20:17 ; Apoc. 3:12).

(v. 17-22). Nous avons dans ces versets la confiance absolue en la puissance et la fidélité de Dieu pour accomplir ses promesses. Le cas d'Abraham offrant son fils unique, fait ressortir cette confiance de la manière la plus remarquable. Après 25 années d'attente patiente, durant lesquelles il vécut en étranger en Canaan, Dieu lui donna ce fils si longtemps attendu, quand tout espoir d'une postérité semblait évanoui. Isaac était la joie de son vieux père ; Dieu, parlant d'Isaac, dit à Abraham : « Celui que tu aimes », et l'on comprend que toutes les fibres de son cœur fussent attachées à ce fils bien-aimé. Mais par-dessus tout, c'était sur lui que reposait positivement la promesse : « En Isaac te sera appelée une semence » (Gen. 21:12). Quelle épreuve donc, non seulement pour son cœur, mais par-dessus tout pour sa foi, lorsqu'il reçoit l'ordre de sacrifier son fils, son unique ! Il avait passé par une série d'épreuves de sa foi, mais celle-ci était au-dessus de toutes. Sa confiance va-t-elle lui manquer ? Comment conciliera-t-il la promesse divine avec l'ordre divin de livrer son fils à la mort ? Sa foi s'élève au-dessus de tout ; il ne s'inquiète pas de la manière dont Dieu résoudra la contradiction entre sa promesse et son ordre ; par la foi, il a l'assurance que Dieu saurait tout concilier, qu'il le pouvait et le ferait, dût-il pour cela ressusciter Isaac d'entre les morts ; et en figure cela eut lieu en effet. Ce fut comme une image de la résurrection d'entre les morts, car du moment qu'Abraham avait levé le couteau pour immoler son fils, il n'y avait que la voix toute-puissante de Dieu qui pût arrêter son bras et rendre Isaac à la vie. La foi d'Abraham est bien la foi au Dieu qui ressuscite les morts. Il avait dit : « Moi et l'enfant nous irons jusque-là, et nous adorons ; et nous reviendrons vers vous » (Gen. 22:5). Il avait donc la certitude que, d'une manière ou d'une autre, Dieu agirait. Nous avons déjà vu qu'à l'occasion de la naissance d'Isaac, la foi d'Abraham avait été la foi au Dieu « qui fait vivre les morts, et appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient » (Rom. 4:17).

(v. 20). La foi d'Isaac bénissant Jacob et Ésaü était une démonstration que pour lui les choses à venir promises de Dieu étaient certaines, car il ne possédait rien en Canaan. C'est toujours le caractère de la foi qui saisit les choses invisibles, sans autre fondement que la parole de Dieu.

(v. 21). Jacob eut une vie remplie de difficultés — châtements de ses fautes — vie où l'énergie de sa propre volonté a agi plus que celle de sa foi. Hélas ! Nous ne lui ressemblons que trop à cet égard. Mais, arrivé à la fin de sa longue carrière, instruit et restauré par la grâce divine, sa foi se montre avec un caractère d'une remarquable beauté. Il bénit, avec l'intelligence donnée par l'Esprit de Dieu, chacun des fils de Joseph, de ce fils bien-aimé que Dieu lui avait rendu, assignant au plus jeune la prééminence dans les temps à venir ; étranger, voyageur, s'appuyant sur le bâton

avec lequel il s'en était allé solitaire, il adore Dieu qui l'a gardé selon sa promesse (voyez Gen. 28:10-22 ; 32:10) ; il montre son attachement au pays de la promesse et sa confiance en Dieu quant à l'accomplissement de ce qui avait été promis, en demandant d'y être enterré : il veut que ses os reposent avec ceux de ses pères, et enfin, dans sa magnifique prophétie relative à Joseph, sa foi, comme celle d'Abraham, perce jusqu'à Christ, rejeté par ses frères, ainsi que Joseph, type du Seigneur, mais béni par-dessus tout des bénédictions les plus excellentes (lisez Gen. 47:31 ; 48 ; 49:25, 26). Quelle fin glorieuse, après une vie si agitée, et, on peut le dire, souvent si charnelle ! Jacob avait été brisé, dépouillé, et ainsi était devenu un vase propre à être dépositaire des secrets de Dieu, que maintenant sa foi pouvait pleinement et simplement saisir, sans y mettre de conditions (voyez Gen. 28:20).

(v. 22). Joseph, au faite des honneurs, à un moment où les familles d'Israël étaient dans une tranquillité parfaite et dans la prospérité en Égypte, saisit, par la foi, ce que Dieu avait autrefois dit à Abraham (Gen. 15:13, 14), touchant la sortie des fils d'Israël hors d'Égypte ; il compte sur la promesse que Dieu avait faite à Abraham, à Isaac et à Jacob, de donner Canaan en héritage à leur postérité ; sa confiance est entière : « Dieu vous visitera certainement », dit-il (Gen. 50:24, 25), et il donne des ordres pour que ses os à lui aussi aillent reposer dans le pays promis, participant ainsi à la délivrance de son peuple. Et Dieu prit soin que ces ordres donnés « par la foi » fussent exécutés (Ex. 13:19 ; Josué 24:32).

Dans tous ces exemples, nous voyons la foi produisant l'obéissance, la séparation, la puissance, le renoncement à ce qui est de la chair, et la confiance absolue en Dieu s'élevant au-dessus et perçant au-delà même de la mort.

(v. 23-31). Dans ce qui suit, nous voyons plutôt l'énergie active de la foi pour aller en avant, en dépit de toutes les difficultés qui peuvent se présenter dans le chemin. Saisissant son objet, elle agit malgré toute l'opposition du monde ; elle ne tient nul compte de la puissance des adversaires ; elle foule aux pieds les grandeurs de cette terre. La foi comprend ce qu'elle a à faire selon Dieu, et lui abandonne les conséquences.

(v. 23). La foi des parents de Moïse montre leur attachement aux promesses de Dieu ; elle les élève au-dessus de la crainte. Durant leur séjour en Égypte, malgré leur dur asservissement, les Israélites avaient tourné leurs yeux vers les idoles de ce pays, oubliant l'Éternel, le Dieu de leurs pères (Ézééch. 20:5-8) (\*). L'idolâtrie fut toujours leur péché dominant. Gémissant sous la cruelle oppression qui les accablait, ils n'avaient pas même la consolation que la foi aux promesses divines leur aurait donnée, par l'espoir de la délivrance. Mais comme dans tous les temps Dieu eut toujours un résidu fidèle, il y avait des fils d'Israël qui avaient gardé soigneusement la foi au Dieu qui avait donné les promesses et qui avaient l'assurance des choses

qu'ils espéraient. Tels étaient les parents de Moïse. « Par la foi », ils cachèrent leur enfant durant trois mois, malgré la cruelle ordonnance du roi. Ils reçurent leur enfant comme un don tout spécial de Dieu. Sa beauté remarquable — « divinement beau », dit Étienne (Actes 7:20) — leur présente un cachet divin ; leur foi leur fait voir en lui le futur libérateur de leur peuple, et ils sentent leur responsabilité de le conserver, coûte que coûte, en comptant sur la puissance de leur Dieu. Ils ont confiance en lui et ne craignent point la colère du roi. Leur foi, comme nous le savons, fut rémunérée ; Dieu conserva l'enfant par des moyens qui n'appartiennent qu'à lui ; Moïse, sauvé des eaux par la fille du Pharaon, fut élevé par elle dans la maison du roi.

(\*) On peut conclure ce fait de l'idolâtrie d'Israël en Égypte d'autres passages d'Ézéchiel (23:8, 19 ; Josué 24:14), ainsi que de l'érection du veau d'or, souvenir d'une des principales divinités égyptiennes. Qu'ils eussent oublié Dieu, la question de Moïse le prouve aussi (Ex. 3:13-16).

(v. 24-26). Moïse, après quarante années de séjour dans la maison du Pharaon où il fut instruit dans toute la sagesse des Égyptiens, comprit, par la foi, que pour s'identifier avec le peuple de Dieu, il lui fallait quitter cette position élevée où la providence de Dieu l'avait placé. La foi créait dans son cœur des affections en harmonie avec celles de Dieu, pour ce peuple affligé dont il faisait partie. Mais pour lui venir en aide, il fallait qu'il choisît entre le titre de prince, « fils de la fille de Pharaon », et les mauvais traitements qu'endurait Israël ; entre la jouissance du péché et l'opprobre de Christ ; entre les trésors de l'Égypte et la rémunération que Dieu accorde à la foi (v. 6). Et en rapport avec ceci, trois choses nous sont dites de lui, qui font bien ressortir l'énergie de sa foi. Premièrement, il refusa l'honneur d'être appelé fils de la fille du Pharaon ; il y renonça, car en Ex. 2:10, nous lisons : « Il fut son fils ». En second lieu, il choisit plutôt d'être dans l'affliction avec le peuple de Dieu, que de jouir pour un temps des délices du péché. Remarquons ici que la foi discerne que ce peuple d'esclaves, qui a oublié son Dieu, n'en est pas moins son peuple ; et que, pour Moïse, la jouissance de tout ce que lui apportait d'honneurs et de biens sa position à la cour du Pharaon, c'étaient « les délices du péché ». C'est « le péché » que d'être en dehors de la place où Dieu nous veut comme siens, car nous ne sommes pas alors en communion avec lui. Et troisièmement, il estima (il avait fait l'évaluation de chaque chose ; il les avait pesées, comme Paul, en Phil. 3:7-11), il estima l'opprobre de Christ comme un trésor plus grand que les richesses de l'Égypte. L'opprobre dans lequel se trouvait le peuple de Dieu en Égypte était déjà l'opprobre de Christ, car Jéhovah s'est toujours identifié avec les siens, ainsi que tant de passages le démontrent, et la foi de Moïse le saisissait. Il en est de même aujourd'hui : le chrétien, en prenant sa place avec le peuple de Dieu, la prend avec un Christ méprisé, et estime ainsi que la croix vaut mieux que de gagner l'univers entier (Luc 9:23-25). C'est ce qu'avait fait Paul, comme nous l'apprend le passage de Philippiens que nous avons cité. Combien cela devait parler aux Hébreux, et combien aussi cela devrait nous parler ! L'opprobre de Christ, cet opprobre que le

monde jette et jettera toujours sur ceux qui veulent être fidèles au Seigneur, est un trésor, car c'est le sceau que nous lui appartenons. Et que sont les richesses du monde en comparaison de ce privilège ? Moïse avait en vue la rémunération. Ce n'était pas la Canaan terrestre ; il ne l'a pas possédée : il n'a eu que les peines et les douleurs du désert. C'était comme pour les patriarches quelque chose de meilleur, au-delà de ce monde. Sa foi saisissait l'invisible, le céleste, en dehors de cette terre. Son attente a-t-elle été trompée ? Non ; nous le voyons apparaissant déjà en gloire avec Jésus lors de la transfiguration (Luc 9:30, 31). Et que sera-ce quand le royaume, dont on n'a ici qu'un échantillon, sera établi ! Oui, Dieu est le rémunérateur de ceux qui le recherchent. Il y a tout à gagner à s'engager avec lui dans son chemin. Ce n'est pas que la rémunération soit un motif, ni que nous fassions, en marchant bien, comme une spéculation, car le mobile d'une marche sainte, ce sont les saintes affections, un cœur gagné par Christ et pour Christ, mais cette rémunération assurée est un encouragement pour la foi. Il est dit du Seigneur lui-même : « Lequel, à cause de la joie qui était devant lui, a enduré la croix » (Héb. 12:2). Et l'apôtre, au milieu de ses souffrances pour Christ, s'écrie : « Désormais m'est réservée la couronne de justice, que le Seigneur juste juge me donnera » (2 Tim. 4:8).

(v. 27). Quarante ans plus tard, après avoir appris à l'école de Dieu au pays de Madian, l'Éternel l'envoya en Égypte pour être le libérateur de son peuple. Là, il eut affaire avec le Pharaon et sa puissance. Il s'agissait de quitter l'Égypte avec le peuple, et nous savons quelle volonté endurcie le Pharaon opposa aux sommations de Moïse, jusqu'à ce que le roi irrité, refusant encore une fois, lui dît : « Va-t'en d'auprès de moi ; garde-toi de revoir ma face ! Car, au jour où tu verras ma face, tu mourras » (Ex. 10:28). Mais Moïse, par la foi, demeure ferme et ne s'épouvante point. Il voit, des yeux de l'âme, Celui qui est invisible à la chair, et qui est avec lui et l'entoure de sa puissance. C'est ce qui fait triompher le fidèle dans les moments les plus critiques. Un Paul, devant le cruel tribunal romain, peut dire : « Tous m'ont abandonné... mais le Seigneur s'est tenu près de moi et m'a fortifié » (2 Tim. 4:16, 17). Il voyait Celui qui est invisible. C'est là l'immense privilège de la foi, non seulement pour un Paul et un Moïse, mais pour chacun de nous ; c'est ce qui nous rendra plus que vainqueurs en tout. Moïse, à la tête de son peuple, sans se soucier de la colère du roi, quitte donc l'Égypte, fortifié par sa foi. La sortie d'Égypte se trouve ici désignée d'une manière générale. Les deux versets suivants en présentent deux traits particuliers, qui font ressortir la foi de Moïse.

(v. 28). La foi de Moïse se montre aussi d'une manière remarquable, lorsqu'il fait la pâque et l'aspersion du sang. Il acceptait ainsi le fait de la culpabilité du peuple qui était aussi exposé au jugement que les Égyptiens. Il reconnaît que, pour être épargné, il faut le sang d'une victime, et surtout il croit, sur la parole de l'Éternel, que ce moyen — le sang sur les maisons des Israélites — détournera l'épée du destructeur. Ce moyen, aux yeux de la chair, pouvait paraître bien inutile. Quelle

apparence que le sang d'un agneau serait efficace contre le jugement de Dieu ? Mais la foi ne raisonne pas, elle ne considère pas la valeur du moyen d'après les lumières humaines ; l'Éternel avait choisi le moyen ; il avait dit : « Je verrai le sang, et je passerai par-dessus vous » ; cela suffisait pleinement à la foi. N'en est-il pas de même maintenant pour nous ? Le sang de Jésus, notre Pâque sacrifiée pour nous, n'est-il pas efficace pour ôter nos péchés, détourner le jugement et la mort, mettre fin à nos doutes et à nos craintes ? Assurément. Il en sera ainsi pour nous « par la foi ». « Si tu crois », dit le Seigneur.

(v. 29). Une nouvelle difficulté se présentait aux Israélites délivrés du jugement. Les flots de la mer Rouge, contre laquelle ils sont acculés par l'armée du Pharaon, s'opposent à ce qu'ils quittent l'Égypte, la terre d'esclavage. C'est la mort, si Dieu n'intervient. Mais par la foi en la parole de l'Éternel (Ex. 14:15, 16), le chemin de la mort est mis à sec pour les Israélites déjà rachetés par le sang. Les Égyptiens, n'ayant ni parole de Dieu, ni foi, ayant voulu tenter avec une audace tout humaine de les suivre, sont engloutis. Ils n'avaient pas eu, comme les Israélites, un salut assuré par la mort d'une victime. Ce qu'il faut remarquer surtout ici, c'est l'énergie de la foi qui fait entrer sans hésiter dans la mort même pour y trouver la délivrance. Nous, par la foi, nous avons part à la mort et à la résurrection en Christ.

(v. 30). Il s'agissait de se mettre en possession du pays, et Jéricho avec ses fortes murailles et ses portes solidement fermées, se dressait devant le peuple comme un obstacle insurmontable. Comment le renverser ? Par la foi ; la foi en la parole de Dieu, quelque étrange que fût le moyen qu'elle proposât. La délivrance, ou plutôt la victoire, dépendait de lui seul, il fallait compter sur lui, sur sa puissance uniquement, sur aucun moyen humain, et les murailles tombent par l'effet de cette puissance invisible à laquelle Josué et les Israélites après lui, se sont confiés.

Dans ces trois versets sont ainsi rappelés trois grands faits : 1° La foi à l'aspersion du sang pour être mis à l'abri du jugement. 2° La foi pour traverser la mer Rouge et être ainsi délivrés de l'Égypte. 3° La foi pour la mise en possession du pays promis, en dépit des obstacles dressés devant eux. Et l'on voit aisément l'application que nous pouvons nous faire de ces trois faits.

(v. 31). Rahab, la prostituée de Jéricho, trouve une place parmi les témoins de la foi ; et, en effet, sa foi brille du plus vif éclat. Elle ressemble à celle de Moïse ; Rahab s'est identifiée avec ce peuple dans lequel elle a reconnu le « peuple de Dieu », à l'ouïe des merveilles que l'Éternel avait opérées en sa faveur (Jos. 2:8-12). À la nouvelle de l'approche des Israélites, sans qu'ils aient encore remporté une seule victoire dans le pays, alors que les Cananéens, et Jéricho en particulier, sont dans toute leur force, elle se déclare pour Israël, parce qu'elle sait, par la foi, que Dieu est avec eux : « Je sais que l'Éternel vous a donné le pays » (Jos. 2:9) ; elle agit selon

sa foi, et reçoit les espions en paix. Elle reçut la récompense de sa foi, échappa au jugement qui fit périr ses compatriotes incrédules, trouva une place au milieu du peuple de Dieu (Jos. 6:25), et, ayant épousé Salmon, de la tribu de Juda, elle prit rang, par Booz et David, parmi les ancêtres du Seigneur (Ruth 4:20-22 ; Matt. 1:5). Remarquons que sa foi est mise en opposition avec l'incrédulité de ses compatriotes, qui, tout autant qu'elle, avaient entendu ce que l'Éternel avait fait pour Israël. Ils auraient pu croire aussi et être sauvés.

(v. 32-38). L'apôtre cesse ici d'entrer dans des détails circonstanciés touchant les héros de la foi de l'Ancien Testament. Ce n'est plus maintenant qu'une revue sommaire, où il rappelle d'abord ceux qui ont montré leur foi par de grandes actions (v. 32-35) ; puis ceux qu'elle a soutenus dans de grandes épreuves (v. 35-38). C'est l'énergie et la patience de la foi. Si l'auteur n'entre plus dans les détails, c'est non seulement que le temps lui manquerait, mais que le peuple, une fois introduit dans le pays promis, a moins fourni d'exemples dans lesquels se montraient les principes d'après lesquels la foi agissait. Dieu toutefois reconnaissait la foi des individus là où elle se trouvait, même chez ceux qui ne sont pas nommés. Gédéon est en tête des juges, libérateurs du peuple, ayant foi en la parole de l'Éternel ; David est en tête des rois, et Samuel, en tête des prophètes. On saisit sans peine cet ordre moral.

Il est aisé de trouver dans l'histoire d'Israël ce à quoi fait allusion l'écrivain sacré. On voit les conquêtes de David en 2 Sam. 8 et 1 Chron. 18 ; Salomon exerça la justice (1 Rois 3:28) ; David encore obtint les choses promises, et d'autres, parmi ses successeurs fidèles, comme Ézéchiass et Josias, les réalisèrent ; Daniel, par la foi qui produisait en lui la fidélité, ferma la gueule des lions (Dan. 6:22, 23) ; par la même foi énergique pour donner la fermeté, les trois jeunes Hébreux éteignirent la force du feu (Daniel 3:27) ; David, Élie et Élisée échappèrent au tranchant de l'épée (David, durant la longue persécution de Saül ; pour Élie et Élisée, voyez 2 Rois 1 et 6). Ézéchiass fut guéri de sa maladie, et la vaillance dans la guerre se montra dans David et ses compagnons (2 Sam. 23:8-23).

(v. 35-38). Des femmes ont recouvré « leurs morts par la résurrection » ; nous en trouvons deux exemples dans l'histoire d'Élie et celle d'Élisée. La foi de ces hommes de Dieu en la puissance de l'Éternel, obtint cet effet, mais il y en avait aussi dans celles en faveur de qui Dieu agit. Le cri que jette la veuve de Sarepta, l'insistance de la Sunamite auprès d'Élisée, le font bien voir. Remarquons en passant que les femmes présentées et nommées dans notre chapitre comme exemples de foi, sont mentionnées, non comme montrant cette foi dans un service public, mais chez elles : Sara est dans sa tente et Rahab dans sa maison. Nulle mention n'est faite de Marie, la prophétesse, sœur d'Aaron, ni de Debora, autre prophétesse, à l'ombre de laquelle a marché Barac qui, lui, est nommé comme exemple.

Ce qui suit, dans le verset 35 et les autres, se rapporte sans doute à cette époque de persécutions terribles auxquelles les Juifs fidèles furent exposés et qui sont rapportées dans les livres des Macchabées. Ces livres, on le sait, ne font pas partie des Écritures, mais rapportent des faits historiquement vrais. « D'autres furent torturés, n'acceptant pas la délivrance, afin d'obtenir une meilleure résurrection », fait probablement allusion à sept frères mis à mort avec leur mère après d'horribles souffrances, et refusant de renier leur foi, parce qu'ils attendaient une résurrection plus excellente qu'une délivrance temporelle, ainsi que le dit l'un d'eux, s'adressant au roi, leur meurtrier : « Toi, tu nous ôtes la vie présente ; mais le Roi de l'univers nous ressuscitera en la résurrection pour la vie éternelle ».

Combien est beau le témoignage du v. 38 ! Il nous montre l'appréciation que Dieu fait de ses témoins au milieu d'un monde qui s'est éloigné de lui. Ils ont « reçu témoignage par la foi », est-il dit ; et encore : « Dieu n'a point honte d'eux, savoir d'être appelé leur Dieu » ; mais ici, ces hommes rebutés, rejetés, méprisés, chassés, la balayure de la terre aux yeux d'un monde orgueilleux, incrédule et enivré de lui-même, ont une telle valeur aux yeux de Dieu, qu'il déclare que ce monde n'est pas digne d'eux. Ils sont trop de Dieu, pour que le monde soit digne d'eux.

Les deux derniers versets étaient bien concluants pour les croyants hébreux. « Tous ces témoins », est-il dit, « ont reçu témoignage par la foi », qui les rendit agréables à Dieu et les rendit capables d'accomplir de grandes actions et de supporter de grandes épreuves ; mais « ils n'ont pas reçu ce qui avait été promis ». Ils ont tous dû quitter ce monde sans avoir vu la promesse réalisée ; ils ont ainsi marché par la foi seule, vécu de cette foi. Les Hébreux devaient donc être encouragés par leur exemple, et cela d'autant plus qu'ils avaient des privilèges plus excellents, que les anciens ne possédaient point. Mais ni les uns, ni les autres n'étaient arrivés à la perfection, à être « consommés », c'est-à-dire à posséder la gloire céleste, leur part commune. L'auteur de l'épître, comme ailleurs, se place ici au nombre des croyants hébreux, participants de l'appel céleste, il attend avec eux le quelque chose de meilleur que Dieu a en vue « pour nous ». Ce quelque chose de meilleur que nous possédons, sont les choses célestes apportées par Christ, l'accès en la présence de Dieu ouvert par son sacrifice, la bourgeoisie céleste, notre union avec Christ en haut, lui étant là comme notre précurseur. Mais quant à la consommation en gloire, ils l'attendent aussi et ils y arriveront avec nous, bien qu'il y ait toujours une part spéciale pour l'Église.

Tous les justes de l'Ancien Testament font donc partie des morts en Christ qui ressusciteront au cri de commandement, à la voix de l'archange, au son de la trompette de Dieu ; puis les saints vivants seront changés (1 Cor. 15:51, 52), et tous ensemble, depuis le premier croyant de l'Ancien Testament jusqu'au dernier de

l'Église, monteront au ciel, seront alors parvenus à la perfection, et reviendront ensuite avec Christ : « Il viendra avec tous ses saints ».

Il est donc préférable, en parlant de ce qui aura lieu à ce moment, d'employer l'expression « l'enlèvement des saints », plutôt que « l'enlèvement de l'Église », ce qui semblerait exclure les saints de l'Ancien Testament.

Il faut aussi se garder de parler de deux secondes venues de Christ. Il n'y en a qu'une, mais qui comprend deux actes : le premier est celui où les saints vont à la rencontre de Christ ; le second, celui où ils reviennent avec lui.

## 12 - CHAPITRE 12

(v. 1). Nous retrouvons encore ici ce mot « c'est pourquoi », souvent employé par l'auteur de l'épître, et qui indique que ce qui suit est une conséquence de ce qu'il vient de dire. Il va donc exposer les exhortations pratiques découlant de son enseignement et s'appliquant d'une manière spéciale à l'état d'âme des croyants hébreux et aux dangers qu'ils couraient. Il s'applique à ranimer leur zèle et à les encourager.

La multitude des justes mentionnés dans le chapitre précédent, et comparée à une nuée, était composée de témoins qui attestaient tous cette grande vérité que « le juste vivra de foi ». Les Hébreux devaient marcher sur les traces de ces hommes. Mais l'auteur couronne le tableau qu'ils présentent, en plaçant devant les yeux de ceux auxquels il écrit et devant les nôtres, Celui qui marche à la tête de tous ces témoins, le témoin par excellence, devant lequel pâlit le témoignage de tous les autres, quelque grand et apprécié qu'il eût été aux yeux de Dieu. Ce témoin est Jésus : Il est le Chef et le consommateur de la foi qui a caractérisé tous les justes. Il en a donné l'exemple parfait ; il en est le Chef ; il en a parcouru toute la carrière dans toute sa perfection. Ainsi il en est le consommateur. Les justes avant lui avaient été éprouvés, les uns d'une manière, les autres d'une autre ; chacun, selon la position où il s'était trouvé, avait parcouru une partie du chemin de la foi, et avait là rendu témoignage ; Jésus a parcouru d'un bout à l'autre la carrière, éprouvé dans tout ce en quoi la nature humaine peut l'être. Et en tout et par tout, que ce fût par les hommes, par Satan, ou même par l'abandon de Dieu, il a persévéré constamment dans l'obéissance, la patience, la confiance, montrant en même temps aussi l'énergie dans l'amour que produit la foi, quand il a renoncé à toute gloire et a subi la croix. En lui, la foi a été consommée, rendue parfaite.

Non seulement son exemple parfait établit entre lui et les témoins du chap. 11, une différence profonde ; il en est une autre. Ceux-ci sont morts et ne sont pas encore parvenus à la perfection, tandis que lui, le Chef et le consommateur de la foi, a été ressuscité et est assis à la droite du trône de Dieu. Il est donc arrivé personnellement à la perfection ; il est couronné de gloire et d'honneur ; il a atteint le but, après avoir glorifié parfaitement Dieu dans son chemin sur la terre. Nous sommes donc exhortés à fixer nos regards sur lui, là où il est arrivé — tout en nous souvenant du chemin dans lequel il a marché. Sa séance actuelle à la droite de Dieu, non seulement comme ayant fait par lui-même la purification des péchés, mais comme consommateur de la foi, nous montre l'issue glorieuse d'un tel chemin. Elle nous dit : « Voilà où aboutit le chemin de la foi : courez donc dans ce chemin ». Cette issue est placée devant nous pour nous encourager.

Ainsi, c'est pour courir avec patience et persévérance, et sans nous lasser, la course qui est devant nous, que d'un côté nous est présenté, comme derrière nous, pour nous stimuler, l'exemple de tous les témoins qui nous ont précédés, et que, d'un autre côté, pour nous encourager et nous attirer, nous avons comme but et comme phare conducteur, la place glorieuse où est arrivé le Chef et le consommateur de la foi.

C'est de la course qu'il est question ici ; plus loin, il s'agit du combat (v. 4). La course ne veut pas dire la carrière que chaque homme a à parcourir ici-bas ; de même que l'achèvement de la course n'est pas la fin de cette carrière. Tous ne courent pas la course, comme aussi on peut ne point l'achever. Paul, en Actes 20:24, exprime son désir d'achever sa course, et en 2 Tim. 4:7, il dit : « J'ai achevé la course ». Il emploie souvent, comme figure de la vie chrétienne, ces courses et ces luttes qui avaient lieu chez les Grecs dans leurs jeux publics, et où les coureurs et les combattants rivalisaient d'ardeur pour remporter le prix (voyez 1 Cor. 9:24, 25 ; Phil. 3:14).

Deux choses sont requises de celui qui veut courir avec avantage dans la course proposée : c'est que rien ne pèse sur lui pour l'accabler ; c'est ensuite que rien ne s'attache à lui pour l'arrêter. On ne peut courir avec un fardeau ; on ne le saurait non plus si des objets étrangers vous enlacent. Les fardeaux sont les difficultés et les soucis de toutes sortes que présente le chemin de la vie ; ce qui embarrasse l'esprit ou tient au cœur dans les choses terrestres. Il s'agit de les mettre bas, de les rejeter. Mais il est une autre chose qu'il faut absolument écarter : c'est le péché. Il nous enveloppe aisément, car la chair est en nous et les objets que le monde présente agissent sur elle, et les convoitises du cœur sont éveillées et excitées. Si l'on n'y prend garde, on est facilement enlacé dans les liens du péché et ainsi arrêté dans sa course. Il faut donc le rejeter purement et simplement, de même que les fardeaux. Mais comment cela aura-t-il lieu ? En fixant les yeux sur Jésus, car le cœur ayant alors un objet divin devant lui, se trouve dégagé et délivré de tout ce qui le chargeait, le détournait et l'arrêtait dans sa course. En effet, en Christ se trouve non seulement ce qui répond aux affections de la vie et de la nature nouvelle que nous possédons, mais aussi la puissance pour écarter ce qui n'y répond pas et qui est de la chair.

Ayant ainsi rejeté tout fardeau et le péché, on est allégé pour courir ; on peut courir et il faut courir toujours, avec persévérance. On a besoin de patience pour fournir cette course où les difficultés abondent, où les obstacles sont nombreux, mais on a en vue le but glorieux qui, à mesure que l'on avance, apparaît plus proche et devient plus précieux à l'âme fidèle.

Le v. 2 nous dit que notre modèle parfait, Jésus, avait, dans son chemin d'épreuves, une joie placée devant lui. Il était entré en grâce dans un sentier tel, qu'il

avait besoin comme homme, d'encouragement par la vue du but qui lui était proposé à la fin de ses souffrances et de ses humiliations. Il voyait que son chemin le conduisait jusqu'à la mort et au tombeau (Ps. 16:10) ; mais il savait aussi que, par la résurrection, Dieu lui ferait connaître le chemin de la vie, et qu'il arriverait ainsi devant sa face, où il y a des rassasiements de joie et des plaisirs pour toujours. (v. 11). Sans doute que le Seigneur avait aussi devant lui la joie de nous avoir, comme prix de ses souffrances et de sa victoire sur la mort et Satan ; mais ici, il s'agit de son chemin personnel comme Chef et consommateur de la foi et comme notre parfait modèle dans ce chemin. C'est donc en vue de cette joie dans la gloire de Dieu qu'il a « enduré la croix » et méprisé « la honte » qui s'attachait à ce supplice. Ce n'est pas qu'il ne sentît profondément l'offense faite à sa sainte personne. Il a « enduré », supporté « la contradiction » des pécheurs contre lui-même. Tout contredisait, dans ce monde, l'amour, la dignité et la sainteté manifestés dans sa personne. Sa grâce ne rencontrait qu'inimitié, son autorité que révolte, et sa sainteté que péché. La haine des hommes le poursuivait jusque sur la croix. Sur sa tête auguste fut placée la couronne d'épines, lui qui, Roi des rois et Seigneur des seigneurs, devait porter la couronne de gloire ; il fut lié et conduit au supplice comme un vil malfaiteur, lui devant qui les anges se prosternaient ; il fut jugé et mis à mort, lui, le souverain juge des vivants et des morts. On rejeta ses paroles de grâce, on attribua ses œuvres à Satan ; à chaque pas de sa vie, il ne rencontra que contradiction et opposition de la part de l'homme pécheur. Et tout finit par la honte de la croix. Mais il avait devant lui la joie dans la gloire, la joie suprême où il entrerait après avoir accompli parfaitement la volonté de Dieu ; il a donc tout enduré, tout méprisé en fait d'ignominie, et le but est atteint. Il est assis à la droite du trône de Dieu ; il est couronné de gloire et d'honneur : fixons donc nos regards sur lui, afin que nous ne nous lassions pas dans notre course et que nous ne nous découragions pas dans nos âmes à persévérer dans le combat. Notre divin Chef a marché devant nous ; il a combattu et vaincu ; combattons aussi, et « si nous souffrons avec lui, nous serons glorifiés avec lui ».

Au v. 4, nous arrivons au combat contre le péché. Le v. 1 nous parlait du péché qui nous enveloppe aisément. Il s'agit là de ce qui vient de l'intérieur ; au v. 4, c'est contre le péché qui vient du dehors qu'il faut combattre. Dans ce sens, Christ a combattu contre le péché, quand il endurait la contradiction des pécheurs contre lui-même. « Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang en combattant contre le péché ». Les chrétiens hébreux avaient enduré de grandes souffrances (voir chap. 10:32-34), mais ils n'avaient pas encore eu à donner leur vie, à sceller de leur sang leur témoignage à la vérité. Christ l'avait fait, ainsi que plusieurs des témoins dont il est question au chap. 11. Pourquoi donc se décourager et se relâcher ? Nous sommes les témoins de Dieu dans ce monde de péché ; les témoins du bien au milieu du mal. Toutes sortes de souffrances se rattachent à ce témoignage. Le monde qui « gît dans le méchant » nous enserme et nous presse de toutes parts ; on résiste : mais c'est en souffrant. On endure l'opprobre, le dédain, la malveillance, des

perdes, et il s'agit de résister, de tenir ferme, fût-ce même jusqu'à la mort. Christ l'a fait ; il a mieux aimé mourir que de ne pas glorifier Dieu en tous points. Les Hébreux, au contraire, s'étaient relâchés devant ces souffrances attachées au conflit entre le bien et le mal. Nous aussi, hélas ! Trop souvent nous nous relâchons. Mais alors Dieu nous vient en aide. Il nous discipline ; il fait notre éducation ; il bride notre volonté pour amener la bénédiction dans nos âmes, et pour nous rendre capables de combattre réellement pour lui contre le mal.

(v. 5, etc.). L'apôtre développe donc maintenant ce sujet si important de la discipline de Dieu à l'égard de ses enfants. On a la tendance de restreindre la discipline aux châtiments ; mais la discipline comprend tout ce que comporte l'éducation, et ainsi la verge y est aussi comprise. La discipline renferme tout ce qu'embrasse cette merveilleuse déclaration : « Il ne retire pas ses yeux de dessus le juste » (Job 36:7).

Dans les v. 5 et 6, qui sont une citation de Prov. 3:11, 12, et dans les suivants, nous avons d'abord le fait que la discipline est une conséquence de la relation de fils dans laquelle se trouve à l'égard de Dieu celui envers qui elle est exercée. La souffrance qu'ils endurent est donc, non pas l'effet d'un châtiment, mais le signe du plus tendre amour de la part de Dieu. De là l'expression « discipline » ou « correction ». C'est un père sage qui corrige son enfant, tout en l'aimant et parce qu'il l'aime. Cela posé, nous sommes exhortés à éviter deux écueils : l'un, c'est de passer légèrement sur les épreuves qui nous sont dispensées, ne prenant pas garde que, par elles, Dieu veut nous enseigner quelque chose, nous reprendre et nous former, ou de faire les stoïques dans les afflictions, et ainsi, de « mépriser la discipline du Seigneur ». L'autre écueil, c'est de nous laisser aller au découragement ; de nous laisser écraser sous le poids des épreuves, comme si tout ce qui nous arrive ne provenait pas de l'amour parfait de notre Père pour nous : « Nous savons que toutes choses travaillent ensemble pour le bien de ceux qui aiment Dieu » (Rom. 8:28). Remarquons en passant, que le v. 6 signale une différence entre la discipline qui a pour but l'éducation et la verge qui corrige en châtant pour une faute : « Celui que le Seigneur aime, il le discipline, et il fouette tout fils qu'il agrée ».

(v. 7). Sous l'administration paternelle de Dieu, on endure des peines, mais non de la part d'un père irrité. L'Écriture ne connaît pas l'expression de « la colère du Père ». Ce sont les soins de l'amour paternel de notre Dieu qui s'exercent envers nous, et non la verge de sa colère. La discipline à laquelle nous sommes soumis est une preuve de la relation de fils. Un bâtard n'a point de place dans la maison paternelle, ni de part dans les soins qui appartiennent à cette maison, mais nous, nous sommes la famille de Dieu.

(v. 9 et 10). Les pères de notre chair, ceux desquels nous tenons notre vie naturelle, nous ont disciplinés, et nous les avons respectés. Nous les avons eus comme éducateurs pendant le peu de temps de notre enfance et de notre première jeunesse, et ils nous disciplinaient selon qu'ils le trouvaient bon. Leur sollicitude pouvait se relâcher, n'était pas constante, et l'éducation qu'ils nous donnaient était sujette à bien des imperfections : leurs vues pouvaient être erronées ; ils pouvaient se tromper dans la direction à nous donner. Tout autrement en est-il de Dieu, le Père des esprits. Cette expression est en contraste avec « les pères de notre chair ». Ceux-ci nous ont engendrés, mais notre esprit, ce qui nous fait vivre, ce par quoi aussi nous sommes en relation avec Dieu, c'est Dieu de qui nous le tenons. « L'esprit retourne à Dieu qui l'a donné » (Éccl. 12:7). Il est le « Dieu des esprits de toute chair » (Nomb. 16:22 ; 27:16). C'est dans ce sens qu'il est appelé le « Père des esprits » ; de lui ils tirent leur origine, de même que nos corps la tirent de nos pères selon la chair. Or si nous avons respecté ceux-ci, « ne serons-nous pas beaucoup plutôt soumis au Père des esprits », pour nous incliner sous sa discipline ? Soumis ainsi, « nous vivrons ».

Ces dernières paroles peuvent avoir deux sens. D'un côté, la discipline développe pratiquement la vie spirituelle dans l'âme qui est exercée par elle, et qui s'y soumet avec confiance en Celui qui l'applique avec sagesse et amour (voir Rom. 5:3-5). On vit par ces choses, comme le dit Ézéchias : « J'irai doucement, toutes mes années, dans l'amertume de mon âme. Seigneur, par ces choses on vit, et en toutes ces choses est la vie de mon esprit » (Ésaïe 38:15, 16). — D'un autre côté, la discipline peut aller jusqu'à la mort du corps. Le chap. 36 de Job nous parle de la discipline de Dieu à l'égard du juste. Après avoir dit : « Il ne retire pas ses yeux de dessus le juste », il ajoute : « Et si, liés dans les chaînes, ils sont pris dans les cordeaux du malheur, il leur montre ce qu'ils ont fait, et leurs transgressions, parce qu'elles sont devenues grandes ; et il ouvre leurs oreilles à la discipline, et leur dit de revenir de l'iniquité. S'ils écoutent et le servent, ils accompliront leurs jours... Mais s'ils n'écoutent pas, ils s'en iront par l'épée, et expireront sans connaissance ». Ainsi la soumission à la discipline fait éviter cette fin fatale : « nous vivrons », pour jouir du fruit béni de ces épreuves par lesquelles un tendre Père juge bon de nous faire passer.

(v. 10, 11). Ce fruit nous est montré dans les v. 10 et 11. Nos pères selon la chair, en nous disciplinant pendant un peu de temps, le faisaient suivant leurs pensées, « selon qu'ils le trouvaient bon », sans avoir toujours dans leurs vues bornées un but répondant à notre vrai bien, ou n'y atteignant pas, faute de connaître ou d'appliquer les moyens d'y arriver. Notre Dieu, le Père des esprits, désire notre vrai bien, un bien en dehors et au-dessus de tout ce que la terre peut offrir. Il nous discipline « pour notre profit », avec une sagesse parfaite ; connaissant et choisissant les moyens propres pour nous faire arriver au but qu'il se propose à notre égard, et ne se lassant

pas de les employer : faisant travailler toutes choses à notre bien. Les épreuves sont diverses pour chacun, mais toutes tendent pour chacun à ce grand but de la discipline : « afin que nous participions à sa sainteté ».

La sainteté de Dieu, quelle pensée ! La séparation absolue de tout mal, parce qu'il est le bien absolu ; cette pureté inaltérable qu'aucune souillure ne peut atteindre ; cette lumière qu'aucunes ténèbres ne peuvent obscurcir ; voilà la sainteté, l'état moral auquel Dieu veut que nous participions. Et c'est pour nous dégager de tout ce qui pourrait être une entrave à la jouissance toujours plus grande de cette condition qu'il nous discipline ! N'est-ce pas une preuve manifeste de sa tendre sollicitude pour nous ? En Christ, nous avons devant Dieu une position de sainteté parfaite : « Saints et irréprochables devant lui en amour » (Éph. 1). Mais il veut que nous lui ressemblions pratiquement ; que moralement notre état réponde à ce qu'il est ; et c'est pour nous le bonheur qui ne peut se trouver que dans la proximité du Dieu saint et bienheureux dans sa sainteté. Quelle grâce que ses soins en discipline aient pour nous un semblable but ! Puissions-nous nous y soumettre avec une humble confiance !

(v. 11). Notre Dieu sait que ces exercices douloureux de sa discipline paternelle ne sauraient être, alors que nous y passons, un sujet de joie. Si nous ne les ressentions pas, s'ils ne produisaient pas la tristesse, quels fruits pourraient-ils porter ? Le chrétien n'est pas un stoïque qui, orgueilleusement, brave la douleur. Il sent les coups, mais il connaît la main qui les inflige, et en les sentant, il regarde au résultat béni qui en sera la suite. Lorsqu'une fois la volonté a été brisée, que nous avons saisi que « toutes choses travaillent ensemble » à notre bien (Rom. 8:28) , que « notre légère tribulation d'un moment » est destinée à opérer « pour nous, en mesure surabondante, un poids éternel de gloire » (2 Cor. 4:17) , alors est produit le fruit paisible de la justice pratique, la réalisation dans la vie de cette sainteté dont nous sommes faits participants. Le fruit de la discipline pour ceux qui sont exercés par elle, est donc un état d'âme paisible dans la soumission à la volonté de Dieu et dans une marche de séparation pour lui. Le mal agite et rend malheureux : « Il n'y a pas de paix, dit mon Dieu, pour les méchants » (És. 57:21) ; mais le bien, la pratique de la justice rend paisible et heureux : « L'œuvre de la justice sera la paix, et le travail de la justice, repos et sécurité à toujours » (És. 32:17). Que le Seigneur nous donne, quand nous passons par l'épreuve, de ne jamais perdre de vue le but béni qu'il poursuit pour nous — nous dégager, nous purifier de tout ce qui serait un obstacle à ce que nous jouissions pleinement de sa présence et de sa communion !

(v. 12). Nous retrouvons de nouveau un « c'est pourquoi ». L'apôtre qui vient de placer devant les yeux de ses lecteurs les grandes vérités touchant le but béni de l'épreuve, en tire comme conséquence l'encouragement qui suit. Tout ce qui est dispensé provenant de l'amour du Père, nous pouvons prendre courage.

« Redressez les mains lassées et les genoux défaillants ». C'était l'exhortation que l'Esprit Saint, par la bouche d'Ésaïe, adressait à Israël, en lui annonçant la bénédiction à venir, quand son Dieu viendrait le sauver. Combien, pour les Hébreux, qui connaissaient les Écritures, cette citation était propre à relever leurs esprits ! Ils pouvaient, sous la discipline actuelle du Père, regarder à la bénédiction qui en serait la suite.

Les mains lassées ont peut-être trait à la prière, en rapport avec cette parole de 1 Tim. 2:8 : « Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, élevant des mains saintes ». Il est certain que, si l'on se décourage sous la discipline, ne comprenant pas le but de Dieu, on peut se lasser de prier, et qu'alors les genoux défaillent et la marche chrétienne devient languissante et chancelante. Les mains lassées et les genoux défaillants sont l'indice pour le corps d'un affaiblissement, d'un affaissement du système. Appliquées comme figure à l'âme, ces expressions désignent aussi la faiblesse, le relâchement, produits par le doute, par le manque de foi et de confiance en Dieu. C'est un état d'âme maladif et qui devient dangereux, si un remède énergique n'y est pas appliqué. L'épître nous l'indique, ce remède. Ce n'est pas d'attendre passivement qu'un changement se produise, mais c'est de s'appuyer fermement sur ce qui a été dit précédemment touchant les tendres soins de Dieu. Alors, on devient capable de redresser les mains et les genoux ; une vie nouvelle circule dans l'âme quand on saisit, par la foi, Dieu et ses voies envers nous ; on retrouve une vigueur qui nous fait aussi faire à nos pieds « des sentiers droits » (v. 13), dans lesquels on marche d'un pas ferme et non chancelant. Ces sentiers droits sont ceux dans lesquels nous conduit la parole de Dieu, à part du péché, du monde et de la recherche des avantages que la terre peut donner ; sentiers dans lesquels on regarde droit devant soi vers les choses divines et célestes sans hésiter et se détourner, sans vouloir allier la terre avec le ciel, le monde avec Christ. Ce sont les sentiers de la foi. « Que tes yeux », disent les Proverbes, « regardent droit en avant, et que tes paupières se dirigent droit devant toi. Pèse le chemin de tes pieds, et que toutes tes voies soient bien réglées » (Prov. 4:25, 26).

En marchant ainsi courageusement à travers les difficultés, portant, à travers tout, un cœur joyeux, témoignage d'une réelle communion avec Dieu, on sera un encouragement pour les faibles ; en sorte que ceux qui suivent en boitant ne se dévoient pas, mais soient guéris. Ils verront que c'est aussi leur privilège de poursuivre leur chemin dans les « sentiers droits » où le cœur est au large, et où la bénédiction abonde. Un bon exemple est un meilleur stimulant que la répréhension même.

(v. 14). Nous sommes exhortés ici à rechercher ou poursuivre deux choses : la paix avec tous, et la sainteté sans laquelle nul ne verra le Seigneur. La première chose a rapport à nos relations les uns avec les autres, et la seconde a rapport à nos

relations avec Dieu. Poursuivre la paix, est s'efforcer d'éviter ces dissensions entre chrétiens qui nuisent au développement de la vie spirituelle, d'apporter en tout un esprit d'humilité et de douceur qui écarte les occasions d'irritation et de froissements et qui apaise les querelles. Pour cela, on comprend qu'il est essentiel que tout d'abord il y ait un état d'âme paisible, résultat d'une marche avec Dieu, dans la dépendance. Si la paix de Dieu garde mon âme dans la jouissance de Christ (Phil. 4:6, 7), si la paix de Christ préside dans mon cœur (Col. 3:15), il me sera aisé de poursuivre la paix avec tous. Je l'apporterai avec moi, là où j'irai ; mes pieds seront chaussés de la préparation de l'évangile de paix (Éph. 6:15), et au lieu d'attiser les mésintelligences, je procurerai la paix, comme il convient à un fils de Dieu, du Dieu de paix (Matt. 5:9). Quelqu'un a dit qu'un homme heureux est facilement aimable. Si je jouis dans mon âme de la communion avec le Dieu de paix, je suis heureux, et ce bonheur me rend aisé d'être doux, bienveillant, plein de support envers les autres.

Mais cette paix avec tous ne doit jamais s'obtenir aux dépens de la sainteté, aux dépens de ce qui touche nos rapports avec Dieu. C'est simultanément que nous avons à poursuivre ces deux choses. Nous savons ce qu'il faut entendre par la sainteté pratique, celle dont il est question ici. C'est la séparation pour Dieu de toute souillure, de tout ce qui est mal (2 Cor. 6:17, 18 ; 7:1), et en même temps une marche dans tout ce qui est selon Dieu. Partout nous y sommes exhortés (1 Pierre 1:15, 16), et Dieu lui-même nous est proposé comme exemple et modèle, et comme motif à la sainteté. Sans elle, il n'y a pas de communion possible avec Dieu ; nous avons déjà le privilège ici-bas de le voir, de le contempler, de jouir de lui par la foi et dans la puissance de l'Esprit, mais jamais en dehors de la sainteté pratique. Si nous cédon à quelque chose qui porte atteinte à la sainteté, notre vue spirituelle s'obscurcit, comme aussi notre jouissance des choses de Dieu est altérée. On comprend donc que la sainteté pratique que nous avons à poursuivre ici-bas, n'est pas d'une autre nature que celle — parfaite à tous égards, sans altération possible (Apoc. 4:6) — dont nous jouirons dans le ciel, et qui seule nous rendra possible de voir le Seigneur. Nous avons donc à la poursuivre, à la rechercher, à y persévérer ici-bas jusqu'à ce que nous soyons placés « irréprochables devant sa gloire avec abondance de joie » (Jude 24). « Bienheureux ceux qui sont purs de cœur », dit le Seigneur, « car c'est eux qui verront Dieu » (Matt. 5:8). « Quiconque a cette espérance en lui se purifie, comme lui est pur » (1 Jean 3:3), et la marche dans la sainteté pratique aboutit à la vie éternelle en gloire (voyez Rom. 6:22). Combien il est essentiel dans nos temps de relâchement de nous souvenir avec sérieux de cette exhortation : « Poursuivez la sainteté » ! Est-ce que je la poursuis ; est-ce la chose qui occupe mon âme, que d'être en tout gardé à part pour mon Dieu ?

(v. 15, 16). « Veillant », parole d'avertissement bien motivée par les trois dangers signalés ici et dans lesquels le manque de vigilance nous ferait aisément tomber, nous écartant ainsi de la voie de la sainteté.

Premier danger signalé : « De peur que quelqu'un ne manque de la grâce de Dieu ». La grâce de Dieu qui nous a introduits dans le chemin de la bénédiction, peut seule aussi nous y faire marcher et persévérer, et nous garder du mal. Aussi les apôtres dans leurs lettres souhaitent-ils la grâce aux saints auxquels ils écrivent ; ils les exhortent à persévérer dans la grâce de Dieu ; on est recommandé à cette grâce, et exhorté à se fortifier dans la grâce qui est dans le Christ Jésus. Ainsi paix, joie, sécurité, force, tout découle de cette grâce, de cette disposition du cœur de Dieu qui l'incline vers nous ; nous y trouvons tout ce qui est nécessaire pour la vie chrétienne, pour la marche dans la sainteté. Mais si un cœur vient à l'oublier, s'il ne s'appuie plus sur elle, s'il n'en jouit plus, en un mot, s'il vient à en manquer — non que ce soit elle qui lui manque, car Dieu reste le même, mais parce qu'il a négligé ce précieux trésor, alors il est ouvert au mal : quelque cause lui en a ôté la jouissance.

Deuxième danger : « De peur que quelque racine d'amertume, bourgeonnant en haut, ne vous trouble, et que par elle plusieurs ne soient souillés ». Le mal signalé ici, découle du premier, car une racine d'amertume ne pourra jamais germer, bourgeonner et pousser dans le terrain de la grâce, dans un cœur qui n'en manque point. Il y a sans doute ici une allusion à Deut. 29:18, 19, où l'infidélité du cœur et l'idolâtrie, si elles se glissaient parmi le peuple de Dieu, sont comparées à une racine amère produisant « du poison et de l'absinthe ». « De peur », dit Moïse, « qu'il n'y ait parmi vous homme, ou femme, ou famille, ou tribu, dont le cœur se détourne aujourd'hui d'avec l'Éternel, notre Dieu, pour aller servir les dieux de ces nations ; de peur qu'il n'y ait parmi vous une racine qui produise du poison et de l'absinthe, et qu'il n'arrive que quelqu'un, en entendant les paroles de ce serment, ne se bénisse dans son cœur, disant : J'aurai la paix, lors même que je marcherai dans l'obstination de mon cœur » .

Il en est ainsi chez les chrétiens. La pensée de se détourner du christianisme pouvait s'élever dans le cœur des Hébreux à cause des difficultés qu'ils trouvaient sur leur route : s'ils manquaient de la grâce de Dieu, s'ils ne jugeaient pas cette pensée, elle pouvait devenir une racine d'amertume, qui, d'abord cachée, bourgeonnerait bientôt, se montrerait, troublerait les âmes et en souillerait plusieurs. Rien n'est subtil et contagieux comme le mal. Mais l'avertissement a une portée générale et nous concerne tous. Si quelque mal, quelque péché est toléré dans le cœur sans qu'il soit jugé, c'est une racine qui ne manquera pas de bourgeonner en haut. La mauvaise plante viendra à la surface, le mal apparaîtra extérieurement, troublera les âmes et se répandra, en sorte que plusieurs en seront souillés. Cette marche du mal est surtout frappante au point de vue doctrinal.

L'expression « racine d'amertume » est bien propre à attirer l'attention. La racine a déjà tous les caractères qui se trouveront dans les fruits qu'elle produit. C'est

poison en soi et amertume dans les tristes et fâcheuses conséquences qui en résultent.

Troisième danger : « De peur qu'il n'y ait quelque fornicateur, ou profane comme Ésaü ». Voilà où peut aboutir le manque de la grâce de Dieu, et le défaut de jugement du mal, la négligence à extirper la racine d'amertume dès qu'elle se montre. Il peut s'agir de la corruption païenne, quand il est parlé de « fornicateur ». Mais cela va plus loin. Dans l'Ancien Testament, l'idolâtrie, dans laquelle les Israélites étaient exposés à tomber et sont tombés souvent, est appelée adultère à l'égard de Dieu et fornication. Il y a donc une fornication spirituelle pour l'âme, quand elle se détourne de la fidélité complète qu'elle doit au Seigneur (voyez Osée 4:12), et l'apôtre exhorte les chrétiens à cet égard (1 Cor. 10:8 ; voyez aussi Apoc. 2:14, 20). Mais il y a aussi quelque « profane comme Ésaü », et ici il s'agit de ce dont l'apôtre a parlé au chap. 6 et au chap. 10 : l'abandon du christianisme par ceux qui, sortis du judaïsme, l'avaient accepté. C'est là l'acte profane, mépriser et rejeter une chose sainte, le don de Dieu, et les conséquences en sont terribles. Ésaü méprisa et livra son droit de premier-né, auquel étaient attachées toutes les bénédictions promises à Abraham. Et ce fut par un motif grossier et tout charnel, trahissant son manque de foi et le peu d'estime qu'il faisait du don et des promesses de Dieu. « Voici, je m'en vais mourir ; et de quoi me sert le droit d'aînesse ? » disait-il. Ne pouvait-il s'attendre à Dieu ? Mais non ; « il méprisa son droit d'aînesse » (Gen. 25:29-34). Les Hébreux étaient exposés à un danger semblable. Pour échapper aux épreuves et jouir des choses terrestres, ils étaient tentés de retourner en arrière. Or qu'aurait été une profanation ; qu'aurait été méprisé Christ, le don de Dieu. On voit ainsi toute la force et l'à-propos de l'avertissement qui leur est donné. Cela ne nous dira-t-il rien, à nous aussi ? Ne nous arrive-t-il point de préférer à Christ et aux choses célestes, quelque avantage terrestre, quelque satisfaction de la chair ?

Ce qui rend l'avertissement encore plus sérieux, c'est la conséquence de la profanation ainsi commise, mise en relief dans l'histoire d'Ésaü. N'ayant pas apprécié la bénédiction, quand plus tard il la désira, il fut rejeté, bien qu'il la recherchât avec larmes. « N'as-tu que cette seule bénédiction, mon père ? » s'écriait-il en pleurant. « Bénis-moi, moi aussi, mon père ! » Mais « il ne trouva pas lieu à la repentance » ; son père ne changea pas de disposition. C'était trop tard alors (Gen. 27:38). Cet exemple est placé devant les Hébreux professants pour leur montrer le danger que couraient ceux qui rejetteraient le christianisme, après l'avoir accepté. Il faut se souvenir que les Hébreux sont toujours considérés relativement à leur profession, sans qu'il soit question de la réalité de la vie divine chez eux. (\*)

(\*) Quelques-uns pensent que ces paroles : « Il ne trouva pas lieu à la repentance », s'appliquent à Ésaü et non à Isaac. Elles signifieraient d'après eux qu'Ésaü, quoiqu'il le désirât avec larmes, ne put se repentir véritablement et fut rejeté. La conclusion serait toujours la même : le profane est rejeté.

(v. 18-24). Ici, l'auteur de l'épître trace un parallèle frappant entre ce que la loi offrait et les bénédictions que Christ a apportées. Le contraste entre les deux lui sert d'argument puissant — « car », dit-il — pour montrer combien il serait insensé et coupable d'abandonner l'un pour retourner à l'autre. C'est comme s'il disait aux Hébreux pour les encourager et les stimuler : Voulez-vous donc retourner en arrière vers la loi qui n'offrait que des ombres et des figures, et vous placer sous ses terreurs, en vous privant des bénédictions que la grâce vous apporte dans le christianisme ? Voyez le contraste entre votre ancienne condition juive, et votre condition chrétienne sous la grâce. « Car vous n'êtes pas venus » aux foudres du Sinaï, à cet appareil redoutable dont s'enveloppait la majesté de Dieu, et tel que ceux qui entendaient sa voix priaient « que la parole ne leur fût plus adressée ». La montagne qui peut être touchée, indiquait une économie terrestre, mais en même temps cette montagne, sur laquelle Dieu était descendu, ne devait pas être approchée, ni touchée, sous peine de mort. La loi tenait l'homme pécheur à distance, et s'il voulait s'approcher de Dieu dans cette condition, c'était la mort pour lui et ce qui dépendait de lui. Si terrible était ce qui paraissait, que Moïse lui-même était effrayé et tout tremblant. Ce fait ne nous est point rapporté dans le récit que nous donne l'Exode, chap. 19 et 20. Là, l'Écriture nous présente Moïse dans sa dignité de médiateur. Seul il s'approche de l'obscurité profonde où était Dieu et reçoit ses paroles pour les transmettre au peuple (Ex. 20:21, 22). Mais ici, l'Esprit Saint nous révèle ce qui se passait dans le cœur de l'homme mis en présence de la majesté divine, de Dieu se révélant dans toute la gloire de sa sainteté et de sa justice.

« Mais », dit notre épître, « vous êtes venus à la montagne de Sion », en contraste avec Sinaï. Sion est la montagne de la grâce. Elle figure l'intervention de la souveraine grâce de Dieu envers Israël, quand tout avait failli sous la responsabilité de la loi. Israël était ruiné ; « Icabod », c'est-à-dire « privé de gloire », était écrit sur le peuple, car l'arche de l'Éternel était tombée entre les mains de l'ennemi et, bien que ramenée, elle reste chez Abinadab, oubliée pour ainsi dire. L'Éternel ne demeurait pas encore au milieu de son peuple (voyez 1 Sam. 4-6 ; 7:1). Alors, en 2 Sam. 5, nous voyons David, le roi élu, l'homme selon le cœur de Dieu, marchant contre les Jébusiens à Jérusalem, et s'emparant de la forteresse de Sion qui devient la ville de David. L'arche y est placée ; l'Éternel, dans sa grâce, ayant établi la royauté en David, rétablit aussi le peuple dans ses relations avec lui-même. Sion devient le siège de la puissance royale, c'est la demeure de l'Éternel, c'est là que le Messie est oint comme Roi. « Et moi », dit l'Éternel, au jour où les rois de la terre s'élèvent contre lui, « j'ai oint mon roi sur Sion, la montagne de ma sainteté » (Ps. 2). Le livre des Psaumes est rempli d'allusions à Sion, les prophètes en parlent aussi, et partout sont célébrées sa beauté, sa perfection ; partout, elle est montrée comme le lieu où l'Éternel habite et d'où découle la bénédiction (voyez Ps. 48:2, 13 ; 50:2 ; 110:2 ; És. 2:1-5, etc....)

Tout ce qui est décrit dans les v. 22-24 de notre chapitre, présente la scène millénaire à laquelle les croyants hébreux étaient spirituellement parvenus ; choses à venir, espérées, non encore établies, mais auxquelles nous appartenons déjà.

Après Sion, lieu de la demeure et du repos de Dieu sur la terre, nous montons en esprit jusqu'à la Jérusalem céleste, la cité du Dieu vivant. Sion est le siège de la puissance du Messie sur la terre ; mais le Seigneur, fils de l'homme, a droit à un héritage dont les limites s'étendent à tout l'univers (Ps. 8 ; Hébr. 2:7, 8 ; Éph. 1:10 ; 2:20-22 ; Phil. 2:9-11). De ce vaste empire, la Jérusalem céleste, la cité du Dieu vivant, est, pour ainsi dire, la métropole. C'est la cité qui a des fondements, dont Dieu lui-même est l'architecte et le créateur. En Apoc. 21, on trouve la sainte cité, nouvelle Jérusalem, soit pour le millénium, soit pour l'état éternel. C'est l'Église. Là, c'est donc ce que nous serons, tandis qu'ici, dans les Hébreux, la Jérusalem céleste, c'est où nous serons.

En montant le premier versant de cette montagne de gloire, nous sommes arrivés à la Jérusalem céleste. C'est donc le ciel que nous avons atteint, et nous voici au milieu de ses habitants. D'abord nous trouvons les « myriades d'anges, l'assemblée universelle » de ces êtres qui sont comme les indigènes du ciel : ils ont été préservés de chute et sont là dans leur demeure naturelle. Ils peuplent le monde invisible à nos yeux. Nous les voyons, en Apoc. 5, autour du trône : « des myriades de myriades et des milliers de milliers ».

Montant plus haut encore, cette scène merveilleuse nous présente un objet particulier : « l'assemblée (\*) des premiers-nés écrits dans les cieux ». C'est l'Église. Ceux qui la composent ne sont pas nés là ; ils n'en sont pas les indigènes, comme les anges. Ils sont les objets des conseils de Dieu. Ce n'est pas seulement qu'ils ont atteint le ciel : ils sont les glorieux héritiers et les premiers-nés de Dieu selon ses conseils éternels, en vertu desquels ils sont inscrits dans les cieux. L'Assemblée, composée des objets de la grâce, maintenant appelés en Christ, appartient au ciel par la grâce. Ils ne sont pas (comme les saints de l'Ancien Testament) les objets des promesses, lesquels n'en ayant pas reçu l'accomplissement sur la terre, ne manqueront pas d'en jouir dans le ciel. Les premiers-nés n'ont en anticipation aucune autre patrie que le ciel. Leur bourgeoisie est dans les cieux (Phil. 3). Les promesses ne leur sont pas adressées ; leur place n'est pas sur la terre. Dieu lui-même leur a préparé le ciel ; c'est là et nulle autre part qu'il a inscrit leurs noms. Leur place est la plus élevée dans le ciel, au-dessus des voies de Dieu sur la terre, en gouvernement, en promesse et selon la loi. C'est l'Église, qui tient le premier rang dans les conseils de Dieu, et qui vient la dernière dans l'ordre des révélations (voyez Éph. 3).

(\*) Dans l'expression « assemblée universelle », le mot dans l'original n'est pas le même que dans « l'assemblée des premiers-nés ». Le premier était celui qu'on employait pour désigner tous les états de la Grèce ; le second indique l'assemblée des citoyens d'un état particulier.

Quelle place glorieuse que la sienne ! Ce tableau de la gloire, de ce qui y est le plus élevé, et c'est ce qu'il y a de plus excellent en grâce, nous amène au sommet, à Dieu lui-même, « juge de tous ». C'est donc sous un autre caractère que nous le voyons là, car l'idée de gouvernement se retrouve partout dans l'épître aux Hébreux. Dieu est présenté comme gouvernant et jugeant d'en haut tout ce qui se trouve au-dessous, caractère sous lequel il est partout désigné dans l'Ancien Testament et surtout dans les Psaumes.

Cela nous conduit, pour ainsi dire, sur l'autre versant. De Dieu, juge de tous, nous arrivons à une autre classe des bienheureux habitants de la gloire céleste. Ce sont les esprits des justes consommés, qui ont achevé leur course, qui, par leur foi, ont vaincu dans les combats. Dieu, juge de tous, les a reconnus pour siens avant que l'Assemblée céleste fût révélée. En rapport avec les voies de Dieu sur la terre, ils ont été fidèles sans recevoir l'effet des promesses, et maintenant, dans le repos du ciel, ils attendent la résurrection et la gloire (chap. 11:39, 40).

« Et à Jésus, médiateur d'une nouvelle alliance ». Israël n'est pas perdu de vue. De ces esprits des justes consommés, déjà dans le ciel, nous descendons au peuple terrestre, pour lequel il y a encore des bénédictions en réserve ; non plus sur le principe de la loi et de la responsabilité de l'homme, mais sur le principe de la grâce. Dieu établira une nouvelle alliance avec Israël, comme nous l'avons vu (chap. 10). Il ne se souviendra plus de leurs péchés ni de leurs iniquités, et il mettra ses lois dans leurs cœurs et les écrira dans leurs entendements. C'est une alliance de grâce et de pardon, où tout est du côté de Dieu. Et Jésus est le médiateur de cette nouvelle alliance. Il était déjà apparu comme tel et avait posé les bases de cette alliance ; il avait accompli tout ce qui était nécessaire pour qu'elle fût établie. Les croyants hébreux étaient venus, non à la nouvelle alliance qui n'est pas encore établie, mais à Celui qui en est le médiateur, et dans lequel une bénédiction à venir était préparée et assurée pour Israël et pour la terre.

Enfin, ils étaient venus « au sang d'aspersion qui parle mieux qu'Abel ». Le sang d'Abel, versé par Caïn, criait de la terre à Dieu et demandait vengeance du crime commis. La réponse fut la sentence prononcée contre le meurtrier : « Le sol... ne te donnera plus sa force ; tu seras errant et vagabond sur la terre » (Gen. 4:10-12). Mais le sang de Christ, au lieu de crier vengeance, parle de grâce. Il implore le pardon pour ceux-mêmes qui l'ont versé (Luc 23:34) ; c'est en vertu de ce sang que ceux qui étaient ennemis sont réconciliés, et même qu'un jour, toutes choses, dans les cieux et sur la terre, seront réconciliées (\*) (Col. 1:20-22).

(\*) Les Juifs ont versé le sang de Christ, ils ont crié : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants » (Matt. 27:25). Le sang de Christ n'a pas crié vengeance contre eux, mais eux ont assumé volontairement la responsabilité de leur acte, et sur leurs têtes coupables est tombée la vengeance. Comme Caïn, les voilà errants et vagabonds sur la terre.

(v. 25-27). Après avoir établi le contraste frappant entre Sinaï avec ses terreurs, et la scène merveilleuse de gloire céleste et terrestre à laquelle les Hébreux étaient venus, l'auteur de l'épître les exhorte d'une manière pressante à ne pas se détourner de Celui qui leur parlait des cieux, c'est-à-dire Christ. C'était déjà lui, le Jéhovah de l'Ancien Testament, qui avait parlé en oracles sur la terre, lorsque à Sinaï il donnait des oracles vivants, afin que Moïse les donnât au peuple (Actes 7:38). Le peuple refusa d'entendre et n'a pas échappé. Christ a rendu, il est vrai, son témoignage sur la terre : il y a fait entendre sa voix. Mais, en fait, les Hébreux, ainsi que nous-mêmes, avaient affaire maintenant à Celui qui nous « parle des cieux », à Christ qui est glorifié, assis à la droite de la Majesté, au Seigneur lui-même dans la gloire, d'où il a envoyé l'Esprit Saint qui a confirmé son témoignage (Héb. 2:1-4). Si le peuple d'Israël n'a pas échappé, ayant refusé Celui qui parlait alors sur la terre, combien moins échappera-t-on maintenant, si l'on se détourne de Celui « qui parle des cieux » ?

Sa voix ébranla la terre, lorsqu'il parla en Sinaï (Ex. 19:18), et maintenant il parle avec grâce et autorité du haut du ciel, et que nous annonce-t-il ? Qu'il va encore une fois secouer, non seulement la terre, mais aussi les cieux, selon la prophétie d'Aggée (Aggée 2:6). Or cet ébranlement, selon l'explication qu'en donne l'auteur sacré, indique la dissolution de toutes les choses créées, ainsi que nous le voyons en 2 Pierre 3:7, 12. Le judaïsme, système en rapport avec l'homme dans sa responsabilité avec Dieu, allait disparaître, mais le passage qui nous occupe va plus loin. Non seulement la terre et tout ce qui s'y trouve, souillés par le péché et la corruption, la terre et tout ce en quoi l'homme cherche à trouver son repos et son plaisir, doivent être dissous, disparaître ; mais le ciel même, siège de la puissance de l'ennemi, souillé par sa présence (Apoc. 12, etc.), doit être dissous. Tout ce qui appartient à la première création — les choses muables — doit disparaître et céder la place aux choses immuables, permanentes, de la nouvelle création. « Selon sa promesse, nous attendons de nouveaux cieux et une nouvelle terre, dans lesquels la justice habite ».

(v. 28, 29). L'apôtre tire maintenant, pour les croyants, la conséquence de ce qu'il vient de dire. Ils étaient arrivés à la possession par la foi de toutes ces gloires millénaires et éternelles ; ils étaient la partie céleste de ce royaume qui ne peut être ébranlé et qui sera introduit de fait par l'ébranlement des choses muables — ils étaient les premiers fruits de la nouvelle création, et quant au présent, ils recevaient déjà ce royaume.

C'est en effet le privilège de tout croyant de vivre et de se mouvoir par la foi dans tout cet ordre de choses si élevé auquel ils appartiennent. Par là, les Hébreux étaient détachés du judaïsme, chose muable qui passait ; par là, nos cœurs seront détachés des choses qui sont sur la terre et qui nous entravent dans le service que nous avons à rendre à Dieu.

Nous possédons ces privilèges par la grâce : ne l'oublions pas, mais retenons cette grâce. La loi ne pouvait nous y faire arriver. Et maintenant, qu'avons-nous à faire ? Servir Dieu « d'une manière qui lui soit agréable ». Servir ici, comme partout dans cette épître, se rapporte au culte que nous avons à rendre à Dieu. Le culte juif avait fait son temps, ce n'était plus le culte agréable à Dieu ; maintenant la grâce qui nous a introduits dans la jouissance des bénédictions célestes, remplit nos cœurs de reconnaissance envers Dieu et nous rend capables de lui offrir un culte qui lui est agréable. Il est le fruit de ce que sa grâce a produit en nous.

Toutefois il ne faut pas oublier que, si la grâce nous a amenés près de Dieu, de sorte que nous sommes en liberté en sa présence, il n'en reste pas moins le Dieu Tout-puissant, le Dieu saint et juste, et que nous sommes devant sa Majesté souveraine. Il faut donc que notre service s'accomplisse « avec révérence et avec crainte », dans la conscience de sa grandeur et du respect qui lui est dû. Ce respect et cette crainte, liés au sentiment de la grâce, donneront à notre culte un caractère extrêmement élevé. Puisseons-nous en être pénétrés dans toute notre marche qui doit être un service journalier ! Ainsi le motif de notre service est la grâce, et son caractère, la manière de l'accomplir, est le respect et la crainte.

La raison qui nous en est donnée est solennelle. « Car aussi notre Dieu est un feu consumant » : « notre Dieu », remarquez-le, et non Dieu en dehors de Christ. Le Dieu qui consuma Nadab et Abihu pour avoir offert devant l'Éternel un feu étranger (Lév. 10:1, 2) ; le Dieu qui déclare aux Israélites en les avertissant contre l'idolâtrie, qu'il est un feu consumant, un Dieu jaloux (Deut. 4:24), est aussi notre Dieu, le Dieu des chrétiens, et demeure dans son caractère de sainteté qui lui fait juger le mal. Il ne veut souffrir en ceux qui s'approchent de lui aucune souillure, rien qui rappelle au sens spirituel le feu étranger, ni l'idolâtrie. Il nous veut tout entiers pour lui.

## 13 - CHAPITRE 13

Le commencement de ce chapitre nous montre que, si nous sommes encore au milieu des choses muables, dont nous avons à nous détacher, il y a cependant des choses qui demeurent et que nous avons à garder. Tels sont l'amour fraternel et ses fruits, la pureté, la confiance en Dieu, etc. ; et, par-dessus tout, Jésus Christ, le même hier, et aujourd'hui, et éternellement.

(v. 1). « Que l'amour fraternel demeure ». L'amour fraternel, ou bien l'amour des frères (la philadelphie). Plus d'une fois, dans les épîtres, nous trouvons cette recommandation à l'amour des enfants de Dieu les uns envers les autres (Rom. 12:10 ; 1 Thess. 4:9 ; 1 Pierre 1:22 ; 2 Pierre 1:7). C'est l'exhortation que le Seigneur adressait à ses disciples : « Je vous donne un commandement nouveau, que vous vous aimiez l'un l'autre » (Jean 13:34), et l'apôtre bien-aimé la répète à diverses reprises (1 Jean 3:11, 23 ; 4:7, 11, 21), en montrant cet amour fraternel comme un des signes de la vie de Dieu en nous, et en en faisant connaître quelques-uns des caractères et des fruits. La fréquence de ces exhortations à l'amour fraternel nous fait voir, d'une part, l'importance qu'il y a de le réaliser dans le cœur et dans la vie, comme le fruit de l'amour et de la vie de Dieu en nous, et, d'un autre côté, comme nous ne le savons, hélas ! Que trop, la facilité avec laquelle on l'oublie parmi les chrétiens. Remarquons qu'il est dit : « Que l'amour fraternel demeure ». Il ne doit pas se borner à quelques manifestations extérieures et se montrer seulement de temps en temps, mais demeurer, subsister comme une chose qui fait partie de notre vie.

(v. 2, 3). Deux choses nous sont présentées ici en quoi l'amour fraternel se montre : l'hospitalité et la sympathie pour ceux qui souffrent, étant dans les liens et maltraités. « N'oubliez pas l'hospitalité, etc. ». Il peut résulter pour celui qui exerce l'hospitalité une grande bénédiction. Nous pouvons ne pas voir un ange dans l'enfant de Dieu ou le serviteur du Seigneur que nous recevons, mais il peut y avoir en lui quelque chose qui, tout en ne se voyant pas et dont lui-même n'aura pas conscience, apportera avec soi la bénédiction pour la maison qui le reçoit. L'Écriture nous présente plus d'un exemple de cette vérité, ainsi Jéthro recevant Moïse ; la Sunamite accueillant le prophète Élisée, et d'autres encore. Il est dit que quelques-uns ont logé des anges : historiquement, nous n'avons que l'exemple de Lot (Gen. 19). « À leur insu », nous n'avons pas à accomplir un devoir pour en recevoir une bénédiction ; l'exercice de l'hospitalité n'a pas à tenir compte de l'excellence de la personne que nous recevons ; elle doit découler de l'amour, et il y a déjà une bénédiction dans l'exercice de cet amour. Mais alors, « à notre insu », il pourra se trouver que nous aurons logé « des anges », des envoyés de Dieu, qui nous apporteront de sa part des bénédictions.

(v. 3). Un autre fruit de l'amour est la sympathie pour ceux qui souffraient la persécution, étant dans les liens et maltraités. La sympathie réelle s'identifie avec ceux qui endurent des maux : « comme si vous étiez liés avec eux » ; et cela, parce que l'on est soi-même « dans le corps », dans un corps susceptible des mêmes souffrances. Les croyants hébreux avaient montré cette sympathie dans les jours précédents, alors qu'ils avaient souffert eux-mêmes (Héb. 10:32-34). Rien n'est propre à nous faire entrer dans les souffrances d'autrui, comme d'avoir aussi passé par l'épreuve.

(v. 4). Les relations naturelles, établies de Dieu dès le commencement, doivent être maintenues dans leur intégrité. Il y avait déjà alors des docteurs qui dépréciaient ou proscrivaient le mariage, sous prétexte d'une plus grande pureté, ce qui avait pour conséquence l'adultère et la fornication. À tous égards, le chrétien doit respecter le saint lien du mariage, le tenir en honneur, et marcher dans la pureté. Il ne demeurera pas impuni celui qui enfreint ce que Dieu a institué : « Dieu jugera les fornicateurs et les adultères ». (v. 5, 6). La conduite de ceux devant lesquels sont placées les choses immuables et éternelles qui leur appartiennent, et qui reçoivent un royaume inébranlable, doit être sans avarice, ou littéralement, « sans amour de l'argent ». L'apôtre dit à Timothée que « c'est une racine de toutes sortes de maux que l'amour de l'argent » (1 Tim. 6:10), et aux Éphésiens « qu'aucun fornicateur, ou impur, ou cupide (qui est un idolâtre), n'a d'héritage dans le royaume du Christ et de Dieu » (Éph. 5:5). Il ne faut pas que, dans la manière de vivre — les mœurs — du chrétien, il y ait rien qui dénote qu'il a cet amour de l'argent, ce désir des biens du monde. Hélas ! Combien souvent, sous un prétexte ou un autre, on en fait la poursuite. Ce n'est pas l'avarice sous sa forme grossière, contre quoi nous sommes mis en garde, mais contre l'amour de l'argent. Vaut-il la peine, en chemin vers la patrie céleste, d'amasser, pour un avenir que nous ne verrons pas, des choses qui vont être détruites ? L'exhortation avait une application particulière au caractère des Juifs qui aimaient les biens de cette terre.

« Étant contents de ce que vous avez présentement ». Être satisfait de ce que Dieu nous donne, ne point désirer au-delà, est un point important mais difficile de la vie chrétienne. L'apôtre Paul nous donne un bel exemple de ce contentement dans les circonstances présentes. « J'ai appris », dit-il, « à être content en moi-même dans les circonstances où je me trouve » (Phil. 4:11-13). Apprenons comme lui, car cette satisfaction de ce que Dieu nous donne, le glorifie et est accompagnée d'une paix que ne connaissent pas ceux qui recherchent toujours ce qu'ils n'ont pas, ou veulent avoir plus qu'ils n'ont.

Mais pour pratiquer ce contentement de ce que nous avons présentement, une chose est nécessaire, c'est la confiance en Dieu, et l'épître nous rappelle une promesse faite autrefois à Josué, et qu'il applique aux croyants auxquels il écrit, et

que nous pouvons nous appliquer aussi. C'est lorsque Josué était sur le point d'introduire le peuple en Canaan, que l'Éternel lui adresse ces paroles que cite notre chapitre : « Je ne te laisserai point et je ne t'abandonnerai point ». Il devait avoir à vaincre des ennemis puissants, bien des difficultés devaient s'opposer à lui ; mais l'Éternel lui donne l'assurance qu'il ne le laissera pas seul pour trouver son chemin au milieu des difficultés, qu'il ne l'abandonnera pas dans les combats à livrer, et Josué fit l'expérience de la fidélité de son Dieu. D'après ce que nous lisons ici, nous pouvons compter sur cette même parole que Dieu a fait entendre en diverses circonstances à son peuple et à quelqu'un des siens (voyez Gen. 28:15 ; Deut. 31:6-8 ; 1 Chron. 28:20). Dans toutes nos difficultés, disons-nous donc : Il ne nous laissera point et il ne nous abandonnera point, et nous verrons aussi sa fidélité.

Dieu a voulu nous donner cette assurance, afin que, « pleins de confiance, nous disions : Le Seigneur est mon aide et je ne craindrai point : que me fera l'homme ? » La confiance doit avoir un fondement. La confiance du croyant n'est pas aveugle ; elle repose sur une déclaration positive du Dieu qui ne peut mentir ; ainsi elle peut être et doit être pleine. La confiance honore et glorifie Dieu. Traverser les difficultés et les épreuves avec un cœur calme, est le résultat de cette confiance. « Le Seigneur est mon aide », dit le cœur confiant. Il ne s'appuie point sur lui-même, sur sa sagesse, sur sa force, sur les ressources humaines, mais sur le Seigneur. Il connaît la promesse du Seigneur et s'y abandonne. Quel motif de crainte aurait-il sous la puissante protection du Seigneur ? Toute la puissance de l'homme pourra-t-elle atteindre celui qui s'abrite sous ce bouclier ? Quand Paul à Corinthe, sentant sa faiblesse, entendit le Seigneur lui dire : « Ne crains point, mais parle et ne te tais point, parce que je suis avec toi ; et personne ne mettra les mains sur toi pour te faire du mal », ne fut-il pas rempli de confiance, et rendu capable d'annoncer la Parole avec hardiesse dans cette ville, vraie forteresse de Satan, en dépit de toute opposition ? Ainsi, saisissant pour nous-mêmes la précieuse promesse de Dieu, soyons pleins de confiance, quoi que nous puissions avoir à rencontrer de la part de l'homme, dans le chemin où Dieu nous conduit. (La citation est tirée du Ps. 118:6 ; mais nous trouvons des paroles semblables, ce saint défi jeté à l'homme par l'âme qui se confie en Dieu, dans le Ps. 56:4, 11. Le psalmiste, dans ce dernier cas, les prononçait alors qu'il était aux prises avec l'homme — « l'homme voudrait m'engloutir » ; — dans Ps. 118, il a été délivré (v. 5), mais la jouissance de la délivrance vient d'affermir sa confiance).

(v. 7). Ici, comme nouveau motif d'encouragement à marcher dans le sentier de la foi, se trouve présenté aux croyants hébreux l'exemple de leurs conducteurs qui leur avaient annoncé la parole de Dieu. Ils avaient été des pasteurs du troupeau qu'ils avaient nourri de la parole de Dieu, leur marche dans la fidélité et le dévouement à Christ, résultat de leur foi, était arrivée à son terme, peut-être par le martyre ; après avoir dépensé leur vie au service de Christ, ils avaient achevé leur course. Leur

souvenir devait rester dans le cœur de ceux qu'ils avaient conduits, pour les encourager à persévérer comme eux ; les croyants hébreux avaient à imiter leur foi qui aboutirait à une semblable issue.

(v. 8). Les conducteurs humains, si excellents et fidèles soient-ils, passent, et leur absence se fait douloureusement sentir ; leurs lumières et leurs soins manquent. En contraste avec cela, comme aussi avec les doctrines diverses et changeantes des hommes, telles qu'il en est question dans le v. 9, le v. 8 nous présente Celui qui demeure : « Jésus Christ est le même, hier, et aujourd'hui, et éternellement ». Il est le même dans son amour et dans sa fidélité ; le même pour éclairer, vivifier, conduire, protéger les siens. Ce qu'il fut dans le passé pour ces conducteurs dont nous avons à imiter la foi, pour tous les saints qui ont achevé leur course, il l'est aujourd'hui pour nous. Ce qu'il est, il le sera dans l'éternité pour remplir et satisfaire nos cœurs. Qu'il nous suffise donc et remplisse nos cœurs. C'est en lui que nous trouverons le repos et le courage et la force. Il répond pleinement à tout.

(v. 9). Si le cœur, en réalisant ce qu'il est, est vraiment satisfait de Christ, il est garanti de la recherche des doctrines diverses et étrangères. Elles ne le séduisent pas : il a trouvé en Christ le repos. Ces doctrines sont étrangères à ce christianisme dans lequel les fidèles conducteurs avaient conduit les croyants. Il s'agissait de ne pas se laisser entraîner loin de Celui qui est tout, par des spéculations qui prétendent peut-être à une plus haute spiritualité, mais qui en réalité voilent à l'âme la plénitude de Christ.

De plus, « il est bon que le cœur soit affermi par la grâce » qui se trouve en Christ, et non par les viandes des sacrifices judaïques, viandes consacrées et par l'usage desquelles on estimait avoir quelque mérite, ou bien en s'abstenant de certains aliments. Les docteurs qui voulaient ramener au judaïsme, disaient : « Ne prends pas, ne goûte pas, ne touche pas » (Col. 2:21). Établissant ainsi des ordonnances, ils détournaient de la grâce pour conduire les âmes vers un formalisme religieux, qui ne peut affermir l'âme. L'apôtre parle encore d'eux, en 1 Tim. 4:3 : « Prescrivait de s'abstenir des viandes que Dieu a créées pour être prises avec action de grâces par les fidèles et par ceux qui connaissent la vérité ». Ces observances n'ont servi de rien à ceux qui s'y sont attachés. Combien nous avons à prendre garde que rien ne nous détourne, même par ce qui aurait une belle apparence de piété, de Celui qui suffit à tout et dont la grâce donne la paix, la force et le courage !

(v. 10). « Nous avons un autel ». Aux chrétiens appartient maintenant l'autel de Dieu. Eux seuls peuvent offrir un vrai culte. La mort de Christ, sacrifice parfait qui était l'antitype de tous les sacrifices offerts sous la loi, et de tout ce que préfigurait le jour des expiations, nous donne accès auprès de Dieu pour lui rendre ce culte, privilège auquel ceux qui restaient Juifs n'avaient aucun droit. On ne pouvait être juif

et chrétien en même temps ; rester attaché au type et vouloir posséder l'antitype ; rendre un culte terrestre avec des éléments du monde, alors qu'on était introduit dans le sanctuaire céleste. Ceux qui restaient attachés au tabernacle, c'est-à-dire à ce qui constituait le culte juif, n'avaient pas le droit de jouir du culte chrétien, de Christ lui-même, de se nourrir de lui, la grande et sainte victime.

(v. 11, 12). L'écrivain sacré donne une raison à ce qui précède : « Car les corps des animaux, etc ». Les Juifs ne pouvaient même se nourrir des corps des victimes offertes pour le péché au jour des expiations. Leur sang ayant été porté dans le lieu saint, elles étaient brûlées hors du camp (Lév. 16:27). Ceux qui restaient attachés au système juif n'avaient donc rien, ni du type, ni de l'antitype. Ils ne pouvaient manger de ces victimes, et ils n'avaient aucun droit à Christ. Mais cela conduit l'Esprit à nous présenter de grandes et précieuses vérités touchant cet antitype, Christ.

Nous voyons d'abord que Jésus a accompli d'une manière parfaite la chose préfigurée par ce qui se faisait à l'égard de la victime offerte pour le péché au jour des expiations. Son sang était porté dans les lieux saints par le souverain sacrificateur ; puis elle était brûlée tout entière hors du camp (Lév. 16:14, 15, 27). Or Jésus n'a pas été mis à mort dans Jérusalem, ni dans l'enceinte du temple, où plus d'une fois les Juifs levèrent des pierres contre lui (Jean 8:59 ; 10:31). Selon les desseins de Dieu, c'est hors de la porte, loin du temple, en dehors de l'enceinte judaïque, qu'il a été crucifié, qu'il a souffert, qu'il s'est offert en sacrifice pour le péché.

Le but était : « afin qu'il sanctifiât le peuple par son propre sang ». Le sang des victimes pour le péché, au jour des expiations, était « porté dans le lieu saint pour faire propitiation » (Lév. 16:27), et c'est ainsi que Christ est venu avec son propre sang et « est entré une fois pour toutes dans les lieux saints, ayant obtenu une rédemption éternelle » (Héb. 9:11, 12). Remarquons que, dans cette épître, la sanctification, la mise à part pour Dieu, est par le sang de Christ ; ce qui nous rend propres pour sa présence, et nous introduit dans le sanctuaire, c'est le sang de Celui qui a souffert hors de la porte (chap. 10:19). De sorte qu'en même temps cette mort de Christ séparait entièrement les croyants du système juif.

(v. 13). De là suit l'exhortation que renferme ce verset : « Ainsi donc, sortons vers lui hors du camp, portant son opprobre ». Les croyants hébreux avaient donc à laisser ce système judaïque, selon lequel on ne pouvait entrer en dedans du voile, en la présence de Dieu, et ils avaient à se placer sur le terrain chrétien, « vers Jésus ». Si, d'un côté, leur place bénie était ainsi le sanctuaire, le ciel même, d'un autre côté, c'était sur la terre l'opprobre de la part de ceux qui restaient dans le camp, attachés à une religion terrestre. C'est la part de Christ. Il est entré dans le ciel, agréé de Dieu, mais rejeté et méprisé sur la terre, et c'est aussi la part que le croyant a à prendre : « Sortons vers lui... portant son opprobre ». Or cela est dit, non seulement pour les

croyants hébreux, à qui l'épître est adressée, mais en principe, dans tous les temps, pour tous les croyants qui ont à se dégager des liens de toute religion fondée sur des ordonnances terrestres, afin de se trouver avec Jésus, sur le vrai terrain chrétien.

Comme exemple de cette sortie hors du camp et de ce que l'on trouve en en sortant, nous avons l'aveugle-né de Jean 9. Chassé de la synagogue, parce qu'il a confessé Christ, il trouve le Seigneur également chassé et méprisé par les Juifs. Jésus se révèle alors à lui comme le Fils de Dieu, et celui qui auparavant était aveugle, devient un adorateur de ce Fils de Dieu.

(v. 14). Les Juifs, en s'attachant à leur système religieux terrestre, voulaient se faire, pour ainsi dire, une cité permanente ici-bas. Ils devaient bientôt éprouver d'une manière terrible que rien de ce qui tient au monde ne saurait subsister. Jérusalem, le temple, la nation, allaient être renversés. Les croyants sortis du système judaïque vers Jésus, appartenaient ainsi à ce qui demeure éternellement. Étrangers et voyageurs ici-bas, ils regardent vers la cité permanente à venir, vers l'établissement des choses immuables. Cela est d'une application générale et nous concerne tout comme les Hébreux. Nous sommes dans un monde dont la figure passe. Voulons-nous nous y établir ? Nous y attacherions-nous, nous qui professons être sortis vers Jésus, qui sommes unis à un Christ céleste ? Non ; nous avons aussi à rechercher cette cité à venir, là où est Christ, et y avoir nos pensées et nos affections (Col. 3:1-3). Remarquons que l'écrivain sacré ne parle pas comme exhortant à rechercher la cité à venir, mais pose le fait que nous la recherchons. C'est le vrai caractère chrétien. Souvenons-nous-en.

(v. 15). Ayant laissé les sacrifices qui n'étaient que la figure de celui de Christ, et étant, par ce sacrifice offert une fois pour toutes, purifiés du péché et introduits dans le sanctuaire en la présence de Dieu comme adoreurs, les croyants hébreux avaient cependant — et nous ainsi qu'eux — à offrir un sacrifice à Dieu. C'est celui de la louange sortant d'un cœur qui connaît, goûte et apprécie la grâce merveilleuse dont il est l'objet. Cette louange — fruit des lèvres qui confessent ou bénissent le nom de Celui par qui toute bénédiction nous est acquise — monte aussi vers Dieu et lui est rendue agréable par lui, Christ. Ainsi que le dit Pierre, nous sommes « une sainte sacrificature, pour offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ » (1 Pierre 2:5). Et remarquons aussi que ce sacrifice de louanges ne montera pas à Dieu seulement dans un moment spécial, mais que nous sommes exhortés à l'offrir sans cesse. En effet, les bénédictions qui nous sont conférées en vertu de l'œuvre de Christ ne sont-elles pas une jouissance de tous les instants ? N'est-ce pas constamment que nous avons le privilège d'être en la présence de notre Dieu ? Et n'y a-t-il pas un contraste frappant entre les sacrifices de la loi, rappelant sans cesse le péché, et le sacrifice de la louange montant sans cesse de nos cœurs, parce que le péché est aboli pour toujours ? Oh ! Comment nos âmes, dans la sainte

liberté où le sacrifice de Christ nous a placés, ne se sentiraient-elles pas sans cesse pressées de louer et de bénir notre Dieu ?

(v. 16). Ici, nous avons d'autres sacrifices provenant de cœurs reconnaissants envers Dieu. La louange est ce qui se rapporte directement à lui ; l'amour envers nos frères, se manifestant par la bienfaisance et par les dons faits aux nécessiteux, est une chose qui lui est agréable. Elle répond à sa nature, elle montre la conformité de nos sentiments avec les siens à lui qui ne cesse de répandre ses bienfaits. En adorant Dieu, en jouissant de lui, le cœur est disposé à la bienfaisance. L'amour de Dieu dont il est rempli, déborde et se répand sur nos frères, et aussi sur les autres hommes. Dieu prend plaisir à de tels sacrifices. La bienfaisance est la disposition du cœur ; faire part de ses biens en est le résultat. On pourrait faire part de ses biens par un principe légal ; Dieu ne saurait y prendre plaisir. Si je donnais tous mes biens et que cela n'eût pas l'amour pour source, cela ne profiterait de rien (1 Cor. 13:3). La bienfaisance ne se montrera pas seulement dans la distribution d'aumônes à ceux qui sont dans le besoin. Elle fera du bien (son nom l'indique) moralement, aussi bien que physiquement.

On remarquera en lisant Deut. 26:1-15, qu'on a là les deux mêmes pensées, dans le même ordre, l'action de grâces et la louange envers l'Éternel ; la bienfaisance exercée envers le Lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve, envers ceux qui étaient destitués de biens.

(v. 17). Les conducteurs mentionnés au v. 7 avaient passé, en laissant aux fidèles l'exemple de leur foi. Mais le Seigneur, dans sa fidélité, ne laisse pas les siens sans conducteurs. Ce sont ces hommes qui, responsables envers Dieu, veillent sur les âmes comme devant en rendre compte. Ils ouvrent pour ainsi dire la marche, vont en tête d'une manière intelligente dans le chemin de la vérité, pour y conduire les âmes et les garantir de l'influence des doctrines diverses et étrangères. Ils veillent ; ils sont comme des sentinelles qui avertissent contre les attaques subtiles de l'ennemi. Leur service est de chaque instant et souvent difficile et pénible, et leur responsabilité est grande. Grande aussi est la responsabilité de ceux dont ils ont la charge. On a à reconnaître ceux qui sont tels, à les estimer et à les aimer, ainsi que Paul l'écrivait aux Thessaloniens (1re épître 5:12, 13). On doit leur obéir, leur être soumis, et ne pas prétendre être chacun compétent pour se conduire soi-même. Leur service envers ceux qui les écoutent avec docilité et humilité, produit en eux la plus pure des joies (1 Thess. 2:13-20). Mais si ce service, par suite de la conduite insubordonnée de ceux dont ils ont à rendre compte, s'accomplit dans les larmes, en gémissant, ce sera au désavantage de ceux qui causent cette douleur.

(v. 18). Cette demande des prières des saints se retrouve partout, et souvent dans les mêmes termes, dans les épîtres de Paul (Rom. 15:30 ; 2 Cor. 1:11 ; Éph.

6:19 ; Col. 4:3 ; 1 Thess. 5:25 ; 2 Thess. 3:1). L'auteur de l'épître, comme autre part, ne s'isole pas de ses compagnons d'œuvre, il dit : « Priez pour nous ». Le motif de sa demande est qu'il a bonne conscience dans son service, en sent la responsabilité, et c'est pourquoi, afin de pouvoir l'accomplir, il a besoin du secours des prières des saints. Et il les demande avec confiance, parce que son unique désir est de se bien conduire en toutes choses. Nous avons là l'exemple d'un vrai et humble conducteur.

(v. 19). Il exhorte d'autant plus les saints à prier pour lui, afin qu'il leur soit rendu plus tôt. Cette confiance dans les prières des saints est touchante ; elle exprime aussi la confiance que le Dieu auquel les prières sont adressées, les écoute et les exauce. Nous avons grandement besoin de cette confiance qui seule donne à la prière sa valeur et son efficacité. Remarquons aussi que les demandes si souvent répétées de l'apôtre, que l'on prie pour lui et ses collaborateurs dans l'œuvre, renferment tacitement une exhortation aux chrétiens de nos jours de prier pour les ouvriers du Seigneur dans les diverses circonstances où ils sont placés. Notons enfin que, pour qu'un ouvrier du Seigneur puisse comme tel demander les prières des saints, il est nécessaire qu'il ait une bonne conscience et le désir de bien faire en toutes choses.

(v. 20, 21). Nous arrivons à la conclusion de l'épître, et cette conclusion commence par une prière pour ceux auxquels elle s'adresse. L'auteur a demandé leurs prières pour lui, et il prie pour eux. Touchante réciprocité ! Ce vœu que l'apôtre forme est d'une richesse de pensées infiniment précieuse. Avant de l'examiner un peu en détail, remarquons que dans cette épître nous avons non seulement un grand nombre de citations littérales de l'Ancien Testament, mais aussi beaucoup d'allusions à différents passages. Ainsi, quant aux versets qui nous occupent, si l'on s'en réfère au chap. 37 du prophète Ézéchiël, après la résurrection des os secs (symbole de la renaissance d'Israël à une nouvelle vie comme peuple), qui sera un résultat de la mort et de la résurrection de Christ, on trouve, aux v. 24 et 26, ces paroles : « Et mon serviteur David sera roi sur eux, et il y aura un seul pasteur pour eux tous... Et je ferai avec eux une alliance de paix, ce sera, avec eux, une alliance éternelle ».

Venons-en maintenant à nos versets. L'auteur de l'épître invoque « le Dieu de paix ». C'est le nom par lequel Paul désigne si souvent Dieu (voyez Rom. 15:33 ; 16:20 ; Phil. 4:9 ; 1 Thess. 5:2), comme étant la source de la paix, Celui qui la donne au cœur, et qui l'établira un jour par tout l'univers. Soit que nous considérions les sentiments de l'écrivain sacré à la vue de tout ce qui était de nature à ébranler la foi des Hébreux et qui exerçait ainsi son cœur, ou soit que nous pensions à ces chrétiens éprouvés dans leur âme par la mise de côté de ces ordonnances qu'ils pensaient devoir toujours durer, ce titre de « Dieu de paix » était particulièrement précieux. Au milieu de troubles, quels qu'ils soient, celui qui s'attend au Dieu de paix, sera en paix lui-même (voir Phil. 4:6, 7, 9).

Or ce Dieu de paix est Celui qui a ressuscité Christ d'entre les morts. Tout est fondé sur la mort et la résurrection de Christ, comme sur une base inébranlable. La paix est assurée par sa mort, et la résurrection en est la preuve (\*).

(\*) C'est la première et l'unique fois que la résurrection est mentionnée dans cette épître, bien qu'elle soit partout supposée par l'entrée de Christ dans les lieux saints. Et elle est présentée ici comme caractérisant le Dieu de paix ; Il est « **le ramenant** » d'entre les morts, le grand Pasteur des brebis.

Celui qui a été ramené d'entre les morts, Jésus, notre Seigneur, est nommé ici le grand Pasteur des brebis, placé bien au-dessus de tous les conducteurs et pasteurs établis par lui sur le troupeau et dépendants de lui. Dans cet ordre d'idées, nous le voyons en 1 Pierre 5:4, nommé « le souverain pasteur », qui donnera à ses serviteurs fidèles la couronne de gloire. Les brebis du grand Pasteur, c'est lui qui les a rachetées par son sang : il a donné sa vie pour elles (Jean 10:11, 15). Et c'est dans la puissance ou en vertu de ce sang, que Christ a été ressuscité. C'est le sang de l'alliance éternelle, c'est-à-dire d'une alliance qui ne saurait passer comme celle de Sinaï. Celle-ci, en effet, promettait la bénédiction sous la condition de l'obéissance du peuple. L'homme était placé sous cette obligation d'obéir à la loi. Il transgressa, et l'alliance fut brisée. Mais sur le fondement de la mort de Christ qui expie le péché, et de sa résurrection qui en est la garantie, est établie une alliance éternelle, durable, qui ne peut être renversée, ni changée. On remarquera que, dans l'épître aux Hébreux, tout est « éternel », c'est-à-dire permanent, durable, en contraste avec le système juif qui n'était que pour un temps. Ainsi nous y trouvons « une rédemption éternelle », un « héritage éternel », « l'Esprit éternel », et « l'alliance éternelle ». Sur ce sang de l'alliance éternelle se fonde, pour ceux qui croient, une espérance que rien ne peut ébranler. Quelle chose précieuse ! Au milieu de tout ce qui passe, le croyant a Christ toujours le même, une paix permanente, celle du Dieu de paix, et un salut éternel !

Voici maintenant le vœu de l'apôtre pour ces croyants qu'il a cherché à établir dans les choses célestes et immuables, en les sortant des choses terrestres et passagères. C'est que le Dieu de paix les « rende accomplis en toute bonne œuvre pour faire sa volonté ». Cela n'est plus sur le pied de la loi et de la responsabilité de l'homme naturel. Dieu lui-même forme le croyant et le rend accompli, lui donnant vie, puissance et énergie, pour faire sa volonté en toute bonne œuvre, toute œuvre qui se présente et qui est selon Dieu. Et dans ce vase ainsi formé par lui-même, c'est encore Dieu qui agit, qui opère pour que tout ce qui se fait lui soit agréable. En effet, ce qui est produit par lui, peut seul être tel ; car ce que nous produirions de nous-mêmes est souillé et ne saurait soutenir sa présence : « Ayant été créés dans le Christ Jésus pour les bonnes œuvres que Dieu a préparées à l'avance, afin que nous marchions en elles » (Éph. 2:10).

C'est par Jésus Christ que, non seulement s'accomplit l'œuvre parfaite qui nous sauve, mais que se réalise aussi cette marche sainte dans toute bonne œuvre, cette marche selon la volonté de Dieu qui convient à des rachetés et qui le glorifie. Aussi à ce Jésus, Fils de Dieu, Créateur, resplendissement de la gloire de Dieu et empreinte de sa substance, à ce Jésus qui, devenu un homme, victime parfaite et sacrificateur consommé pour l'éternité, est l'Auteur du salut, à lui soit gloire aux siècles des siècles ! Quel hommage plus complet pourrait être rendu à sa divinité éternelle ? À qui, sinon à Celui qui est Dieu sur toutes choses béni éternellement, pourrait être rendu gloire aux siècles des siècles ? Quel blasphème, si Celui de qui cela est dit n'était qu'un homme !

(v. 22). L'écrivain sacré exhorte ses frères à supporter ce qu'il leur a écrit comme une parole d'exhortation. Ces mots respirent l'affection et l'humilité que nous retrouvons en bien des endroits des épîtres de Paul. Il avait l'autorité apostolique et pouvait commander, mais il préfère exhorter et même prier et supplier (voyez Rom. 15:14-16 et Phil. 4:2). Il avait pressé les Hébreux de quitter résolument ce judaïsme, ces cérémonies, ce culte d'ombres et de figures, auquel ils tenaient tant, et il sentait qu'il avait touché à des cordes sensibles chez eux. La manière dont il les prie de supporter ses paroles était bien propre à toucher et gagner leurs cœurs.

Il leur avait écrit « en peu de mots », et cependant c'est une des plus longues épîtres du Nouveau Testament. Mais devant les gloires de la Personne et de l'œuvre de Christ, devant ces richesses infinies des choses célestes, que n'aurait-il pas eu à dire ? C'est donc par contraste qu'il estime que c'est peu de mots. Pour dire l'infini de l'amour et des pensées de Dieu révélés en Christ, l'éternité ne sera pas trop longue. L'apôtre en était pénétré ; ce qu'il a dit n'est que peu de mots (voyez Jean 21:25).

(v. 23). L'auteur de l'épître veut que les saints auxquels il écrit, sachent que Timothée est délivré. Il ne doute pas que leur cœur en soit réjoui, car ils avaient montré de la sympathie pour les prisonniers (chap. 10:34) ; lui-même n'était plus en prison et il se réjouissait de les voir avec Timothée.

(v. 24). Nous retrouvons encore ici les « conducteurs ». Ce n'est pas à ceux-ci que la lettre est adressée pour qu'ils la communiquent. La salutation est pour les conducteurs et ensuite pour les saints. La lettre était à tous.

(v. 24). Ceux d'Italie, au milieu desquels se trouvait l'auteur de l'épître, envoyaient aussi leurs salutations à leurs frères hébreux. Une même foi les unissait à un même Sauveur, et leur affection chrétienne devait encourager ces croyants à la veille de voir détruits ce temple et cette ville qui leur étaient si chers.

(v. 25). Enfin l'apôtre termine par ces paroles : « Que la grâce soit avec vous tous ! » Son dernier adieu est pour leur souhaiter que la grâce dont il leur a parlé, la grâce de Dieu, dont il les a exhortés à ne pas manquer, les garde, les conduise, les soutienne dans les épreuves par lesquelles ils auront à passer. Puisse cette même grâce être aussi avec nous tous actuellement !

Nous avons remarqué en commençant l'étude de cette épître, que l'auteur inspiré procédait envers les croyants hébreux en leur enlevant pièce à pièce leur judaïsme, et en substituant Christ à tout. Il va ainsi jusqu'au chap. 13, où il donne, pour ainsi dire, le dernier coup, en disant : « Maintenant, c'est le moment de laisser tous ces types et toutes ces figures, car on ne peut être chrétien et juif en même temps. Il faut sortir vers Jésus hors du camp en portant son opprobre, car il est impossible de prétendre servir le tabernacle, et en même temps participer à l'autel chrétien qui repose sur la mort de Christ et ses résultats ».